

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

UNIVERSITE DE BERTOUA

RECTORAT

STRUCTURE INTERNE DE GESTION
ADMINISTRATIVE DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

UNIVERSITY OF BERTOUA

RECTORATE

INTERNAL PUBLIC CONTRACTS
ADMINISTRATIVE MANAGEMENT
ENTITIES

UNIVERSITE DE BERTOUA

(UBe)

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES (CIPM)

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°/AONO/UBE/SIGAMP/CIPM/2026 DU EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION
DES EQUIPEMENTS DES LABORATOIRES ET
ATELIERS A LA FACULTE DES SCIENCES DE
L'UNIVERSITE DE BERTOUA.**

FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public-MINESUP

IMPUTATION : 60 18 210 03 2220 24119

EXERCICE 2026

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

JUIN 2026

TABLE DES SIGLES

AAO	: Avis d'Appel d'Offres
ARMP	: Agence de Régulation des Marchés Publics
BPU	: Bordereau des Prix Unitaires
DQE	: Devis Quantitatif et Estimatif
CCAP	: Cahier des Clauses Administratives Particulières
CCCM	: Commission Centrale de Contrôles des Marchés Publics
CCTP	: Cahier des Clauses Techniques Particulières
CDPM	: Commission Départementale de Passation des Marchés Publics
CIPM	: Commission Interne de Passation des Marchés
CSPM	: Commission Spéciale de Passation de Marchés Publics
CST	: Cahier des Spécifications Techniques de la Fourniture
DAO	: Dossier d'Appel d'Offres
DTAO	: Dossier Type d'Appels d'Offres
LIS	: Lettre d'invitation à soumissionner
MINMAP	: Ministère des Marchés Publics
MO/MOD	: Maître d'Ouvrage/Maître d'Ouvrage Délégué
RGAO	: Règlement Général de l'Appel d'Offres
RPAO	: Règlement Particulier de l'Appel d'Offres
SDPU	: Sous-Détail des Prix Unitaires
COLEPS	: Cameroon Online-E-procurement System

Table des matières

PIECE N° I : AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO).....	4
PIECE N° II : REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO).....	10
PIECE N° III : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO).....	75
PIECE N° IV : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP)	85
PIÈCE N°V : CAHIER DES SPECIFICATIONS TECHNIQUES (CST).....	128
PIECE N° VI : CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (BPU) ET DES PRIX FORFAITAIRES.....	99
PIECE N° VII : CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF (DQE)	104
PIECE N° VIII : CADRE DU SOUS-DETAIL DES PRIX.....	135
PIECE N° IX : MODELE DU MARCHÉ	110
PIECE N° X : MODELE OU FORMULAIRES TYPES A UTILISER PAR LES SOUMISSIONNAIRES	115
PIECE N° XI : CHARTE D'INTEGRITE	132
PIECE N° XII : DECLARATION D'ENGAGEMENT AU RESPECT DES CLAUSES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES.....	136
PIECE N° XIII : VISA DE MATURETE OU JUSTIFICATIFS DES ETUDES PREALABLES.....	138
PIECE N° XIV : LISTE DES ORGANISMES HABILITES A EMETTRE DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS.....	139

PIECE N° I : AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

REPUBLIQUE DU
CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

UNIVERSITE DE BERTOUA

RECTORAT

STRUCTURE INTERNE DE
GESTION ADMINISTRATIVE
DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

UNIVERSITY OF BERTOUA

RECTORATE

INTERNAL PUBLIC
CONTRACTS

ADMINISTRATIVE
MANAGEMENT ENTITIES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°/AONO/UBe/SIGAMP/CIPM/2026 DU

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DES
LABORATOIRES A LA FACULTE DES SCIENCES DE L'UNIVERSITE DE BERTOUA.

1. Objet de l'Appel d'offres

Dans le cadre du renforcement des ressources matérielles des institutions de l'Université de Bertoua, le Recteur lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'acquisition des équipements des laboratoires à la Faculté des Sciences de l'Université de Bertoua.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en l'acquisition des équipements des laboratoires à la Faculté des Sciences de l'Université de Bertoua.

Le descriptif de ces équipements est détaillé dans la pièce 5 « Cahier des spécifications techniques » du présent dossier d'Appel d'offres.

3. Allotissement

Les équipements des laboratoires objet du présent appel d'offres sont livrés en **un (01) lot**.

4. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'Université de Bertoua de l'exercice 2026 sur la ligne d'imputation budgétaire **60 18 210 03 2220 24119**.

5. Coût prévisionnel :

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **cinquante millions (50 000 000) Fcfa**.

6. Délai prévisionnel

Le délai maximum prévu pour la livraison des équipements, objet du présent appel d'offres est de **quatre (04) mois calendaires**.

Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les livraisons.

7. Participation et origine

La participation au présent appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais exerçant dans le domaine concerné.

8. Mode de soumission

Le **mode de soumission en ligne**, est le seul retenu pour le présent appel d'offres.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main et timbré au tarif en vigueur, d'un montant de **Sept cent mille (700 000) francs cfa** et d'une durée de validité de cent vingt (120) jours. Ce cautionnement doit être constitué à 100% et consigné à la Caisse de Dépôts et Consignation (CDEC) contre récépissé.

Le soumissionnaire peut également solliciter le cautionnement auprès d'un établissement financier agréé dont la liste figure dans la pièce n° 14 du DAO. Ledit établissement devra approvisionner un compte de la CDEC suivant le barème défini plus haut et transmettre à cette dernière le cautionnement émis, l'avis de crédit et la demande de consignation y relative. En retour, la CDEC délivre et transmet à l'établissement financier, le récépissé de consignation dès réception de la liasse documentaire ci-dessus mentionnée.

Le Maître d'Ouvrage et la Commission de Passation des Marchés doivent s'assurer que le cautionnement présenté dans le cadre du présent avis d'appel d'offres est constitué des titres émis par les établissements financiers agréés et des récépissés de consignation délivrés par la CDEC.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres en version physique peut être consulté gratuitement dans les services du Maître d'Ouvrage aux heures ouvrables auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés de l'Université de Bertoua logé à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement, Rez-de-chaussée du bâtiment Principal du Rectorat de l'Université de Bertoua dès publication du présent avis, **et la version électronique du Dossier d'Appel d'Offres par téléchargement gratuit sur le site internet de l'ARMP (www.arpmp.cm) ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.**

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenue auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés de l'Université de Bertoua logée à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement, Rez-de-chaussée du bâtiment Principal du Rectorat de l'Université de Bertoua, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres de **cinquante mille (50 000) francs CFA** représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) et payable dans le Compte spécial **CAS- ARMP n°33598860001 94 à la BICEC**.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du Dossier d'Appel d'Offres par téléchargement gratuit disponible sur le site internet de l'ARMP (www.arpmp.cm) ou en ligne sur les plateformes **COLEPS et PRIDESOFT disponibles aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.**

Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

12. Remise des offres

Mode de soumission

Aux fins de la remise des offres, chaque offre rédigée en français ou en anglais devra être transmise par le soumissionnaire par voie électronique sur **la plateforme COLEPS** au plus tard le à **13 heures précises, heure locale**.

En sus de l'offre transmise par voie électronique, le soumissionnaire devra également transmettre **sous plis scellés** dans les délais impartis, auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés de l'Université de Bertoua logé à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement, Rez-de-chaussée du bâtiment Principal du Rectorat de l'Université de Bertoua :

- une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD avec l'indication claire et lisible « **copie de sauvegarde** » ;

- une **copie physique de l'original du cautionnement provisoire** ainsi que du **récépissé de consignation délivré par la Caisse de Dépôts et de Consignations (CDEC)**, avec l'indication claire et lisible « **Original cautionnement de soumission + Récépissé CDEC** » ;

Sur ces plis scellés, la mention ci-dessous devra être inscrite :

« AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°/ AONO/UBe/SIGAMP/CIPM/2026 DU EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DES LABORATOIRES A LA FACULTE DES
SCIENCES DE L'UNIVERSITE DE BERTOUA.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

NB : Le défaut de la copie de sauvegarde est imputable au soumissionnaire défaillant en cas de nécessité.

❖ Taille et format des fichiers

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur les plateformes et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 Mo pour l'Offre Administrative ;
- 15 Mo pour l'Offre Technique ;
- 5 Mo pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

13. Recevabilité des plis

L'offre à fournir par le soumissionnaire comprend trois (03) fichiers électroniques correspondant aux trois (03) volumes : **administratif, technique et financier**.

Chaque fichier doit explicitement porter un nom qui renvoie à la nature de son contenu (Offre Administrative, Offre Technique, Offre Financière).

Seront irrecevables, toute offre ne respectant pas le mode de soumission.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps**.

En tout état de cause, l'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Université de Bertoua dans la salle des Actes de l'Université de Bertoua sise au Rez-de chaussée du bâtiment abritant le Rectorat de l'Université de Bertoua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Un délai de 48 heures est accordé par la Commission aux soumissionnaires pour compléter en cas d'absence ou de non-conformité une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis. Passé ce délai, l'offre sera simplement et purement rejetée.

15. Critères d'évaluation

15.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires seront évalués en fonction des sous critères ci-après :

15.1.1 Général

- l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- le non-respect du format de fichiers des offres soumises en ligne ;
- les fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées.

- l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée;

15.1.2 Pièces administratives

- l'absence du cautionnement provisoire d'un montant de **Sept cent mille (700 000) francs cfa** acquitté à la main et timbré au tarif en vigueur ainsi que du récépissé de consignation délivré par la Caisse de Dépôts et de Consignations (CDEC) ;

- la non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission).des plis, (excepté le cautionnement de soumission).

15.1.3 Offre Technique

- le non-respect d'au moins quatre (04) « Oui » sous-critères sur six (06) des critères essentiels ;
- Non-respect des spécifications techniques dans le CST du présent DAO ;
- l'absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de chantier durant les trois (03) dernières années ;
- l'absence de l'attestation de capacité financière ;
- l'absence d'une fiche technique/ prospectus des équipements proposés.

15.1.4 Offre financière

- l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- l'absence de l'une des pièces de l'offre financière ci-dessous :
 - o la lettre de soumission timbrée datée et signée ;
 - o le bordereau des prix unitaires, paraphé et rempli de manière lisible ;
 - o le détail estimatif, daté et signé ;
 - o le sous-détail de prix.

NB 1 : La non satisfaction d'un seul des critères ci-dessus entraîne l'élimination de l'offre évaluée.

NB 2 : Les rabais ne sont pas autorisés dans le cadre de cet appel d'offres.

15.2 Critères essentiels

Les offres des soumissionnaires seront évaluées suivant le système binaire (**oui/non**) et les critères ci-après :

N°	Critères	Nombre de sous critères
1	Présentation générale des offres	04
2	Expérience du soumissionnaire	02
3	Caractéristiques techniques (conformité) des équipements de laboratoires proposés	À déterminer en fonction de la nature des équipements
4	Service après-vente et délai de garantie	02
5	Calendrier de livraison	01
6	Preuves d'acceptation des conditions du marché	02

Seules les soumissions qui auront obtenu au moins **quatre (04) critères essentiels sur six (06)** seront admises à l'analyse financière.

16. Attribution de la lettre commande

Le Recteur attribuera la lettre commande au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante.

17. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

18. Assistante technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème technique ou lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669/677 00 61 10 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés de l'Université de Bertoua logée à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement, Rez-de-chaussée du bâtiment Principal du Rectorat de l'Université de Bertoua, dès publication du présent avis, **ou en ligne sur les plateformes COLEPS ou PRIDESOFT aux adresses :<http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.**, au moins quatorze (14) jours avant la date limite de dépôt des offres.

20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes, tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la **CONAC** au numéro **1517**, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) SMS ou appel aux numéros suivants : (+237) **673 20 57 25** et **699 37 07 48**.

Le Recteur de l'Université de Bertoua
(Maître d'Ouvrage)

Pr Dieudonné Emmanuel PEGNYEMB

Copies :

- MINMAP
- ARMP (JDM)
- Président CIPM-UBe (pour information)
- Affichage (Chrono)
- SIGAMP-UBe (pour archivage)

PIECE N° II :
REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL
D'OFFRES (RGAO)

Table des matières

A. GENERALITES.....	54
Article 1 : Objet de la consultation.....	54
Article 2 : Financement	54
Article 3 : Principes éthiques.....	54
Article 4 : Candidats admis à concourir	55
Article 5 : Fournitures et/ou services quantifiables	56
Article 6 : Documents établissant la qualification du Soumissionnaire	56
Article 7 : Visite du site des prestations	57
B. DOSSIER D'APPEL D'OFFRES.....	57
Article 8 : Contenu du Dossier d'Appel d'Offres.....	57
Article 9 : Eclaircissements apportés au Dossier d'Appel d'Offres et recours.....	58
Article 10 : Modification du Dossier d'Appel d'Offres	59
C. PREPARATION DES OFFRES.....	59
Article 11 : Frais de soumission	59
Article 12 : Langue de l'offre	59
Article 13 : Documents constituant l'offre	59
Article 14 : Montant de l'offre	61
Article 15 : Monnaies de soumission et de règlement.....	62
Article 16 : Validité des offres	63
Article 17 : Documents attestant de l'admissibilité des fournitures	63
Article 18 : Documents attestant de la conformité des fournitures.....	63
Article 19 : Validité des offres	64
Article 20. : Réunion préparatoire à l'établissement des offres.....	64
Article 21 : Cautionnement de soumission.....	65
Article 22 : Forme, format et signature de l'offre	66
D. DEPOT DES OFFRES	66
Article 23 : Cachetage et marquage des offres	66
Article 24 : Date et heure limite de dépôt des offres et Mode de soumission	67
Article 25 : Offres hors délai	68
Article 26 : Modification, substitution et retrait des offres	68
E. OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES	68

Article 27 : Ouverture des plis et recours	68
Article 28 : Caractère confidentiel de la procédure	69
Article 29 : Eclaircissements sur les offres et contacts avec le Maître d’Ouvrage ou le Maître d’Ouvrage Délégué.....	70
Article 30 : Détermination de la Conformité des offres et évaluation au plan technique.....	70
Article 31 : Critères d’évaluation et de qualification du soumissionnaire.....	71
Article 32 : Correction des erreurs.....	71
Article 33 : Conversion en une seule monnaie	71
Article 34 : Evaluation et Comparaison des offres au plan financier	71
Article 35 : Préférence accordée aux soumissionnaires nationaux.....	72
F. ATTRIBUTION DU MARCHÉ.....	72
Article 36 : Attribution	72
Article 37 : Droit du Maître d’Ouvrage ou du Maître d’Ouvrage Délégué de déclarer un appel d’offres infructueux ou d’annuler une procédure.....	73
Article 38 : Notification de l’attribution du marché	73
Article 39 : Publication des résultats d’attribution du marché	73
Article 40 : Signature du marché.....	74
Article 41 : Cautionnement définitif.....	74

REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES

A. GENERALITES

Article 1 : Objet de la consultation

1.1. Le Maître d’Ouvrage ou le Maître d’Ouvrage Délégué tel que précisé dans le Règlement Particulier de l’Appel d’Offres (RPAO), lance un Appel d’Offres pour l’acquisition des fournitures **et/ou** services **quantifiables** [disponibles sur le marché local *ou sur le marché international*] décrits dans le présent Dossier d’Appel d’Offres et brièvement définis dans le RPAO.

Le nom, le numéro d’identification et le nombre de lots faisant l’objet de l’appel d’offres figurent dans le RPAO.

1.2. Le Soumissionnaire retenu ou attributaire, doit livrer les fournitures et services quantifiables dans le délai prévisionnel indiqué dans le RPAO, et qui court sauf stipulation contraire du CCAP, à compter de la date de notification de l’ordre de service de démarrage des prestations.

1.3. Dans le présent Dossier d’Appel d’Offres, le terme “jour” désigne un jour calendaire, à l’exception des jours ouvrables expressément spécifiés dans le code des marchés publics.

Article 2 : Financement

La source de financement des fournitures et/ou services connexes objet du présent appel d’offres est précisée dans le RPAO.

Article 3 : Principes éthiques

3.1 Les agents relevant du service public, les soumissionnaires et les titulaires de marché, ainsi que toute personne intervenant à quelque titre que ce soit dans la chaîne de passation, d’exécution, de contrôle et de régulation des marchés, sont soumis aux dispositions des lois et règlements interdisant les actes de corruption, les manœuvres frauduleuses, les pratiques collusoires, coercitives ou obstructives, les conflits d’intérêts, les délits d’initiés et les complicités.

A cet égard, ils souscrivent la charte d’intégrité dont le modèle est joint en annexe du présent Dossier d’Appel d’Offres (pièce 10).

En vertu de ces principes, le Maître d’ouvrage ou le Maître d’Ouvrage Délégué

a) Définit, aux fins de cette clause, les expressions de la manière suivante :

- i. Est convaincu d’acte de "corruption" quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d’influencer l’action d’un agent public au cours de l’attribution ou de l’exécution d’un marché.*
- ii. Se livre à des « manœuvres frauduleuses » quiconque déforme ou dénature des faits afin d’influencer l’attribution ou l’exécution d’un marché.*
- iii. Sont convaincus de « pratiques collusoires » deux ou plusieurs soumissionnaires qui s’entendent dans le but de maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu de la concurrence.*
- iv. Se livre à des « pratiques coercitives », quiconque porte atteinte aux personnes ou à leurs biens ou profère des menaces à leur encontre de manière directe ou indirecte, afin d’influencer leurs actions au cours de l’attribution ou de l’exécution d’un marché.*
- v. Se livre aux « pratiques obstructives », quiconque commet des actes visant à la destruction, la falsification, l’altération ou la dissimulation des preuves sur lesquelles se fonde une enquête ou toutes fausses déclarations faites aux enquêteurs ou bien toute menace, harcèlement ou intimidation à l’encontre d’une personne aux fins de l’empêcher de révéler des informations relatives à une enquête, ou bien de poursuivre celle-ci.*
- vi. Le « conflit d’intérêt » désigne toute situation dans laquelle le titulaire d’un marché ou surveillant des procédures de passation et /ou de l’exécution du marché pourrait tirer des profits directs ou indirects d’un marché conclu par le Maître d’ouvrage ou Maître d’ouvrage Délégué,*

d'une affectation ou toute situation dans laquelle il a des intérêts personnels ou financiers suffisant pour compromettre son impartialité dans l'accomplissement de ses fonctions ou de nature à affecter défavorablement son jugement.

vii. *Les Présidents, membres, secrétaires et experts des commissions des marchés publics, sous – commission d'analyse et responsables chargés des marchés sont astreints à l'obligation de réserve et de discrétion. Ils doivent s'abstenir de toute action de nature à compromettre leur objectivité et, dans tous les cas, ne disposer d'aucun intérêt financier, personnel ou autre lié au marché e examen.*

viii. *En cas de conflit d'intérêt, les Présidents, les Experts et les membres des Commission de Passation des Marchés et des Commission de Contrôle des Marchés et ceux des sous commissions d'analyse, ainsi que les Observateurs indépendants doivent le signaler par écrit au Maître d'Ouvrage, ou au Président de la Commission de passation des marchés publics sous peine des sanctions prévues par la réglementation en vigueur. Dans ce cas, il est alors pourvu à leur remplacement pour les marchés concernés.*

ix. *La complicité s'entend de :*

- *L'omission ou la négligence d'effectuer les contrôles ou de donner les avis techniques prescrits ;*
- *L'abstention volontaire de porter à la connaissance du Maître d'ouvrage ou de l'autorité compétente, les irrégularités constatées lors de la réalisation de ses missions.*

b) rejettera toute proposition d'attribution, s'il est prouvé que l'attributaire proposé est directement ou par l'intermédiaire d'un agent, coupable de corruption, de conflit d'intérêt, de complicité ou s'est livré à des manœuvres frauduleuses, des pratiques collusoires, coercitives ou obstructives pour l'attribution de ce marché.

3.2 L'Autorité chargée des marchés publics peut à titre conservatoire, prendre une décision d'interdiction de soumissionner pendant une période n'excédant pas deux (02) ans, à l'encontre de tout soumissionnaire ou cocontractant de l'Administration pour trafic d'influence, de conflits d'intérêts, de délit d'initiés, de complicité, de fraude, de corruption ou de production de documents non authentiques dans son offre, sans préjudice des poursuites pénales qui pourraient être engagées contre lui.

L'Autorité chargée des Marchés Publics, peut prendre à l'encontre des acteurs publics reconnus coupables de violation des dispositions du Code des Marchés Publics, une décision d'interdiction d'intervenir dans la passation et le suivi de l'exécution des Marchés Publics pendant une période n'excédant pas deux (2) ans.

Article 4 : Candidats admis à concourir

4.1 En dehors de l'appel d'offres restreint qui s'adresse à tous les candidats retenus à l'issue de la procédure de préqualification et/ou ceux retenus dans le cadre de la catégorisation préalablement indiquée dans l'avis d'appel d'offres et rappelé dans le RPAO, en règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les soumissionnaires, sous réserve qu'ils remplissent les conditions d'éligibilité ci-après :

a) Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement, **le cas échéant ;**

b) Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt sous peine de disqualification de toutes les offres auxquelles il aura participé. Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt dans les conditions ci-après :

- i. *Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ;*

- ii. *Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon la clause 17, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une offre ;*
- iii. *est dans le cadre d'un même appel d'offres, représentant légal d'un autre soumissionnaire ; au présent appel d'offres ;*
- iv. *est affilié à un groupe ou entité que le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué a recruté ou envisage de recruter pour participer au contrôle ;*
- v. *le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué participe au capital du soumissionnaire de nature à compromettre la transparence des procédures de passation des marchés publics ;*

4.2 L'appel d'offres est ouvert/ou restreint selon les spécifications du RPAO à tous les soumissionnaires qui remplissent les conditions ci-après :

- a) ne pas être en état de liquidation judiciaire ou en faillite ;
- b) ne pas être frappé de l'une des interdictions ou d'échéances prévues par les lois et règlements en vigueur, aussi bien au plan national qu'international ;
- c) Les organisations de la société civile et les Etablissements publics à condition que les prix proposés soient concurrentiels, c'est-à-dire, qu'ils aient été déterminés(i) en prenant en compte l'ensemble des coûts directs et indirects concourant à la formation du prix de la prestation objet du contrat et(ii) qu'ils n'ont pas bénéficié, dans la détermination de ce prix, des avantages découlant des ressources qui leur sont attribuées au titre de leurs missions de service public.

4.3 Pour soumissionner par voie électronique via COLEPS ou tout autre moyen de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage, le candidat ou soumissionnaire doit être enregistré sur ladite plateforme et disposer d'un certificat électronique valide et souscrire aux déclarations prévues par les lois et règlements en vigueur.

4.4 Si l'appel d'offres est restreint, la consultation s'adresse à tous les candidats retenus à l'issue de la procédure de préqualification et/ou à ceux retenus dans le cadre de la catégorisation préalablement indiquée dans l'avis d'appel d'offres et rappelée dans le RPAO.

Article 5 : Fournitures et/ou services quantifiables

5.1. Le terme « **fournitures** » désigne tous les produits, matières premières, machines, équipements et tous autres matériaux que le Fournisseur est tenu de livrer en exécution du Marché

5.2. Le terme « **services quantifiable** » désigne notamment les prestations de services concernant entre autres, le gardiennage, le nettoyage ou l'entretien des édifices publics ou des espaces verts, l'entretien ou la maintenance des matériels et équipements de bureau ou d'informatique, l'assurance, à l'exclusion de l'assurance maladie etc. ;

Article 6 : Documents établissant la qualification du Soumissionnaire

6.1 Les soumissionnaires doivent, comme partie intégrante de leur offre :

- a) Produire un pouvoir habilitant le signataire de la soumission à engager le Soumissionnaire ;
- b) Fournir les documents permettant d'établir la qualification du soumissionnaire selon la liste prévue dans le RPAO et comprenant notamment, toutes les informations qui leur sont demandées dans le RPAO, afin d'établir leur qualification pour exécuter le marché.

Les informations relatives aux points suivants sont exigées le cas échéant.

- i. *La production de l'extrait des bilans certifiés faisant ressortir le chiffre d'affaires et les résultats ;*
- ii. *L'accès à une ligne de crédit ou disposition d'autres ressources financières ;*
- iii. *Les marchés exécutés ;*
- iv. *La disponibilité du matériel indispensable.*
- v. *Le certificat de catégorisation pour les prestataires de BTP, le cas échéant.*

6.2 Les soumissions présentées par deux ou plusieurs entrepreneurs groupés (co-traitance) doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- a) L'offre devra inclure pour chacune des entreprises, tous les renseignements énumérés à l'Article 6.1 ci-dessus. Le RPAO devra préciser les informations à fournir par le groupement et celles à fournir par chaque membre du groupement ;
- b) **L'offre et le marché doivent être signés de façon à obliger tous les membres du groupement ;**
- c) La nature du groupement (conjoint ou solidaire tel que requis dans le RPAO) doit être précisée et justifiée par la production d'une copie de l'accord de groupement en bonne et due forme ;
- d) Le membre du groupement désigné comme mandataire, représentera l'ensemble des entreprises vis à vis du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué pour l'exécution du marché ;
- e) En cas de groupement solidaire, les co-traitants se répartissent les paiements qui sont effectués par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué dans un compte unique. En cas de groupement conjoint, les tâches de chaque membre doivent être précisées et chaque entreprise est payée par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué dans son propre compte.

6.3 Les soumissionnaires doivent également présenter des propositions suffisamment détaillées pour démontrer qu'elles sont conformes aux spécifications techniques et aux délais d'exécution visés dans le RPAO.

6.4 Les soumissionnaires qui sollicitent le bénéfice d'une marge de préférence, doivent fournir tous les renseignements nécessaires pour prouver qu'ils satisfont aux critères d'éligibilité décrits à l'article 33 du RGAO.

Article 7 : Visite du site des prestations

7.1 Il est conseillé au soumissionnaire de visiter et d'inspecter le site des prestations et ses environs et d'obtenir par lui-même, et sous sa propre responsabilité, tous les renseignements qui peuvent être nécessaires pour la préparation de l'offre et l'exécution des prestations. Cette visite lorsqu'elle est exigée dans le RPAO, doit être sanctionnée par une attestation de visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire, faisant ressortir une description du site ainsi que les observations sur les conditions d'exécution des prestations. Les coûts liés à la visite du site sont à la charge du Soumissionnaire.

7.2 Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué est tenu d'autoriser le Soumissionnaire qui en fait la demande et ses employés ou agents, à pénétrer dans ses locaux et sur ses terrains aux fins de ladite visite, mais seulement à la condition expresse que le Soumissionnaire, ses employés et agents dégagent le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué, de toute responsabilité pouvant en résulter.

Le soumissionnaire demeure responsable des accidents mortels ou corporels, des pertes ou dommages matériels, coûts et frais encourus du fait de cette visite.

7.3 Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué peut organiser une visite du site des prestations et / ou une réunion préparatoire à l'établissement des offres.

B. DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Article 8 : Contenu du Dossier d'Appel d'Offres

8.1 Le Dossier d'Appel d'Offres décrit les fournitures et /ou services quantifiable faisant l'objet du marché, fixe les procédures de consultation des entreprises et précise les conditions du marché. Outre le(s) additif(s) publié(s) conformément à l'article 10 du RGAO. Il comprend les documents énumérés ci-après :

- Pièce n° 0 : La lettre d'invitation à soumissionner (en cas d'Appels d'Offres Restreints) ;
- Pièce n°1 : l'Avis d'Appel d'Offres rédigé en français et en anglais (AAO) ;
- Pièce n°2 : le Règlement Général de l'Appel d'Offres (RGAO) ;
- Pièce n°3 : le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) ;
- Pièce n° 4 : le cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ;
- Pièce n° 5 : le Cahier des Spécifications techniques de la fourniture qui comprend la liste des fournitures et services connexes le cas échéant, ou les spécifications techniques le cas échéant ;
- Pièce n° 6 : le Cadre du Bordereau des prix unitaires et forfaitaires ;

- Pièce n° 7 : le Cadre du Détail estimatif ;
- Pièce n° 8 : le Cadre des sous-détails des prix unitaires et/ou de la décomposition des prix, le cas échéant ;
- Pièce n° 9 : le Modèle de marché
- Pièce n° 10 : Les Modèles ou formulaires types à utiliser par les Soumissionnaires, notamment :
 - a. Annexe n° 1 : Le Modèle de lettre de soumission
 - b. Annexe n° 2 : Le Modèle de caution de soumission
 - c. Annexe n° 3 : Le Modèle de cautionnement définitif
 - d. Annexe n° 4 : Le Modèle de caution d'avance de démarrage
 - e. Annexe n°5 : Le Modèle de caution de bonne exécution en remplacement de la retenue de garantie :
 - f. Annexe n° 6 : Le modèle d'autorisation du fabricant
 - g. Annexe n° 7 : Les Modèles de fiches de présentation du matériel, personnel et références
 - h. Annexe n° 8 : Le cadre du planning d'exécution
 - i. Annexe n° 9 : Le Modèle de fiches de prestations susceptibles d'être sous-traitées.
- Pièce n° 11 : le formulaire de la charte d'intégrité.
- Pièce n° 12 : le formulaire de la déclaration d'engagement au respect des clauses sociales et environnementales.
- Pièce n° 13 : le Visa de maturité ou tout autre justificatif des études préalables à remplir par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué, la disponibilité du financement ou l'inscription budgétaire.
- Pièce n° 14 : La liste des établissements bancaires et organismes financiers habilités par le Ministre en charge des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics.

8.2 Le Soumissionnaire doit examiner l'ensemble des règlements, formulaires, conditions et spécifications contenus dans le DAO. Il lui appartient de fournir tous les renseignements demandés et de préparer une offre conforme à tous égards audit dossier.

Article 9 : Éclaircissements apportés au Dossier d'Appel d'Offres et recours

9.1 a) Tout soumissionnaire désirant obtenir des éclaircissements sur le Dossier d'Appel d'Offres peut en faire la demande à l'Autorité Contractante par écrit ou par courrier électronique (télécopie ou e-mail) à l'adresse du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué indiquée dans le RPAO ou via COLEPS avec copie à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics. **Cependant, l'Autorité Contractante répondra par écrit ou par courrier électronique ou via COLEPS ou par tout autre moyen de communication électronique indiqué dans le DAO à toute demande d'éclaircissement reçue au moins quatorze (14) jours avant la date limite de dépôt des offres.**

9.1 b). Une copie de la réponse de l'**Autorité Contractante**, indiquant la question posée mais ne mentionnant pas son auteur, est adressée à tous les soumissionnaires ayant acheté le Dossier d'Appel d'Offres dans un délai maximal de cinq (05) jours.

9.2 Tout soumissionnaire qui s'estime lésé peut introduire une requête auprès du Maître d'ouvrage et ou du Maître d'ouvrage Délégué.

En cas d'appel d'offres restreint :

- a) le recours en **phase de préqualification** doit porter sur des demandes de réexamen des conditions de sollicitation, de préqualification ou sur des demandes de réexamen des décisions ou actes pris et publiés par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué lors de la procédure de préqualification ;
- b) Les candidats disposent de cinq (05) jours ouvrables avant la date de dépôt des candidatures et cinq (05) jours ouvrables après la publication des résultats de la préqualification pour introduire leur

recours auprès du Maître d’Ouvrage ou du Maître d’Ouvrage Délégué, avec copie à l’Autorité chargée des marchés publics et à l’organisme chargé de la régulation des marchés publics ;

c) Ce recours n’est pas suspensif.

En cas d’appel d’offres ouvert :

- a. Le recours doit intervenir entre la publication de l’Avis d’appel d’offres et l’ouverture des plis et être adressé au Maître d’ouvrage ou au Maître d’ouvrage Délégué avec copie à l’Autorité chargée des Marchés Publics et à l’organisme chargé de la régulation des marchés publics ;
- b. il doit parvenir au Maître d’ouvrage ou au Maître d’ouvrage Délégué au plus tard quatorze (14) jours ouvrables avant la date d’ouverture des offres ;
- c. le Maître d’Ouvrage ou le Maître d’Ouvrage Délégué dispose de cinq (05) jours ouvrables pour réagir. La copie de la réaction est transmise à l’Autorité chargée des Marchés Publics et à l’Organisme Chargé de la Régulation des Marchés Publics ;
- d. en cas de désaccord entre le requérant et le Maître d’ouvrage ou le Maître d’ouvrage Délégué, le recours est porté par le requérant au Comité chargé de l’examen des recours.
- e. ce recours n’est pas suspensif.

Article 10 : Modification du Dossier d’Appel d’Offres

10.1 Le Maître d’Ouvrage ou le Maître d’Ouvrage Délégué peut, à tout moment avant la date limite de dépôt des offres et pour tout motif, que ce soit à son initiative ou consécutivement à une saisine d’un soumissionnaire modifier le Dossier d’Appel d’Offres en publiant un additif.

10.2 Tout additif ainsi publié fera partie intégrante du Dossier d’Appel d’Offres conformément à l’Article 8 du RGAO et doit être communiqué par écrit ou signifié par tout moyen laissant trace écrite à tous les soumissionnaires ayant acheté le Dossier d’Appel d’Offres ou via COLEPS ou sur tout autre moyen de communication électronique indiqué par le Maître d’Ouvrage dans le DAO.

10.3 Afin de donner aux soumissionnaires suffisamment de temps pour tenir compte de l’additif dans la préparation de leurs offres, le Maître d’Ouvrage ou le Maître d’Ouvrage Délégué devra reporter, autant que nécessaire, la date limite de dépôt des offres, conformément aux dispositions de l’Article 22.2 du RGAO.

C. PREPARATION DES OFFRES

Article 11 : Frais de soumission

Le Soumissionnaire supportera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de son offre. Le Maître d’Ouvrage ou le Maître d’Ouvrage Délégué n’est en aucun cas responsable de ces frais, ni tenu de les régler, quel que soit le déroulement ou l’issue de la procédure d’appel d’offres.

Article 12 : Langue de l’offre

L’offre ainsi que toute correspondance et tout document, échangé entre le Soumissionnaire et le Maître d’Ouvrage ou le Maître d’Ouvrage Délégué seront rédigés en français ou en anglais. Les documents complémentaires et les imprimés fournis par le soumissionnaire peuvent être rédigés dans une autre langue à condition d’être accompagnés d’une traduction précise en français ou en anglais fait par un traducteur agréé ; auquel cas et aux fins d’interprétation de l’offre, la traduction fera foi.

Article 13 : Documents constituant l’offre

13.1 L’offre présentée par le soumissionnaire comprendra les documents détaillés au RPAO, dûment remplis et regroupés en trois volumes :

a) Volume 1 : Dossier administratif

Il comprend notamment :

a.1. Tous les documents attestant que le soumissionnaire :

- a souscrit les déclarations prévues par les lois et règlements en vigueur ;

- s'est acquitté des droits, taxes, impôts, cotisations, contributions, redevances ou prélèvements de quelque nature que ce soit ;
- n'est pas en état de liquidation judiciaire ou en faillite ;
- n'est pas frappé de l'une des interdictions ou d'échéances prévues par les lois et règlements en vigueur, aussi bien au plan national qu'international.

a.2. Le cautionnement de soumission établi conformément aux dispositions de l'Article 17 du RGAO

;

a.3. L'acte écrit donnant pouvoir au signataire de l'offre d'engager la personne morale soumissionnaire, le cas échéant conformément aux dispositions de l'article 6.1 du RGAO.

b) Volume 2 : Offre technique

Il comprend notamment :

b.1 Les renseignements sur la qualification

Le RPAO précise la liste des documents à fournir attestant de la qualification des soumissionnaires et conformément à l'Article 6.1 du RGAO, notamment les références de l'entreprise (prestations similaires), les spécifications techniques, le service après-vente, le matériel et le personnel.

b.2 Les propositions techniques

Le RPAO précise les éléments constitutifs de la proposition technique des soumissionnaires, notamment :

- Une description détaillée des caractéristiques techniques, les performances, les marques, les modèles et les références des matériels proposés accompagnés de prospectus et fiches techniques conformément à l'article 17 du RGAO (Toute référence à des noms de marque ou à des spécifications exclusives émanant d'un fournisseur ou prestataire particulier est interdite. Toutefois, une telle indication accompagnée de la mention « ou équivalent » est autorisée lorsque les Maîtres d'ouvrage n'ont pas la possibilité de donner une description de l'objet du marché, au moyen de spécifications suffisamment précises et intelligibles pour tous les intéressés) ;
- Le calendrier, le planning et le délai de livraison des prestations.

b.3 Les preuves d'acceptations des conditions du marché

Le soumissionnaire remettra les copies dûment paraphées, renseignées et signées des documents à caractères administratif et technique régissant le marché, à savoir :

- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ;
- Les spécifications techniques.

b.4 Commentaires CCAP et CST (facultatifs)

Les soumissionnaires formuleront un commentaire sur les choix techniques du projet et d'éventuelles propositions.

b.5 la charte d'intégrité

b.6 la déclaration d'engagement au respect des clauses sociales et environnementales

c) Volume 3 : Offre financière

Le RPAO précise les éléments permettant de justifier le coût des prestations, à savoir :

- c.1. La soumission proprement dite, en original rédigée selon le modèle ou formulaire type joint, timbrée au tarif en vigueur, signée et datée ;
- c.2. Le bordereau des Prix Unitaires et/ou forfaitaires dûment rempli ;
- c.3. Le détail quantitatif et estimatif dûment rempli ;
- c.4. Le sous-détail des prix et/ou la décomposition des prix forfaitaires ;
- c.5. L'échéancier prévisionnel de paiements, le cas échéant.

Les soumissionnaires utiliseront à cet effet les pièces et modèles ou formulaires prévus dans le Dossier d'appel d'offres, sous réserve des dispositions de l'Article 20 du RGAO concernant les autres formes possibles de Cautionnement de Soumission.

13.2 Si, conformément aux dispositions du RPAO, les soumissionnaires présentent des offres pour plusieurs lots du même appel d'offres, ils pourront indiquer les rabais offerts en cas d'attribution de plus d'un lot.

13.3 Le RPAO indique combien de temps les propositions doivent demeurer valides à compter de la date de soumission. Pendant cette période, les soumissionnaires doivent garder à disposition le personnel spécialisé proposé pour la mission. Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué fait tout son possible pour mener à bien les négociations dans ces délais. Si celui-ci souhaite prolonger la durée de validité des propositions, les Candidats qui n'y consentent pas sont en droit de refuser une telle prolongation.

Article 14 : Montant de l'offre

14.1 Sauf indication contraire figurant dans le Dossier d'Appel d'Offres, le montant du marché couvrira l'ensemble des prestations décrites à l'article 1.1 du RPAO, sur la base du Bordereau des Prix et du Détail Quantitatif et Estimatif chiffrés, ainsi que du sous-détail des prix unitaires et de la décomposition des prix forfaitaires présentés par le soumissionnaire le cas échéant.

14.2 Le soumissionnaire remplira les prix unitaires et totaux de tous les postes du bordereau de prix et du Détail quantitatif et estimatif.

14.3 Sous réserve des dispositions contraires prévues dans le RPAO et le CCAP, les prix proposés dans le cadre du sous-détail des prix pour les Fournitures et Services quantifiables, seront présentés de la manière suivante :

- a. Pour les fournitures fabriquées au Cameroun :
 - i. le prix des fournitures EXW (sortie usine, fabrique, magasin d'exposition, entrepôt ou magasin de ventes, suivant le cas), y compris tous les droits de douanes, taxes sur les ventes ou autres déjà payés ou à payer sur les composants ou matières premières utilisés dans la fabrication ou l'assemblage des fournitures ;
 - ii. les taxes sur les ventes et autres taxes perçues sur les fournitures qui seront dues si le Marché est attribué ;
 - iii. le prix des transports intérieurs, assurance et autres services locaux afférents à la livraison des fournitures jusqu'à leur destination finale (site du Projet) spécifiée dans le RPAO.
- b. Pour les fournitures à importer :
 - i. le prix des fournitures DAP- lieu de destination, tel que stipulé au RPAO ;
 - ii. le prix des transports intérieurs, assurance et autres services locaux afférents à la livraison des fournitures du lieu de destination indiqué (CIP) à leur destination finale (site du Projet) spécifiée au RPAO ; et
 - iii. le prix des fournitures à importer doit être indiqué DAP lieu de destination, si le RPAO le stipule; à la place du prix DAP indiqué en (b)(i) ci-dessus.
 - iv. le fournisseur est libre, en indiquant le prix, de recourir à un transporteur et d'obtenir des prestations d'assurance en provenance de tout pays, sous réserve des conditions d'éligibilité liées à la Convention de financement.
 - v. les conditions générales types des prix sont régies par les règles prescrites dans la dernière édition d'Incoterms publiée par la Chambre de commerce internationale à la date de l'appel d'offres ou à la date spécifiée dans le RPAO.
- c. Pour les fournitures déjà importées, le prix indiqué sera différent de la valeur originelle d'importation de ces fournitures déclarées en douane, et devra inclure toute réduction ou toute marge de l'agent ou du représentant local, ainsi que les coûts locaux y afférents, à l'exclusion des droits de douanes et taxes d'importation déjà payés et/ou restant à payer par le Fournisseur. Par souci de clarté, il est demandé aux soumissionnaires d'indiquer : (a) leur prix comprenant

les droits de douanes et d'importation initiaux, (b) le montant de ces mêmes droits de douanes et d'importation, et (c) leur prix, hors taxes d'importation qui est la différence entre les montants (a) et (b).

- i. le prix des fournitures, incluant leur valeur d'importation initiale et la marge (ou réduction) éventuelle, ainsi que les autres coûts, droits de douanes et autres taxes d'importation déjà payés ou à payer sur ces fournitures ;
 - ii. les droits de douanes et autres taxes d'importation déjà payés (justifiés par des documents) ou à payer sur les fournitures déjà importées ;
 - iii. le prix des fournitures obtenu par différence de (i) et (ii) ci avant ;
 - iv. les taxes sur les ventes et autres taxes perçues sur les fournitures qui seront dues au Cameroun si le Marché est attribué ;
 - v. le prix des transports intérieurs, assurance et autres services locaux afférents à la livraison des fournitures jusqu'à leur destination finale (site du projet) spécifiée dans le RPAO.
- d. Pour les services connexes, autres que transports intérieurs et autres services nécessaires pour acheminer les fournitures à leur lieu de destination finale, lorsque de tels services connexes sont requis :
- i. le prix de chaque élément faisant partie des services connexes y compris ;
 - ii. tous les droits de douane, taxes sur les ventes et autres taxes similaires perçues sur les services connexes au Cameroun si le marché est attribué.

14.3. Les prix offerts par le soumissionnaire seront fermes pendant toute la durée d'exécution du Marché et ne pourront varier en aucune manière, sauf disposition contraire du RPAO. Une offre assortie d'une clause de révision des prix sera considérée comme non conforme et sera écartée, en application de l'article 29 du RGAO.

14.4. Si les clauses de révision et/ou d'actualisation des prix sont prévues au marché, la date d'établissement des prix initiaux, ainsi que les modalités de révision et/ou d'actualisation desdits prix doivent être précisées. Tout Marché dont la durée d'exécution est au plus égale à un (1) an ne peut faire l'objet de révision de prix.

14.5. Si les clauses de révision et/ou d'actualisation des prix sont prévues au marché, la date d'établissement des prix initiaux, ainsi que les modalités de révision et/ou d'actualisation desdits prix doivent être précisées. Tout Marché dont la durée d'exécution est au plus égale à un (1) an ne peut faire l'objet de révision de prix.

14.5. Tous les prix unitaires assortis des quantités doivent être justifiés par des sous-détails établis conformément au cadre proposé à la pièce N° 8 du DAO.

14.6. Au cas où l'appel d'offres comprend plusieurs lots, les prix indiqués pour un lot donné devront correspondre à la totalité des articles de ce lot, et à la totalité de la quantité indiquée pour chaque article.

14.7. Les soumissionnaires indiqueront les rabais consentis dans leurs offres. Par ailleurs, ils préciseront les conditions d'application de ce rabais.

Article 15 : Monnaies de soumission et de règlement

15.1 En cas d'Appels d'Offres Internationaux, les monnaies de l'offre doivent suivre les dispositions soit de l'Option A ou de l'Option B ci-dessous ; l'option applicable étant celle retenue dans le RPAO.

15.2 Option A : le montant de la soumission est libellé entièrement en monnaie nationale

Le montant de la soumission, les prix unitaires du bordereau des prix et les prix du détail quantitatif et estimatif sont libellés entièrement en francs CFA de la manière suivante :

- a) Les prix seront entièrement libellés dans la monnaie nationale. Le soumissionnaire qui compte engager des dépenses dans d'autres monnaies pour la réalisation des Prestations, indiquera en annexe à la soumission le ou les pourcentages du montant de l'offre nécessaires pour couvrir les

besoins en monnaies étrangères, sans excéder un maximum de trois monnaies de pays membres de l'institution de financement du marché.

- b) Les taux de change utilisés par le Soumissionnaire pour convertir son offre en monnaie nationale seront spécifiés par le soumissionnaire en annexe à la soumission conformément aux précisions du RPAO. Ils seront appliqués pour tout paiement au titre du Marché, pour qu'aucun risque de change ne soit supporté par le Soumissionnaire retenu.

15.3 Option B : Le montant de la soumission est directement libellé en monnaie nationale et étrangère.

Le soumissionnaire libellera les prix unitaires du bordereau des prix et les prix du Détail quantitatif et estimatif de la manière suivante :

- a) Les prix des intrants nécessaires aux fournitures et services quantifiables que le Soumissionnaire compte se procurer dans le pays du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué seront libellés en francs CFA tels que spécifié au RPAO et dénommée "monnaie nationale".
- b) Les prix des intrants nécessaires aux fournitures et services quantifiables que le soumissionnaire compte se procurer en dehors du pays du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué seront libellés dans la monnaie du pays du soumissionnaire ou de celle d'un pays membre éligible largement utilisée dans le commerce international.

15.4 Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué peut demander aux soumissionnaires d'exprimer leurs besoins en monnaies nationale et étrangère et de justifier que les montants inclus dans les prix unitaires et totaux, et indiqués en annexe à la soumission, sont raisonnables ; à cette fin, un état détaillé de ses besoins en monnaies étrangères sera fourni par le soumissionnaire.

15.5 Durant l'exécution des fournitures et services quantifiables, la plupart des monnaies étrangères restant à payer sur le montant du marché peut être révisée d'un commun accord par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué et l'entreprise de façon à tenir compte de toute modification survenue dans les besoins en devises au titre du marché.

Article 16 : Validité des offres

Le Soumissionnaire fournira, en tant que partie intégrante de son offre, des documents attestant qu'il satisfait aux dispositions de l'article 4 du RGAO.

Article 17 : Documents attestant de l'admissibilité des fournitures

17.1 En application des dispositions de l'article 5 du RGAO, le Soumissionnaire fournira, en tant que partie intégrante de son offre, les documents attestant que l'ensemble des fournitures et services qu'il se propose de fournir en exécution du Marché satisfont aux clauses techniques particulières.

17.2 S'agissant des fournitures importées, les documents y afférant consisteront en une déclaration sur le pays d'origine des fournitures et services proposés dans le Bordereau des prix, déclaration à confirmer par un certificat d'origine délivré au moment de l'embarquement, entre autres.

Article 18 : Documents attestant de la conformité des fournitures

18.1. Pour établir la conformité des fournitures et /ou services quantifiables au Dossier d'Appel d'Offres, le Soumissionnaire fournira dans le cadre de son offre les preuves écrites que les fournitures ou services se conforment aux spécifications et clauses techniques ainsi qu'aux normes spécifiées (le cas échéant) dans le Descriptif de fourniture.

18.2. Ces preuves peuvent revêtir la forme de prospectus, dessins ou données et comprendront une description détaillée des principales caractéristiques techniques et de performance des fournitures, démontrant qu'ils correspondent pour l'essentiel aux dites spécifications.

18.3. Le Soumissionnaire fournira également une liste donnant tous les détails, y compris les sources d'approvisionnement disponibles et les prix courants des pièces de rechange, outils spéciaux, consommables, etc., nécessaires au fonctionnement correct et continu des fournitures depuis le début de leur utilisation par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué et pendant la période précisée au RPAO.

18.4. Les normes qui s'appliquent aux modes d'exécution, procédés de fabrication, équipements et matériels, ainsi que les références à des noms de marque ou à des numéros de catalogue spécifiés par (le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué) sur le Bordereau des quantités, calendrier de livraison, et spécifications techniques ne sont mentionnés qu'à titre indicatif et n'ont nullement un caractère restrictif.

18.5 Le Soumissionnaire peut leur substituer d'autres normes de qualité, noms de marque et/ou d'autres numéros de catalogue, pourvu qu'il établisse à la satisfaction de Maître d'Ouvrage que les normes, marques et numéros ainsi substitués sont substantiellement équivalents ou supérieurs aux spécifications du Bordereau des prix et les spécifications techniques.

18.6. Propositions variantes des soumissionnaires

a) Excepté dans le cas mentionné à l'Article 18.6 ci-dessous, les soumissionnaires souhaitant offrir des variantes techniques doivent d'abord chiffrer la solution de base du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué telle que décrite dans le Dossier d'Appel d'Offres, et fournir en outre tous les renseignements dont le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué a besoin pour procéder à l'évaluation complète de la variante proposée, y compris les plans, spécifications techniques, sous-détails de prix et tous autres détails utiles. Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué n'examinera que les variantes techniques, le cas échéant, du soumissionnaire dont l'offre conforme à la solution de base a été évaluée la moins-disante.

b) Quand les soumissionnaires sont autorisés, suivant le RPAO, à soumettre directement des variantes techniques pour certaines parties des fournitures complexes, ces parties de fournitures doivent être décrites dans les Spécifications techniques. Le dossier d'appel d'offres doit préciser de manière claire, la façon dont les variantes doivent être prises en considération pour l'évaluation des offres.

Article 19 : Validité des offres

19.1. Les offres doivent demeurer valables pendant la période spécifiée dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres pour compter de la date de remise des offres fixée par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué, en application de l'Article 23 du RGAO. Une offre valable pour une période plus courte, sera considérée par la Commission de passation des marchés comme non conforme, sauf si le délai de validité du cautionnement de soumission est conforme. Dans ce cas, un délai de quarante-huit (48) heures est accordé au soumissionnaire pour produire une lettre d'invitation à soumissionner.

19.2. Dans des circonstances exceptionnelles, le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué peut solliciter le consentement du soumissionnaire à une prolongation du délai de validité. La demande et les réponses qui lui seront faites le seront par écrit (ou par télécopie). La validité du cautionnement de soumission prévu à l'Article 20 du RGAO sera de même prolongée pour une durée correspondante. Un Soumissionnaire peut refuser de prolonger la validité de son offre sans perdre son cautionnement de soumission. Un soumissionnaire qui consent à une prolongation ne se verra pas demander de modifier son offre, ni ne sera autorisé à le faire.

19.3. Lorsque le marché ne comporte pas d'article de révision de prix et que la période de validité des offres est prorogée de plus de soixante (60) jours, les montants payables au soumissionnaire retenu, seront actualisés par application de la formule y relative figurant à la demande de prorogation que le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué adressera au(x) soumissionnaire(s).

19.4. La période d'actualisation ira de la date de dépassement des soixante (60) jours à la date de notification du marché ou de l'ordre de service de démarrage des prestations au soumissionnaire retenu, tel que prévu par le CCAP. L'effet de l'actualisation n'est pas pris en considération aux fins de l'évaluation des offres.

Article 20. : Réunion préparatoire à l'établissement des offres

20.1. A moins que le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres n'en dispose autrement, le Soumissionnaire peut être invité à assister à une réunion préparatoire qui se tiendra aux lieu et date indiqués dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

20.2. La réunion préparatoire aura pour objet de fournir des éclaircissements et réponses à toute question qui pourrait être soulevée à ce stade.

20.3. Il est demandé au Soumissionnaire, autant que possible, de soumettre toute question par écrit de façon qu'elle parvienne au Maître d'Ouvrage ou au Maître d'Ouvrage Délégué au moins une semaine avant la réunion préparatoire. Il est possible que le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué ne puisse répondre au cours de la réunion aux questions reçues trop tard. Dans ce cas, les questions et réponses seront transmises selon les modalités de l'article 19.4 ci-dessous.

20.4. Le procès-verbal de la réunion auquel est joint la feuille de présence, incluant le texte des questions posées et des réponses données, y compris les réponses préparées après la réunion, sera transmis sans délai à tous ceux qui ont acheté le Dossier d'Appel d'Offres. Toute modification des documents d'appel d'offres énumérés à l'Article 8 du RGAO qui pourrait s'avérer nécessaire à l'issue de la réunion préparatoire sera faite

par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué en publiant un additif conformément aux dispositions de l'article 10 du RGAO, le procès-verbal de la réunion préparatoire ne pouvant en tenir lieu.

20.5. Le fait qu'un soumissionnaire n'assiste pas à la réunion préparatoire à l'établissement des offres ne sera pas un motif de disqualification.

Article 21 : Cautionnement de soumission

21.1. En application de l'article 13 du RGAO, le soumissionnaire fournira un cautionnement de soumission du montant spécifié dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres, et qui fera partie intégrante de son offre.

21.2. Le cautionnement de soumission sera conforme au modèle présenté dans le Dossier d'Appel d'Offres ; d'autres modèles peuvent être autorisés, par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué. Le cautionnement de soumission demeurera valide pendant trente (30) jours au-delà de la date limite initiale de validité des offres, ou de toute nouvelle date limite de validité demandée par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué et acceptée par le soumissionnaire, conformément aux dispositions de l'article 16.2 du RGAO.

Pour les prestations relevant des lettres commandes, les chèques certifiés et les chèques-banques sont admis au titre du cautionnement de soumission.

21.3. Toute offre non accompagnée d'un cautionnement de soumission acceptable sera rejetée par la Commission de Passation des Marchés comme incomplète. Le cautionnement de soumission d'un Groupement d'entreprises doit être établi au nom du mandataire soumettant l'offre.

21.4. Les offres des soumissionnaires non retenues (à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics) seront restituées dans un délai de quinze (15) jours ouvrables dès publication des résultats de l'attribution. Les offres non retirées dans ce délai peuvent être détruites, sans qu'il y ait lieu à réclamation.

21.5. Le cautionnement de soumission des soumissionnaires non retenus sont restitués dès publication des résultats d'attribution.

21. 6. Le cautionnement de soumission de l'attributaire du Marché sera libéré dès que ce dernier aura fourni le cautionnement définitif requis.

21. 7. Le cautionnement de soumission peut être saisi :

a) Si le soumissionnaire

- i.* retire son offre durant la période de validité,
- ii.* n'accepte pas la correction des erreurs en application de l'Article 31 du RGAO ; ou

b) Si, le soumissionnaire retenu :

- i.* Manque à son obligation de souscrire le marché en application de l'Article 39 du RGAO
- ii.* Manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif en application de l'Article 40 du RGAO ;

iii. Refuse de recevoir notification du marché.

Article 22 : Forme, format et signature de l'offre

22.1. Pour la soumission hors ligne :

- a) Le Soumissionnaire préparera un original de chaque volume constitutif de l'offre décrit à l'Article 13 du RGAO, portant clairement l'indication "ORIGINAL". De plus, le Soumissionnaire soumettra pour chaque volume le nombre d'exemplaires requis dans les RPAO, portant l'indication "COPIE". En cas de divergence entre l'original et les copies, l'original fera foi.
- b) L'original et toutes les copies de l'offre devront être écrits à l'encre indélébile (dans le cas des copies, des photocopies y compris sous la forme scannée sont également acceptables) et seront signés par la ou les personnes dûment habilitées à signer au nom du Soumissionnaire, conformément à l'article 6.1(a) ou 6.2(c) du RGAO, selon le cas. Toutes les pages de l'offre comprenant des surcharges ou des changements seront paraphées par le ou les signataires de l'offre.
- c) L'offre ne doit comporter aucune modification, suppression ni surcharge, à moins que de telles corrections ne soient paraphées par le ou les signataires de la soumission.

22.1. Pour la soumission par voie électronique.

- a) L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS ou sur tout autre moyen de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage dans le DAO. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD doit être déposée dans les services du MO/MOD ou AC concerné sous pli scellé avec la mention claire et lisible « copie de sauvegarde » et les références de l'appel d'offres dans les délais impartis.
- b) Les offres, accompagnées des pièces et documents exigés, sont rassemblées dans des fichiers électroniques et regroupées suivant leur nature administrative, technique et financière. Toutefois, s'agissant des pièces administratives elles sont introduites dans COLEPS par les structures émettrices.
- c) Les formats de fichiers choisis pour le dépôt des offres via COLEPS doivent être des formats courants dont l'usage est répandu dans le secteur professionnel comprenant les opérateurs susceptibles d'être intéressés par la consultation, pour une meilleure exploitation.
- d) Les documents et pièces transmis dans la plateforme COLEPS sont revêtus d'une signature électronique à travers l'usage du certificat.

D. DEPOT DES OFFRES

Article 23 : Cachetage et marquage des offres

23.1. Les Soumissionnaires doivent placer l'original et toutes les copies des pièces administratives énumérées dans le RPAO, dans une enveloppe portant la mention "DOSSIER ADMINISTRATIF ", l'original et toutes les copies de la proposition technique dans une enveloppe portant clairement la mention "PROPOSITION TECHNIQUE", et l'original et toutes les copies de la Proposition financière, dans une enveloppe scellée portant clairement la mention " PROPOSITION FINANCIERE "

Les différentes pièces de chaque volume seront numérotées dans l'ordre du RPAO et séparées par un intercalaire de couleur.

23.2. Les enveloppes intérieures et extérieures :

- a. Seront adressées au Maître d'Ouvrage ou au Maître d'Ouvrage Délégué à l'adresse indiquée dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres ;
- b. Porteront le nom du projet ainsi que l'objet et le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres indiqués dans le RPAO, et la mention "A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT".

23.3. Les enveloppes intérieures porteront également le nom et l'adresse du Soumissionnaire de façon à permettre au Maître d'Ouvrage ou au Maître d'Ouvrage Délégué de renvoyer l'offre scellée si elle a été déclarée hors délai conformément aux dispositions des articles 23 et 24 du RGAO.

23.4. Si l'enveloppe extérieure n'est pas scellée et marquée comme indiqué aux articles 21.1 et 21.2 susvisés, le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué ne sera nullement responsable si l'offre est égarée ou ouverte prématurément.

23.5 Dans le cadre de la soumission en ligne, l'offre à fournir par le soumissionnaire comprend trois fichiers électroniques correspondant aux trois volumes administratifs, technique et financier.

Chaque fichier doit explicitement porter un nom qui renvoie à la nature de son contenu (Offre Administrative, Offre Technique, Offre Financière).

23.6 Parallèlement à l'envoi électronique, les soumissionnaires doivent faire parvenir à l'Autorité Contractante ou au MO/MOD dans les mêmes délais impartis, une copie de sauvegarde de leur offre sur support physique électronique (CD, DVD, Clé USB...). Cette copie est transmise sous pli par voie postale ou par dépôt chez l'Autorité Contractante ou le MO/MOD. Ce pli, fermé, doit porter la mention « copie de sauvegarde » de manière claire et lisible, ainsi que les références de la consultation.

23.7 Les éléments constitutifs de l'Offre en ligne ou hors ligne du soumissionnaire doivent être les mêmes pour une consultation donnée.

23.8 Lorsque l'appel d'offres fait l'objet d'une ouverture en deux (02) temps, l'enveloppe contenant l'offre financière témoin, marquée comme telle, doit être paraphée par le Président de la commission et transmise à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics séance tenante.

Article 24 : Date et heure limite de dépôt des offres et Mode de soumission

24.1- Date et heure limites de dépôt des offres

- a. Les offres doivent être reçues par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué par l'entremise de leur structure interne de gestion administrative des marchés publics à l'adresse spécifiée à l'article 21.2 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres au plus tard à la date et à l'heure spécifiées dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
- b. La date et l'heure de réception des soumissions en ligne sont automatiquement enregistrées par la plateforme de dématérialisation à travers un mécanisme d'horodatage. Seules la date et l'heure de COLEPS ou de tout autre moyen de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage font foi.
- c. Pour l'horodatage, le fuseau horaire de référence est l'heure locale (GMT/UTC + 1). Cette heure est visible sur la page de soumission.
- d. Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué peut, à son gré, reporter la date limite fixée pour le dépôt des offres en publiant un additif conformément aux dispositions de l'article 10 du RGAO. Dans ce cas, tous les droits et obligations du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué et des soumissionnaires précédemment régis par la date limite initiale seront régis par la nouvelle date limite.
- b. e Les offres transmises par voie électronique donnent lieu à un accusé de réception mentionnant la date et l'heure de réception ainsi que les références de la consultation.

24.2 : Mode de soumission

Trois (03) modes de soumissions sont possibles :

- **En ligne (online)** : seules les soumissions en ligne sont acceptées pour cette consultation par l'Autorité Contractante et font foi.
- **Hors ligne (offline)** : seules les soumissions hors ligne sont acceptées pour cette consultation par l'Autorité Contractante et font foi.
- **En ligne ou hors ligne (on/offline)**. Les deux modes de soumission sont possibles. Toutefois, il n'est pas possible de soumissionner en ligne et hors ligne pour une même consultation.

Le mode de soumission retenu est précisé dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

NB : Au moment de la soumission en ligne, les plis des soumissionnaires sont automatiquement chiffrés ou cryptés c'est-à-dire que leur contenu est rendu illisible.

Article 25 : Offres hors délai

Quel que soit le mode de soumission, toute offre parvenue dans les services du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué après les date et heure limites fixées pour le dépôt des offres conformément à l'Article 24 du RGAO sera déclarée irrecevable par la commission de passation des marchés publics.

Article 26 : Modification, substitution et retrait des offres

26.1 Pour les soumissions hors ligne

- a) Un Soumissionnaire peut modifier, remplacer ou retirer son offre après l'avoir déposé, à condition que la notification écrite de la modification ou du retrait, soit reçue par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué avant l'achèvement du délai prescrit pour le dépôt des offres. Ladite notification doit être signée par un représentant habilité en application de l'article 21 du RGAO. La modification ou l'offre de remplacement correspondante doit être jointe à la notification écrite. Les enveloppes doivent porter clairement selon le cas, la mention « RETRAIT » et « OFFRE DE REMPLACEMENT » ou « MODIFICATION ».
- b) La notification de modification, de remplacement ou de retrait de l'offre par le Soumissionnaire sera préparée, cachetée, marquée et envoyée conformément aux dispositions de l'article 21 du RGAO. Le retrait peut également être notifié par télécopie ou e-mail, mais devra dans ce cas être confirmé par une notification écrite dûment signée, et dont la date, le cachet postal faisant foi, ne sera pas postérieure à la date limite fixée pour le dépôt des offres.
- c) Les offres dont les Soumissionnaires demandent le retrait en application de l'article 24.1 leur seront retournées sans avoir été ouvertes.
- d) Aucune offre ne peut être retirée dans l'intervalle compris entre la date limite de dépôt des offres et l'expiration de la période de validité de l'offre spécifiée par le modèle de soumission. Tout retrait par un Soumissionnaire de son offre pendant cet intervalle entraîne la confiscation du cautionnement de soumission conformément aux dispositions de l'article 20 du RGAO.

26.2. Pour les soumissions en ligne,

- a) Plusieurs offres peuvent valablement être transmises par un même soumissionnaire avant la date et l'heure limite de réception des offres. Dans ce cas, seule la dernière arrivée et sa copie de sauvegarde correspondante le cas échéant, sera prise en compte lors de l'évaluation, les autres copies de sauvegarde éventuelles devant être retournées sans être ouvertes.
- b) La modification, le remplacement ou le retrait de la copie de sauvegarde se fait conformément aux dispositions de l'article 24 alinéas 1 à 4.

E. OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES

Article 27 : Ouverture des plis et recours

27.1 Préalablement à l'ouverture des plis, les offres déposées par voie électronique sont déchiffrées par l'autorité contractante. Le déchiffrement consiste à rendre les offres lisibles et accessibles uniquement pour la Commission de passation des Marchés.

27.2. L'ouverture de tous les plis se fait en un temps ou en deux temps selon le type de procédure. L'ouverture de tous les plis se fait en un temps pour les appels d'offres ouverts de fournitures simples. Mais elle se fait en deux temps pour les fournitures et services quantifiables de grande importance ou complexes ayant fait l'objet d'un appel d'offres restreint.

27.3 Dans un premier temps, les enveloppes marquées « Retrait » seront ouvertes et leur contenu annoncé à haute voix, tandis que l'enveloppe contenant l'offre ou la copie de sauvegarde correspondante sera retournée au Soumissionnaire sans avoir été ouverte. Le retrait d'une offre ou la copie de sauvegarde ne sera autorisé que si la notification correspondante contient une habilitation valide du signataire à demander le retrait et si cette notification est lue à haute voix. Ensuite, les enveloppes marquées « Offre de Remplacement ou la copie de sauvegarde » seront ouvertes et annoncées à haute voix et la nouvelle offre

correspondante substituée à la précédente qui sera retournée au Soumissionnaire concerné sans avoir été ouverte. Le remplacement d'offre ou de la copie de sauvegarde ne sera autorisé que si la notification correspondante contient une habilitation valide du signataire à demander le remplacement et est lue à haute voix. Enfin, les enveloppes marquées « modification » seront ouvertes et leur contenu lu à haute voix avec l'offre correspondante. La modification d'offre ou de la copie de sauvegarde ne sera autorisée que si la notification correspondante contient une habilitation valide du signataire à demander la modification et est lue à haute voix. Seules les offres ou les copies de sauvegarde qui ont été ouvertes et annoncées à haute voix lors de l'ouverture des plis seront ensuite évaluées.

27.4. Toutes les enveloppes seront ouvertes l'une après l'autre et le nom du soumissionnaire annoncé à haute voix ainsi que la mention éventuelle d'une modification, le prix de l'offre, y compris tout rabais et toute variante le cas échéant, l'existence d'une garantie d'offre si elle est exigée, et tout autre détail que la commission de passation des marchés compétente peut juger utile de mentionner. Tous les rabais et variantes de l'offre annoncés lors de l'ouverture des plis seront soumis à évaluation.

27.5. Etant donné qu'une offre ou une copie de sauvegarde qui n'a pas été ouverte et lue à haute voix durant la séance d'ouverture des plis, ne peut pas être soumise à évaluation, la commission s'assurera systématiquement que toutes les offres reçues ont bel et bien été examinées.

27.6. Il est établi, séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis qui mentionne la recevabilité des offres, leur régularité administrative, leurs prix, leurs rabais, et leurs délais ainsi que la composition de la sous-commission d'analyse le cas échéant. Toutefois les informations relatives à ladite composition demeurent internes à la commission. Un extrait du procès-verbal à laquelle est annexée la feuille de présence signée par tous les participants est remis à chaque soumissionnaire à sa demande. Enfin seules les offres financières des soumissionnaires ayant atteint la note technique minimale requise sont ouvertes en présence des soumissionnaires concernés

27.7. A la fin de chaque séance d'ouverture des plis, le Président de la commission de passation des marchés met à la disposition du point focal désigné par l'organisme chargé de la régulation des marchés publics un exemplaire de l'offre de chaque soumissionnaire paraphé par ses soins.

27.8. En cas de recours, le soumissionnaire doit adresser sa requête au Comité d'examen des recours avec copie au Maître d'Ouvrage ou au Maître d'Ouvrage Délégué le cas échéant, au président de la commission de passation des marchés concerné à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics et à l'Autorité chargée des Marchés Publics.

Il doit parvenir dans un délai maximum de trois (03) jours ouvrables après l'ouverture des plis, sous la forme d'une lettre dûment signée par le requérant.

Ce recours qui ne peut porter que sur le déroulement de cette étape, notamment le respect des procédures et la régularité des pièces vérifiées, n'est pas suspensif.

Le cas échéant, l'Observateur Indépendant annexe à son rapport, le feuillet du registre de recours qui lui a été remis, assorti des commentaires ou des observations y afférents.

27.9. L'ouverture des plis transmis par voie électronique et ceux présentés sur support papier se fait au cours de la même séance. L'ouverture et l'examen des offres transmises par voie électronique sont soumis aux règles applicables au traitement des offres physiques.

Article 28 : Caractère confidentiel de la procédure

28.1. Aucune information relative à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des offres, à la vérification de la qualification des soumissionnaires et à la proposition d'attribution du Marché ne sera donnée aux soumissionnaires ni à toute autre personne non concernée par ladite procédure tant que l'attribution du Marché n'aura pas été rendue publique, sous peine de disqualification de l'offre du Soumissionnaire et de la suspension des auteurs de toutes activités dans le domaine des Marchés publics.

28.2. Toute tentative faite par un soumissionnaire pour influencer la Sous-commission d'analyse dans l'évaluation des offres, la Commission de Passation des Marchés dans la proposition d'attribution, ou le

Maître d’Ouvrage ou le Maître d’Ouvrage Délégué dans la décision d’attribution, peut entraîner le rejet de son offre.

28.3. Nonobstant les dispositions de l’alinéa 26.2, entre l’ouverture des plis et l’attribution du marché, si un soumissionnaire souhaite entrer en contact avec le Maître d’Ouvrage ou le Maître d’Ouvrage Délégué pour des motifs ayant trait à son offre, il devra le faire par écrit.

Article 29 : Éclaircissements sur les offres et contacts avec le Maître d’Ouvrage ou le Maître d’Ouvrage Délégué

29.1. Pour faciliter l’examen, l’évaluation et la comparaison des offres, le Président de la Commission de Passation des Marchés peut, sur proposition de la sous-commission d’analyse, demander aux soumissionnaires, aux administrations ou organismes compétents de donner des éclaircissements sur les offres.

29.2 La demande d’éclaircissements et la réponse sont formulées par écrit ou via COLEPS ou sur tout autre moyen de communication électronique indiqué par le Maître d’ouvrage dans le DAO, avec copie à l’organisme en charge de la régulation, mais aucun changement du montant ou du contenu de la soumission en vue de la rendre plus compétitive n’est recherché, offert ou autorisé.

29.3. La demande d’éclaircissement doit avoir pour but notamment de retrouver une information contenue dans l’offre, de vérifier l’exactitude des informations fournies par un candidat, le cas échéant, auprès des administrations émettrices, de demander à un soumissionnaire de confirmer la correction d’erreur de calcul ou d’omission découverte, d’apporter des précisions sur les aspects techniques non compris par la sous-commission d’analyse ou sur le contenu du sous-détail des prix, ou, de justifier les prix des offres jugées anormalement basses.

29.4. Le délai de réponse accordé aux demandes d’éclaircissement ne saurait excéder sept (07) jours ouvrables.

29.5 Sous réserve des dispositions de l’alinéa 1 susvisé, les soumissionnaires ne contacteront pas les membres de la Commission passation des marchés et de la sous-commission d’analyse pour des questions ayant trait à leurs offres, entre l’ouverture des plis et l’attribution du marché.

Article 30 : Détermination de la Conformité des offres et évaluation au plan technique

30.1. La Sous-commission d’analyse mise en place par la Commission de Passation des Marchés au préalable procédera à la vérification de l’éligibilité des soumissionnaires et à un examen détaillé des offres pour déterminer si elles sont complètes, si les garanties exigées ont été fournies, si les documents ont été correctement signés, et si les offres sont d’une façon générale en bon ordre.

30.2. La Sous-commission d’analyse déterminera ensuite si l’offre est conforme pour l’essentiel aux dispositions du Dossier d’Appel d’Offres en se basant sur son contenu sans avoir recours à des éléments de preuve extrinsèques. A ce titre, la Sous-commission d’Analyse :

- examinera l’offre pour confirmer que toutes les conditions spécifiées dans le Règlement Particulier de l’Appel d’Offres et le CCAP ont été acceptées par le Soumissionnaire sans divergence ou réserve substantielle ;
- évaluera les aspects techniques de l’offre présentée conformément à la clause 13.1.b du RGAO afin de s’assurer que toutes les stipulations du Bordereau des prix, la note méthodologique portant sur une analyse des prestations et précisant l’organisation et le programme que le soumissionnaire compte mettre en place ou en œuvre pour les réaliser (installations, planning, PAQ, sous-traitance, attestation de visite du site le cas échéant, etc.) sont respectées sans divergence ou réserve substantielle.

30.3. Une offre conforme pour l’essentiel au Dossier d’Appel d’Offres est une offre qui respecte tous les termes, conditions, et spécifications du Dossier d’Appel d’Offres, sans divergence ni réserve importante. Une divergence ou réserve importante est celle qui :

- i. limite de manière substantielle la portée ou l’étendue, la qualité ou les performances des fournitures et services connexes spécifiées dans le marché ;

- ii. Limite de manière substantielle, en contradiction au Dossier d'Appel d'Offres, les droits du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué ou ses obligations au titre du Marché ;
- iii. Est telle que son acceptation ou sa correction affecterait injustement la compétitivité des autres soumissionnaires qui ont présenté des offres conformes pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres.

30.4. Si une offre n'est pas conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, elle sera écartée par la Commission des Marchés Compétente et ne pourra être par la suite rendue conforme.

30.5. Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute modification, divergence ou réserve. Les modifications, divergences, variantes et autres facteurs qui dépassent les exigences du Dossier d'Appel d'Offres ne doivent pas être pris en compte lors de l'évaluation des offres.

Article 31 : Critères d'évaluation et de qualification du soumissionnaire

La Sous-commission s'assurera que le Soumissionnaire retenu pour avoir soumis l'offre substantiellement conforme aux dispositions du dossier d'appel d'offres, satisfait aux critères d'évaluation et de qualification stipulés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Il est essentiel d'éviter tout arbitraire dans la fixation de ces critères.

Article 32 : Correction des erreurs

32.1. La Sous-commission d'analyse vérifiera les offres reconnues conformes pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres pour en rectifier les erreurs de calcul éventuelles. La sous-commission d'analyse corrigera les erreurs de la façon suivante :

- a. S'il y a contradiction entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par les quantités, le prix unitaire fera foi et le prix total sera corrigé, à moins que, de l'avis de la Sous-commission d'analyse, la virgule des décimales du prix unitaire soit manifestement mal placée, auquel cas le prix total indiqué prévaudra et le prix unitaire sera corrigé ;
- b. Si le total obtenu par addition ou soustraction des sous totaux n'est pas exact, les sous totaux feront foi et le total sera corrigé ;
- c. En cas de divergence entre les prix en chiffres et ceux en lettres, le prix en lettres fait foi.

32.2. Le montant figurant dans la Soumission sera corrigé par la Sous-commission d'analyse, conformément à la procédure de correction d'erreurs susmentionnée et, avec la confirmation du Soumissionnaire, ledit montant sera réputé l'engager.

32.3. Si le Soumissionnaire ayant présenté l'offre évaluée la moins-disante, n'accepte pas les corrections apportées, son offre sera écartée et sa caution de soumission saisie.

Article 33 : Conversion en une seule monnaie

33.1. Pour faciliter l'évaluation et la comparaison des offres, la sous-commission d'analyse convertira les prix des offres exprimés dans les diverses monnaies dans lesquelles le montant de l'offre est payable en francs CFA.

33.2. La conversion se fera en utilisant le cours vendeur fixé par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), dans les conditions définies par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Article 34 : Evaluation et Comparaison des offres au plan financier

34.1. Seules les offres reconnues conformes, selon les dispositions des articles 29, 30 du RGAO, seront évaluées et comparées par la Sous-commission d'analyse.

34.2. En évaluant les offres, la sous-commission déterminera pour chaque offre le montant évalué de l'offre en rectifiant son montant comme suit :

- a. En corrigeant toute erreur éventuelle conformément aux dispositions de l'article 31.2 du RGAO;
- b. En convertissant en une seule monnaie le montant résultant des rectifications (a) ci-dessus, conformément aux dispositions de l'article 32 du RGAO ;
- c. En ajustant de façon appropriée, sur des bases techniques ou financières, toute autre modification, divergence ou réserve quantifiable ;

d. En prenant en considération les différents délais d'exécution proposés par les soumissionnaires, s'ils sont autorisés par le RPAO ;

e. Le cas échéant, conformément aux dispositions de l'article 14 du RGAO et du RPAO, en appliquant les remises offertes par le Soumissionnaire.

f. Le cas échéant, conformément aux dispositions de l'article 26 du RPAO et aux spécifications techniques, les variantes techniques proposées, si elles sont permises, seront évaluées suivant leur mérite propre et indépendamment du fait que le soumissionnaire aura offert ou non un prix pour la solution technique spécifiée par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué dans le RPAO.

34.3. L'effet estimé des formules de révision des prix figurant dans les CCAG et CCAP, appliquées durant la période d'exécution du Marché, ne sera pas pris en considération lors de l'évaluation des offres.

34.4. Si l'offre financière évaluée la moins-disante est jugée anormalement basse ou est fortement déséquilibrée par rapport à l'estimation faite par le Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué des prestations à exécuter dans le cadre du Marché, la sous-commission peut à partir du sous-détail de prix fournis par le soumissionnaire pour n'importe quel élément, ou pour tous les éléments du Détail quantitatif et estimatif, vérifier si ces prix sont compatibles avec les méthodes de construction et le calendrier proposé.

34.5 Sur proposition de la sous-commission d'analyse, le Président de la Commission de Passation de marchés peut demander aux soumissionnaires ou aux administrations et organismes compétents des éclaircissements sur les offres.

34.6 Dans le cas où une offre est jugée anormalement basse, la Commission de Passation des Marchés propose au Maître d'Ouvrage ou au Maître d'Ouvrage Délégué, de demander des justificatifs au soumissionnaire concerné.

Au cas où ils sont jugés inacceptables, ils sont transmis par le MO/MOD à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics, pour avis, en même temps que la demande d'éclaircissement.

Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué tient compte de l'avis l'organisme chargé de la régulation des marchés publics pour se prononcer.

Article 35 : Préférence accordée aux soumissionnaires nationaux

35.1 Lors de la passation d'un marché dans le cadre d'une consultation internationale, une marge de préférence est accordée, à offres équivalentes et dans l'ordre de priorité, aux soumissions présentées par :

- a) Une personne physique de nationalité camerounaise ou une personne morale de droit camerounais ;
- b) Une entreprise dont le capital est intégralement ou majoritairement détenu par des personnes de nationalité camerounaise ;
- c) Une personne physique ou une personne morale justifiant d'une activité économique sur le territoire du Cameroun ;
- d) Un groupement d'entreprises associant des entreprises camerounaises.

35.2 Les offres sont considérées équivalentes lorsqu'elles ont rempli les conditions techniques requises.

35.3 Pour les marchés de fournitures, le critère de préférence nationale ne peut être pris en compte que si la fourniture subit une transformation au niveau local ou régional d'au moins quinze pour cent (15%).

35.4 La préférence nationale ne peut être appliquée que lorsque le dossier d'appel d'offres le prévoit.

F. ATTRIBUTION DU MARCHE

Article 36 : Attribution

36.1. Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué attribuera le marché au Soumissionnaire ayant présenté une offre conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres, (disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante) et dont l'offre a été évaluée la moins-disante ou la mieux-disante en considérant le cas échéant les remises proposées.

36.2. Si l'Appel d'Offres porte sur plusieurs lots, l'attribution se fera selon les prescriptions du RPAO.

36.3-Dans tous les cas, toute attribution d'un marché est matérialisée par une décision du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué et notifiée à l'attributaire dans un délai maximum de soixante-douze (72) heures à compter de sa signature

36.4-Toute décision d'attribution d'un marché public par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué est insérée, avec indication de prix et de délai, dans le journal des marchés publics édité par l'organisme chargé de la régulation des marchés publics ou dans toute autre publication habilitée, notamment dans COLEPS ou sur tout autre moyen de communication électronique indiqué par le MO dans le DAO.

Article 37 : Droit du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué de déclarer un appel d'offres infructueux ou d'annuler une procédure

37.1 Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué se réserve le droit d'annuler un Appel d'Offres ou de déclarer un appel d'offres infructueux après avis de la commission des marchés compétente sans qu'il y'ait lieu à réclamation.

Toutefois, lorsque les offres ont déjà été ouvertes, l'annulation est subordonnée à l'accord de l'Autorité chargée des Marchés Publics.

37.2 Le Maître d'Ouvrage ou Maître d'Ouvrage Délégué notifie la décision d'annulation ou celle déclarant l'appel d'offres infructueux, au Président de la Commission de Passation des Marchés, avec copie à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics.

37.3 En cas d'allotissement, les dispositions prévues aux alinéas ci-dessus sont applicables à chacun des lots.

Article 38 : Notification de l'attribution du marché

38.1 Toute attribution d'un marché est matérialisée par une décision du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué et notifiée à l'attributaire dans un délai maximum de soixante-douze (72) heures à compter de sa signature. Toute décision d'attribution d'un marché public par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué est insérée, avec indication de montant et de délai d'exécution, dans le journal des marchés publics de l'organisme chargé de la régulation des marchés publics ou dans toute autre publication habilitée, notamment dans COLEPS.

38.2. Avant l'expiration du délai de validité des offres fixé par le RPAO, le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué notifiera à l'attributaire du marché par télécopie confirmée par lettre recommandée ou par tout autre moyen que sa soumission a été retenue. Cette lettre indiquera le montant que le Maître d'ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué paiera au cocontractant de l'administration au titre de l'exécution des prestations et le délai d'exécution.

Article 39 : Publication des résultats d'attribution du marché et recours

39.1. Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué dispose d'un délai de cinq (05) jours ouvrables pour la signature de la décision d'attribution et la publication des résultats à compter de la date de réception de la proposition d'attribution finale de la Commission des Marchés compétente, sauf en cas de suspension de la procédure.

39.2. Toute décision d'attribution d'un marché public par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué, est insérée avec indication du montant de l'Offre de l'attributaire et du délai, dans le journal des marchés publics édité par l'organisme chargé de la régulation des marchés publics ou dans toute autre publication habilitée.

39.3 Dès publication des résultats portant attribution, le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué adresse à chaque soumissionnaire qui en fait la demande, un extrait du rapport d'analyse le concernant.

39.4. Après la publication du résultat de l'attribution, les offres non retirées dans un délai maximal de quinze (15) jours seront détruites, sans qu'il y ait lieu à réclamation, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics si celle-ci n'a pas été collectée séance tenante.

39. 5. En cas de recours, il doit être adressé, au Comité chargé de l'examen des recours avec copies au Maître d'Ouvrage ou au Maître d'Ouvrage Délégué, au Président de la Commission de passation des

marchés concernée, à l'Organisme chargé de la Régulation des Marchés Publics, et à l'Autorité chargée des marchés publics. Il doit intervenir dans un délai maximum de cinq (05) jours ouvrables après la publication des résultats.

39.6 Ce recours peut donner lieu à la suspension de la procédure à l'appréciation de l'organisme chargé de la régulation des marchés publics.

Article 40 : Signature du marché

40.1. Après publication des résultats, le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué dispose d'un délai de cinq (05) jours ouvrables pour la signature du marché à compter de la date de souscription du projet de marché par l'attributaire

40.2. Préalablement à la signature du marché dans les conditions visées à l'alinéa ci-dessus, le projet de marché de gré à gré souscrit par l'attributaire est soumis à la Commission de Passation des Marchés compétente pour examen et avis.

40.3. Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué notifie le marché à son titulaire dans les cinq (5) jours ouvrables qui suivent la date de sa signature.

40.4. L'attributaire du marché dispose d'un délai de quinze (15) jours ouvrables à compter de sa réception pour souscrire le marché ou la lettre-commande pour souscrire le marché ou la lettre-commande. Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué se réserve le droit d'annuler la décision d'attribution après mise en demeure de l'attributaire restée sans suite. Dans ce cas, le cautionnement de soumission est saisi et le marché est attribué au candidat classé en seconde position.

Article 41 : Cautionnement définitif

41.1. Dans les vingt (20) jours calendaires suivant la notification du marché par le Maître d'Ouvrage ou Maître d'Ouvrage Délégué, le cocontractant fournira au Maître d'Ouvrage ou au Maître d'Ouvrage Délégué un cautionnement garantissant l'exécution intégrale des prestations, sous la forme stipulée dans le RPAO, conformément au modèle fourni dans le Dossier d'Appel d'Offres.

41.2. Le cautionnement définitif dont le taux, fixé dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres, varie entre 2 et 5% du montant TTC du marché, augmenté le cas échéant du montant des avenants, peut être remplacé par la garantie d'une caution d'un établissement bancaire agréé conformément aux textes en vigueur, et émise au profit du Maître d'ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué ou par une caution personnelle et solidaire.

41.3. Les petites et moyennes entreprises (PME) à capitaux et dirigeants nationaux ainsi que les organisations de la société civile peuvent produire à la place du cautionnement, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit une hypothèque légale, soit une caution d'un établissement bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur.

41.4. L'absence de production du cautionnement définitif dans les délais prescrits est susceptible de donner lieu à la résiliation du marché dans les conditions prévues dans le CCAG. Dans ce cas, le cautionnement de soumission est saisi par le Maître d'ouvrage.

PIECE N° III :
REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL
D'OFFRES (RPAO)

REGLEMENT PARTICULIER DE LA CONSULTATION

Références du RPAO	Description de la Disposition du RPAO
A- GENERALITES	
1.1	<p>- Nom et adresse du Maître d’Ouvrage : Recteur de l’Université de Bertoua</p> <p>- Référence de l’Appel d’Offres : N°/AONO/UBe/SIGAMP/CIPM/2026 du</p> <p>- Nombre de lots : Un (01) lot unique.</p> <p>Définition des prestations : Les prestations objet du présent appel d’offres consistent en l’acquisition des équipements de laboratoires à la Faculté des Sciences de l’Université de Bertoua. Le descriptif de ces équipements est détaillé dans la pièce 5 « Cahier des spécifications techniques » du présent dossier d’Appel d’offres.</p>
1.2.	<p>Le délai prévisionnel de livraison des équipements est de : quatre (04) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l’ordre de service de commencer les livraisons.</p>
1.4	<p>Nom, Objet de la fourniture : acquisition des équipements des laboratoires à la Faculté des Sciences (F.S) de l’Université de Bertoua. Les prestations comportent plusieurs phases : Non Conférence préalable à l’établissement des propositions : Non</p>
2	<p>Source(s) de financement : Les équipements objet du présent appel d’offres sont financées par le budget d’investissement public du l’Université de Bertoua de l’exercice 2026, sur la ligne d’imputation budgétaire N° 60 18 210 03 2220 24119.</p>
3	<p style="text-align: center;">Principes Ethiques</p> <p>Les Présidents et Membres de commission, les Soumissionnaires et les autres intervenants de la procédure doivent observer en tout temps, les règles d’éthique professionnelle les plus strictes. Ils doivent notamment s’interdire toute corruption ou toute autre forme de manœuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions ci-dessus sont définies de la façon suivante :</p> <p>(i) est coupable de “corruption” quiconque offre, donne, sollicite ou accepte directement ou indirectement un quelconque avantage en vue d’influencer l’action d’un agent public au cours de l’attribution ou de l’exécution d’un marché ou d’une lettre commande, et</p> <p>(ii) est coupable de “corruption” quiconque fournit, sollicite ou accepte plusieurs offres émises par le même soumissionnaire sous des noms des sociétés différentes et/ou sur des numéros d’enregistrement différents.</p> <p>(iii) se livre à des “manœuvres frauduleuses” quiconque déforme ou dénature des faits afin d’influencer l’attribution ou l’exécution d’un marché ou d’une lettre commande de manière préjudiciable au Maître d’Ouvrage ou au Maître d’Ouvrage Délégué. Les “Manœuvres frauduleuses” comprennent notamment toute entente ou manœuvre collusoire des soumissionnaires (avant ou après la remise de l’offre) visant à maintenir artificiellement les prix des cotations à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu d’une concurrence libre et ouverte, et à priver ainsi le Maître d’Ouvrage des avantages de cette dernière.</p>
4.	<p>L’appel d’offres est ouvert Sont admis à participer à la présente consultation, toutes les entreprises du droit camerounais exerçant dans le domaine concerné.</p>
5.1	<p>Provenance des matériaux, matériels et fournitures d’équipement et services : RAS</p>
6.1	<p>La liste des documents permettant d’établir la qualification du soumissionnaire comprend les pièces prévues au point 13 du présent RPAO.</p>
6.2	<p>En cas de groupement d’entreprises, chaque membre du groupement doit présenter un dossier</p>

	administratif complet. Les pièces suivantes " <i>attestation de domiciliation bancaire (sauf cas de co-traitance conjointe), quittance d'achat du DAO et cautionnement de soumission</i> " prévues au point 13.1 du RPAO étant uniquement présentés par le mandataire du groupement.
6.4	Dans le cadre du présent appel d'offres, la préférence nationale accordée aux soumissionnaires nationaux ne sera pas appliquée.
B- DOSSIER D'APPEL D'OFFRES	
9	<p>Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés de l'Université de Bertoua logé à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement, Rez-de-chaussée du bâtiment Principal du Rectorat de l'Université de Bertoua, dès publication du présent avis ou en ligne sur les plateformes COLEPS ou PRIDESOFT aux adresses :http://www.marchespublics.cm et http://www.publiccontracts.cm.</p> <p>Des éclaircissements peuvent être demandés au plus tard quatorze (14) jours avant la date de remise des offres. Les demandes d'éclaircissement doivent mentionner le nom et l'adresse complète du requérant et être expédiées à l'adresse suivante : UNIVERSITE DE BERTOUA, BP 416 Bertoua.</p>
C- PREPARATION DES OFFRES	
12	La langue de soumission est le Français ou anglais
13.1	<p>Le soumissionnaire devra produire une offre regroupée en trois (03) volumes et présentée comme suit :</p> <p>A–Volume I : Pièces administratives <i>Pour les soumissionnaires installés au Cameroun, elles comprendront notamment :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> a) La déclaration d'intention de soumissionner timbrée signée du représentant légal ou du mandataire dument désigné ; b) L'accord de groupement spécifiant le mandataire, le cas échéant ; c) Le pouvoir de signature, le cas échéant ; d) L'attestation de conformité fiscale délivrée par l'administration fiscale ; e) une attestation d'immatriculation timbrée au tarif en vigueur ; f) Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance ou tout autre document établi par l'institution compétente du pays de résidence du soumissionnaire étranger ; g) L'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par un établissement bancaire ou organisme agréé par le Ministre en charge des Finances du Cameroun sauf dispositions contraires prévues par la convention de financement ; h) La quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) et payable dans le Compte spécial CAS- ARMP n°33598860001 94 à la BICEC ; i) un cautionnement de soumission acquitté à la main (suivant modèle joint) et timbré au tarif en vigueur d'un montant de Sept cent mille (700 000) francs CFA et d'une durée de validité de cent vingt (120) jours, délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministre chargé des finances, à émettre les cautions dans le domaine des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO, ou toute autre forme prévue par la réglementation en vigueur (Chèque certifié, chèque banque, hypothèque légale), sauf dispositions contraires prévues par la convention de financement. A ce cautionnement, il sera joint le récépissé de consignation délivré par la Caisse de Dépôts et de Consignations (CDEC) ; j) Une attestation de non-exclusion des marchés publics délivrée par l'organisme chargé de la régulation des marchés publics portant le numéro et l'objet de l'Appel d'Offres ;

- k) Une attestation de conformité sociale délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations sociales vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de trois (03) mois à compter de la date de signature de ladite attestation;
- l) Une copie du registre de commerce certifiée par l'autorité compétente.

En cas de groupement chaque membre du groupement doit présenter un dossier Administratif complet, les pièces g, h, i étant uniquement présentées par le mandataire du groupement.

NB : Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

B–Volume II : Offre technique

Elle comprend notamment :

b.1. Les renseignements sur la qualification

La liste des documents à fournir par les soumissionnaires pour justifier leur qualification notamment en ce qui concerne les références, le matériel et le personnel comprend :

b.1.1 Expérience du soumissionnaire

- **b.1.1.1 Expérience générale** : Avoir effectivement exécuté deux (02) **contrats** dans les marchés de fournitures au cours des cinq (05) dernières (2025, 2024, 2023, 2022 et 2021) qui précèdent la date limite de dépôt des soumissions.
- **b.1.1.2 Expérience spécifique** : Avoir effectivement exécuté de manière satisfaisante au moins un (01) contrat similaire aux équipements de laboratoires et ateliers au cours des cinq (05) **dernières années** (2025, 2024, 2023, 2022 et 2021) avec une valeur minimale de **vingt-cinq millions (25 000 000) fca**.

NB : Ces références devront être accompagnées des pièces justificatives, en l'occurrence :

- Copies des premières, deuxièmes et dernières pages du contrat ;
- PV de réception provisoire ou définitive, ou l'Attestation de bonne fin signée du Maître d'Ouvrage ;
- Copie du dernier décompte pour les contrats en cours.

b.2. Proposition technique

La liste des documents à fournir par les soumissionnaires pour justifier leur proposition technique comprend :

- Conformité des équipements ;
- les prospectus en couleur de l'équipement proposé ;
- la garantie et le service après-vente :
 - Disponibilité des pièces de rechanges ;
 - Certificat de garantie d'au moins 06 (six) mois.
- le calendrier et le délai de livraison des équipements.

b.3. Les preuves d'acceptations des conditions du marché

Le soumissionnaire remettra les copies dûment paraphées sur chaque page et signée à la dernière précédée de la mention « **lu et approuvé** », des documents ci-après :

- a) Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ;
- b) Les Spécifications techniques (ST).

b.4. Le soumissionnaire remplira et souscrira les formulaires :

- la charte d'Intégrité
- La déclaration d'engagement au respect des clauses sociales et environnementales

b.5. Commentaires CCAP et Spécifications techniques

Le soumissionnaire devra joindre la note d'observation sur les CCAP et/ou les Spécifications

	<p>techniques, assortie d'éventuelles propositions.</p> <p>b.6. La capacité financière et Chiffres d'affaires Les Soumissionnaires devront présenter notamment : ▪ L'attestation de capacité financière d'un montant de vingt millions (20 000 000) fcfa délivrée par une banque agréée de 1^{er} ordre ; Le chiffre d'affaires du soumissionnaire pour les années 2021 ; 2022 ; et 2023 ; 2024 et 2025 d'au moins vingt millions (20 000 000) francs cfa (bilan certifié).</p> <p>b.7. La déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché attribué au cours des trois (03) dernières années.</p> <p>C. Volume 3 : Offre financière Cette enveloppe comprendra les documents ci-après : c.1. La soumission proprement dite, en original rédigée selon le modèle joint, timbré au tarif en vigueur, signée et datée ; c.2. Le cadre du Bordereau des prix unitaires et/ou forfaitaires dûment rempli ; c.3. Le cadre du Détail quantitatif et estimatif dûment rempli ; c.4. Le Sous-détail des prix unitaires et/ou la décomposition des prix forfaitaires. Les soumissionnaires utiliseront à cet effet les pièces et modèles ou formulaires types prévus dans le Dossier d'Appel d'Offres. NB : Les différentes parties d'un même dossier seront séparées par les intercalaires de couleur autre que le blanc aussi bien dans l'original que dans les copies, de manière à faciliter son examen.</p>
14	<p>Impôts et taxes : Les prix proposés doivent être libellés Toutes taxes comprises L'élément dépenses locales doit être libellé dans la monnaie nationale : Oui Les prix du marché ne seront pas révisables.</p>
15.2	<p>Dans le cadre de la présente consultation, la monnaie de l'offre est définie suivant l'option A (monnaie locale uniquement) Le taux de change pour convertir l'offre du soumissionnaire en monnaie locale ainsi que pour convertir les futurs décomptes en monnaie étrangère, sera celui de la BEAC trois (03) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des offres.</p>
19	<p>Validité des offres : La période de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite de dépôt des offres.</p>
21	<p>Le montant du cautionnement s'élève à Sept cent mille (700 000) francs cfa. Le cautionnement de soumission peut être saisi : a. Si le soumissionnaire : i. retire son offre durant la période de validité, où ; ii. n'accepte pas la correction des erreurs en application de l'Article 31 du RGAO ; où b. Si, le soumissionnaire retenu : i. Manque à son obligation de souscrire le marché en application de l'Article 39 du RGAO ; ii. Manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif en application de l'Article 40 du RGAO ; iii. Refuse de recevoir notification du marché.</p>

22.1	<p>Soumission par voie électronique (en ligne) Pour la soumission par voie électronique, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 5 MO pour l'Offre Administrative ; - 15 MO pour l'Offre Technique ; - 5 MO pour l'Offre Financière. <p>Les formats acceptés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Format PDF pour les documents textuels ; - JPEG pour les images. <p>Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.</p> <p>L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS disponible à l'adresse http://www.marchespublics.cm ou http://www.publiccontracts.cm.</p>
D- DEPOT DES OFFRES	
23.1	<p>Cachetage et marquage des offres L'offre à fournir par le soumissionnaire comprend trois (03) fichiers électroniques correspondant aux trois (03) volumes : administratif, technique et financier. Chaque fichier doit explicitement porter un nom qui renvoie à la nature de son contenu (Offre Administrative, Offre Technique, Offre Financière).</p>
23.2	<p>Aux fins de la remise des offres, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire par voie électronique sur la plateforme COLEPS. Une copie de sauvegarde de la cotation enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », et une copie physique de l'Original du cautionnement provisoire en plus de la mention ci-dessous dans les délais impartis auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés de l'Université de Bertoua logé à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement, Rez-de-chaussée du bâtiment Principal du Rectorat de l'Université de Bertoua.</p> <p style="text-align: center;">AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°/AONO/UBE/SIGAMP/CIPM/2026 DUEN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DES LABORATOIRES A LA FACULTE DES SCIENCES (F.S) DE L'UNIVERSITE DE BERTOUA “A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT”.</p>
24.1	<p>Les date et heure limites de remise des offres sont les suivantes : Date : Heure : 13 heures, heure locale. Le fuseau horaire de référence est l'heure locale (GMT/UTC + 1) visible sur la page de soumission.</p>
24.2	<p>Mode de soumission Le mode de soumission en ligne, est le seul retenu pour le présent appel d'offres.</p>
E. OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES	

L'ouverture des plis se fait en **un (01) temps** et aura lieu le à **14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Université de Bertoua dans la salle des Actes de l'Université de Bertoua sise au Rez-de chaussée du bâtiment abritant le Rectorat de l'Université de Bertoua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être valide au moment du dépôt de l'Offre dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de **quarante-huit (48) heures** est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.

27 Est déclarée irrecevable et rejetée par la Commission Interne de Passation des Marchés :

- *les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt.*
- *les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;*
- *les plis non-conformes au mode de soumission ;*
- *Toute offre non conforme aux prescriptions du DAO ;*
- *L'absence du cautionnement de soumission délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministre chargé des finances, à émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Le cautionnement de soumission produit mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. Le cautionnement de soumission présenté par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.*

La Commission Interne de Passation des Marchés établira un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis, dont un extrait sera remis aux soumissionnaires qui le demandent.

L'évaluation des offres se fera sur la base des critères ci-après:

❖ **Les critères éliminatoires**

Il s'agit notamment :

✓ **Général**

- l'absence de la charte d'intégrité datée et signée;
- l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée;
- l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des prestations au cours des trois (03) dernières années ;
- les fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées.

31

✓ **Pièces administratives**

- l'absence du cautionnement provisoire d'un montant de **Sept cent mille (700 000) francs cfa** acquitté à la main et timbré au tarif en vigueur ainsi que du récépissé de consignation délivré par la Caisse de Dépôts et de Consignations (CDEC) ;

- la non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission).

✓ **Offre Technique**

- le non-respect d'au moins quatre (04) « Oui » sous-critères sur six (06) des critères essentiels ;
- Non-respect des spécifications techniques dans le CST du présent DAO ;

- l'absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de chantier durant les trois (03) dernières années ;
- l'absence de l'attestation de capacité financière ;
- l'absence d'une fiche technique/ prospectus des équipements proposés.

15.2.1 Offre financière

- l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière;
- l'absence de l'une des pièces de l'offre financière ci-dessous :
 - o la lettre de soumission timbrée datée et signée ;
 - o le bordereau des prix unitaires, paraphé et rempli de manière lisible ;
 - o le détail estimatif, daté et signé ;
 - o le sous-détail de prix pour les prix à corriger.

▪ Les critères dits essentiels (primordiaux ou clés)

Les critères essentiels à la qualification des fournisseurs porteront à titre indicatif sur

N°	Critères	Nombre de sous critères
1	Présentation générale des offres	04
2	Expérience du soumissionnaire	02
3	Caractéristiques techniques (conformité) des équipements de laboratoires proposés	À déterminer en fonction de la nature des équipements
4	Service après-vente et délai de garantie	02
5	Calendrier de livraison	01
6	Preuves d'acceptation des conditions du marché	02

NB : Système de notation des offres : mode binaire (oui ou non).

En cas de conflit entre les contenus des pièces du DAO, l'élimination d'une offre pour non-conformité aux prescriptions du DAO ne doit s'appuyer que sur des critères contenus dans le RPAO dont les dispositions priment sur celle des autres pièces

Critères et Sous critères es pour l'évaluation détaillée des offres

▪ Les critères éliminatoires seront évalués en fonction des sous critères ci-après :

N°	Rubrique	Oui/Non
I-Critères éliminatoires d'ordre général		
1.	Absence de la charte d'intégrité datée et signée	Oui/Non
2.	Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales	Oui/Non
3.	Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des prestations au cours des trois (03) dernières années	Oui/Non
4.	Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées.	Oui/Non
II- Critères éliminatoires relatifs au dossier administratif		
5.	Absence du cautionnement provisoire d'un montant Sept cent mille (700 000) francs cfa acquitté à la main et timbré au tarif en vigueur ainsi que du récépissé de consignation délivré par la Caisse de Dépôts et de Consignations (CDEC). NB : Un cautionnement de soumission produit mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. Le cautionnement de soumission présenté par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.	Oui/Non

6.	Non-production au-delà du délai de 48h d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission)	Oui/Non
III- Critères éliminatoires relatifs à l'offre technique		
7.	<ul style="list-style-type: none"> - le non-respect d'au moins quatre (04) « Oui » sous-critères sur six (06) des critères essentiels ; - Non-respect des spécifications techniques dans le CST du présent DAO ; - l'absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de chantier durant les trois (03) dernières années ; - l'absence de l'attestation de capacité financière ; - l'absence d'une fiche technique/ prospectus des équipements proposés. 	Oui/Non
IV- Critères éliminatoires relatifs à l'offre financière		
8.	Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière	Oui/Non
9.	Absence de l'une des pièces de l'offre financière ci-dessous : <ul style="list-style-type: none"> o la lettre de soumission timbrée datée et signée ; o le bordereau des prix unitaires, paraphé et rempli de manière lisible ; o le détail estimatif, daté et signé ; o le sous-détail de prix pour les prix à corriger. 	Oui/Non

▪ Critères essentiels

L'évaluation des critères essentiels ou relatifs à la qualification des Soumissionnaires portera à titre indicatif sur :

N°	Rubrique	Oui/Non
I- PRÉSENTATION DE L'OFFRE (Validation de trois (03) sous-critères pour obtenir un « oui »)		
1.	Lisibilité	Oui/Non
	Pièces dans l'ordre du RPAO	Oui/Non
	Sommaire	Oui/Non
	Intercalaire de couleur	Oui/Non
II- EXPÉRIENCE (Validation d'un (01) sous-critère pour obtenir un « oui » en priorité celui relatif à l'expérience spécifique)		
2.	A. Expérience générale (Validation de deux (02) sous-critères pour obtenir un « oui ») Avoir effectivement exécuté de manière satisfaisante au moins deux (02) contrats d'acquisition de fournitures au cours des cinq (05) dernières années (2025, 2024, 2023, 2022 et 2021) qui précèdent la date limite de dépôt des soumissions.	
	Référence 1	Oui/Non
	Référence 2	Oui/Non
	B. Expérience spécifique dans les fournitures similaires Avoir effectivement exécuté de manière satisfaisante au moins un (01) marché similaire aux équipements de laboratoires ou d'ateliers au cours des cinq (05) dernières années (2025, 2024, 2023, 2022 et 2021) avec une valeur minimale de vingt-cinq millions (25 000 000) fca	
	Référence 1	Oui/Non
	<i>Ces références devront être accompagnées des pièces justificatives, en l'occurrence :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Copies des premières, deuxièmes et dernières pages du contrat ; • PV de réception provisoire ou définitive, ou l'Attestation de bonne fin 	

		<i>signée du Maître d'Ouvrage ;</i> • <i>Copie du dernier décompte pour les contrats en cours.</i>		
	III- SERVICE APRÈS-VENTE (Validation de deux (02) sous-critères pour obtenir un « oui »)			
3.	Preuve de disponibilité des pièces de rechange et /ou d'un atelier de réparation pendant une période de Six (06) mois	Oui/Non	Oui/Non	
	Délai de garantie \geq 06 mois	Oui/Non		
4.	IV- CALENDRIER DE LIVRAISON (Validation d'un (01) sous-critère pour obtenir un « oui »)			
	Calendrier de livraison des équipements (Délai de livraison \leq délai prescrit par le DAO)	Oui/Non	Oui/Non	
	V- LES PREUVES D'ACCEPTATIONS DES CONDITIONS DU MARCHÉ (Validation de deux (02) sous-critères pour obtenir un « oui ») Les soumissionnaires devront présenter les copies dûment paraphées et signées avec la mention « lu et approuvé », des documents à caractères administratif et technique régissant le marché ci-après :			
5.	Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)	Oui/Non	Oui/Non	
	Les Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP)	Oui/Non		
	VI-MÉTHODOLOGIE (Validation de 80% des sous-critères de chaque équipement pour obtenir un « oui »)			
6.	Conformité des équipements		Oui/Non	
	En cas de conflit entre les contenus des pièces du DAO, l'élimination d'une offre pour non-conformité aux prescriptions du DAO ne doit s'appuyer que sur des critères contenus dans le RPAO dont les dispositions priment sur celle des autres pièces.			
33	La monnaie retenue pour la conversion en une seule monnaie est le franc CFA . La source du taux de change étant la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC). La date du taux de change est une date qui ne sera pas antérieure de plus de vingt-huit (28) jours à la date limite de dépôt des offres, ni postérieure à la date initiale d'expiration du délai de validité des offres. <i>le taux de change pour convertir l'offre du soumissionnaire en monnaie locale ainsi que pour convertir les futurs décomptes en monnaie étrangère, sera celui de la BEAC trois jours ouvrables avant la date limite de dépôt des offres.</i>			
	VII- ATTRIBUTION			
36	Le marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante après application des remises proposées le cas échéant.			
	VIII- CAUTIONNEMENT DEFINITIF			
41	Le taux du cautionnement définitif est de : 3% (cinq pour cent) du montant toutes taxes comprises du marché. Dans un délai de vingt (20) jours à compter de la date de notification du marché par le Maître d'ouvrage, le cocontractant fournira un cautionnement définitif suivant le modèle joint au Dossier d'appel d'offres. La non production dudit cautionnement dans les délais et conditions de l'article 28 du CCAP expose le soumissionnaire aux sanctions prévues par l'article 37 dudit CCAP			

PIECE N° IV :
CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES
PARTICULIERES (CCAP)

Table des matières

CHAPITRE I : GÉNÉRALITÉS	87
Article 1 : Objet de la lettre commande.....	87
Article 2 : Procédure de passation de la lettre commande	87
Article 3 : Attributions et nantissement.....	87
Article 4 : Langue, lois et règlements applicables	88
Article 5 : Normes	88
Article 6 : Pièces constitutives de la lettre commande.....	88
Article 7 : Textes généraux applicables	88
Article 8 : Communication	89
CHAPITRE II. EXECUTION DES PRESTATIONS.....	89
Article 9 : Consistance des prestations.....	89
Article 10 : Lieu et délai d'exécution de la lettre commande.....	115
Article 12 : Ordres de service	115
Article 13 : Lettre commande à tranches conditionnelles	117
Article 14 : Personnel et Matériel du cocontractant	117
Article 16 : Brevet	118
Article 17 : Transport, assurances et responsabilité civile	118
Article 18 : Essais et services connexes	119
Article 19 : Service après-vente et consommables.....	119
CHAPITRE III : RÉCEPTION DES PRESTATIONS.....	119
Article 21 : Réception provisoire	119
Article 22 : Documents à fournir après réception provisoire	121
Article 23 : Garantie contractuelle	121
Article 24 : Réception définitive	121
CHAPITRE IV : CLAUSES FINANCIÈRES.....	122
Article 25 : Montant de la lettre commande	122
Article 26 : Garanties et cautions	122
Article 27 : Lieu et mode de paiement	123
Article 28 : Variation des prix	123
Article 29: Formules de révision ou d'actualisation des prix.....	123
Article 30 : Formules d'actualisation des prix.....	123
Article 31 : Avances	123
Article 32 : Règlement des marchés des équipements	123
Article 33 : Intérêts moratoires.....	124
Article 34 : Pénalités.....	124
Article 35: Régime fiscal et douanier	125
Article 36: Timbres et enregistrement de la lettre commande.....	125
CHAPITRE V : DISPOSITIONS DIVERSES	125
Article 37: Résiliation de la lettre commande	125
Article 38 : Cas de force majeure	126
Article 40 : Différends et litiges	126
Article 41 : Edition et diffusion de la lettre commande	127
Article 42- et dernier : Validité et entrée en vigueur de la lettre commande	127
TITRE II : CAHIER DES SPECIFICATIONS TECHNIQUES (CST)	127
TITRE III : CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES	127
TITRE IV : CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF	127

TITRE I : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES ET PARTICULIERES (CCAP)

CHAPITRE I : GÉNÉRALITÉS

Article 1 : Objet de la lettre commande

La présente lettre commande a pour objet l'acquisition des équipements des laboratoires à la Faculté des Sciences (F.S) de l'Université de Bertoua suivant les caractéristiques techniques définies dans le Descriptif des Fournitures et les quantités du Devis Quantitatif et Estimatif destiné.

Article 2 : Procédure de passation de la lettre commande

La présente lettre commande est passée après Avis d'Appel d'Offres n°/AONO/MINESUP/SIGAMP/CIPM/2026 du en procédure d'urgence.

Article 3 : Attributions et nantissement

3.1. Définitions générales

- **Le Maître d'Ouvrage** est : le **Recteur de l'université de Bertoua**. il signe la lettre commande, ordonne le paiement des prestations, veille à la conservation des originaux des documents y relatifs et procède à la transmission des copies à l'Autorité chargée des marchés publics à l'organisme chargé de la régulation ;
- **Le Chef de service du Marché** est : le **Directeur des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'université de Bertoua** : Il s'assure de la bonne exécution des obligations contractuelles. Il veille au respect des clauses administratives, techniques et financières et des délais contractuels. Il est responsable de la direction générale de l'exécution des prestations, il arrête toutes les dispositions technico-financières et représente le Maître d'Ouvrage auprès des instances compétentes d'arbitrage des litiges. Il apporte au Maître d'Ouvrage une assistance générale à caractère administratif, financier et technique aux stades de la définition, de l'élaboration, de l'exécution et de la réception des prestations objet du marché.
- **L'Ingénieur du Marché** est le **Délégué Régional/MINMIDT**. (Ingénieur du marché). Il est accrédité par le Recteur de l'université de Bertoua, pour le suivi de l'exécution du marché sous la supervision du Chef de Service du Marché à qui il rend compte ;
- **L'organisme chargé du contrôle externe des marchés publics** est : le **Ministère en charge des marchés publics**. Il assure le contrôle de conformité de l'exécution du marché, délivre les visas préalables requis et vise le décompte général et définitif.
- **Le Cocontractant** est « **le nom de l'Entreprise** », BP :, Tél :, Fax....., Email..... est chargé de l'exécution des prestations prévues dans la lettre de commande ;

3.2. Nantissement

Aux fins d'application du régime de nantissement prévu à l'article 150 du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, le présent marché peut être donné en nantissement, sous réserve de toute forme de cession de créance.

Dans ce cas :

- L'autorité chargée de l'ordonnancement des paiements est : le **Recteur de l'université de Bertoua** ;
- L'autorité chargée de la liquidation des dépenses est : le **Recteur de l'université de Bertoua** ;
- L'organisme ou le responsable chargé du paiement est : **l'Agent Comptable auprès de l'université de Bertoua** ;
- Les responsables compétents pour fournir les renseignements au titre de l'exécution de la lettre commande sont :
 - **Le Chef de service du Marché** ;
 - **Le Doyen de la Faculté des Sciences de l'Université de Bertoua**.

Article 4 : Langue, lois et règlements applicables

4.1. La langue utilisée est le Français ou l'Anglais.

4.2. Le cocontractant s'engage à observer les lois, règlements, en vigueur en République du Cameroun et ce, aussi bien dans sa propre organisation que dans la réalisation de la lettre commande.

Si les lois et règlements en vigueur à la date de signature de la présente lettre commande venaient à être modifiés après la signature de la lettre commande, les coûts éventuels qui en découleraient directement seraient pris en compte sans gain ni perte pour chaque partie.

Article 5 : Normes

5.1 Les équipements livrés en exécution de la présente lettre commande seront conformes aux normes fixées dans les Spécifications Techniques, ou dans le Descriptif des équipements, et quand aucune norme applicable n'est mentionnée, à la norme faisant autorité en la matière et applicable au Cameroun, cette norme sera la norme la plus récemment approuvée par l'autorité compétente.

5.2. Le cocontractant étudiera, exécutera et garantira les fournitures de la présente lettre commande en prenant en considération la meilleure pratique de réalisation au Cameroun pour des opérations de technologie similaire.

Article 6 : Pièces constitutives de la lettre commande

Les pièces contractuelles constitutives de la présente lettre commande sont complémentaires. Elles sont par ordre de priorité :

1. la soumission ou l'acte d'engagement ;
2. L'offre du cocontractant et ses annexes dans toutes les dispositions non contraires au Cahier des Clauses Administratives particulières (CCAP), aux spécifications techniques de la fourniture (DF) ;
3. le cahier des clauses administratives particulières (CCAP) ;
4. les Spécifications Techniques des fournitures (ST);
5. le devis ou le détail quantitatif estimatif (DQE) ;
6. le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
7. le sous-détail des prix Unitaires (SDPU) et le cas échéant la décomposition des prix forfaitaires ;
8. le Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicable aux marchés publics de fourniture et de services quantifiables ;
9. le cahier des clauses administratives générales (CCAG) auquel il est spécifiquement assujéti ;
10. Tout autres documents utiles (les Procès-Verbaux (PV) de négociation, les CST, les Plans, les Stratégies de gestion et Plans de mise en œuvre Environnemental Social, Hygiène et Sécurité (ESHS), le Code de Conduite ESHS, l'analyse de la valeur du projet le cas échéant, etc.)..
11. La charte d'intégrité ;
12. La déclaration d'engagement social et environnemental.

Article 7 : Textes généraux applicables

La présente lettre commande est soumise aux textes généraux ci-après :

- la loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;
- la loi n° 98/013 du 14 juillet 1998 relative à la concurrence ;
- la loi n° 2015/018 du 21 décembre 2015 régissant l'activité commerciale au Cameroun ;
- la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques
- la loi n° 2025/012 du 17 décembre 2025 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2026;
- le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de

- Régulation des Marchés Publics et ses textes modificatifs subséquents ;
- le décret n° 2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
- le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au code des marchés publics ;
- le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- le Décret n°2018/0001/PM du 05 Janvier 2018 portant création d'une plateforme de dématérialisation dans le cadre des marchés publics et fixant ses règles d'utilisation ;
- le Décret n° 2018/0002/PM du 05 Janvier 2018 fixant les conditions et modalités de passation des marchés publics par voie électronique au Cameroun ;
- l'arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics de fournitures en vigueur ;
- la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;
- la circulaire n°0001877/C/MINFI du 31 décembre 2025, portant instructions relatives à l'Exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2026;
- la circulaire n°000002 du 19 février 2026 rappelant certaines dispositions relatives à la dématérialisation des marchés publics ;
- la lettre-circulaire n°000010/LC/MINMAP/CAB du 22 septembre 2020 clarifiant les documents de paiements des cocontractants de l'Administration à soumettre au visa préalable au paiement du Ministère Chargé des Marchés Publics ;
- la lettre-circulaire n°00019/LC/MINMAP/CAB du 05 juin 2024 relative aux modalités de constitution, de consignation, de conservation, de restitution et de déconsignation des cautionnements sur les Marchés Publics ;
- la Décision n° 000042/D/MINMAP/SG/DAJ/MNAS du 27 Février 2026 portant désignation d'un Président par intérim à la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de l'Université de Bertoua ;
- la Décision N° 00090/D/UBe/CAB/RECTEUR du 07 Février 2025 portant constatation de la Commission Interne de passation des Marchés de l'Université de Bertoua ;
- les textes régissant les autres corps de métier ;
- d'autres textes spécifiques au domaine concerné par de la présente lettre commande;
- les normes en vigueur.

Article 8 : Communication

8.1. Toutes les notifications et communications au titre de la présente lettre commande sont écrites et faites aux adresses suivantes :

a. Dans le cas où le cocontractant est le destinataire,

Madame/Monsieur....., Directeur/Gérant de la Société,

B.P :

Téléphone ::..... ..

b. Dans le cas où le Maître d'Ouvrage en est le destinataire :

Madame/Monsieur....., **Recteur de l'Université de Bertoua.**

B.P :




Téléphone ::..... ..





avec copie adressée dans les mêmes délais, au Chef de service et à l'ingénieur.

CHAPITRE II. EXECUTION DES PRESTATIONS

Article 9 : Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en l'acquisition des équipements des laboratoires ci après à la Faculté des Sciences de l'Université de Bertoua :

N°	EQUIPEMENT
1. LABORATOIRE DE SCIENCES BIOMEDICALES	
1	<p>Armoire de rangement : Version de meuble sous paillasse à tiroirs avec coulisses métalliques à galet ou coulisses sortie totale amortissantes à double paroi alu-laqué. Version à portes (charnières 110° amortissantes) avec étagères réglables. Mobile grâce aux roulettes (dont 2 à freins) Ø 80 mm. Chant 2 mm gris sur portes, tiroirs et nez de meuble.</p> 
2	<p>Effectuez des extractions d'ADN avec ce mélange d'alcool phénolique, de chloroforme et d'alcool isoamylique (25 : 24 : 1), additionné d'un tampon pour équilibrer la solution à un pH de 6,7 ou de 8,0.</p> <p>Le phénol-chloroforme Thermo Scientific™ Pierce est un phénol prémélangé à de l'alcool chloroforme/isoamyle (25 : 24 : 1) accompagné d'un flacon de tampon pour un équilibrage au pH 6,7 ou au pH 8,0</p> 
3	<p>L'isopropanol est un solvant organique polaire, clair et incolore, couramment utilisé dans les laboratoires de chimie et de biologie moléculaire. Il dissout une large gamme de substances chimiques et s'évapore rapidement. Ce produit (2-propanol) est de qualité biologie moléculaire et convient à la précipitation des acides nucléiques.</p> 
4	<p>L'éthanol, également appelé alcool éthylique ou alcool de grain, est un liquide incolore, volatil et inflammable, de formule chimique C₂H₅O.</p> <p>L'éthanol est une substance polaire, miscible avec l'eau et de nombreux solvants organiques tels que le méthanol, l'isopropanol, l'acétone, l'acétate d'éthyle et le</p>

	<p>glycérol.</p> 
5	<p>Balance de précision : Balance électronique numérique Balance de laboratoire de précision avec plateforme de comptage 2 modes d'alimentation : rechargeable/mode en ligne, longue autonomie en veille de 90 jours. Avantages : balance à plateforme en acier inoxydable avec indicateur de niveau, facile à nettoyer. Rapide et stable : réponse en une seconde, capteur haute performance précis à 0,001 G, précis et stable. Facile à utiliser : conversion rapide de l'unité de G / LB / OZ / CT et affichage des résultats sur un écran LCD facile à lire.</p> 
6	<p>Multiprises sécurisées Fabricant Deflex Dimension : 4,5 x 0,1 x 8,5 cm; 470 grammes ; Bloc Noir et Prises Jaunes ; style classique ; matière plastique métal ; forme rectangulaire ; alimentation CA ; Tension 250V ; Intensité 16A ; type E, 2 broches (Schuko), utilisé en France ; Etanche</p> 
7	<p>Chariots mobiles VEVOR Chariot de Laboratoire à 3 Étages Chariot à Service Médical 74x39,6x86 cm Desserte en Acier Inoxydable Charge 181 kg Déplacement Silencieux Dimension : 39,6P x 741 x 86H centimètres Marque : VEVOR Couleur : Argent</p> 
8	<p>Chronomètres / minuteurs : TFA Dostmann Minuteur numérique avec chronomètre et réveil, 38.2051.02, jusqu'à 99h/59min/59s, minuteur à œufs, minuteur pour Les devoirs, réveil à Court Terme, 2 Niveaux sonores, Blanc</p>



9

Agitateur : Mélangeur 3-en-1 pour plaques, tubes et mélange vortex est destiné aux applications où un mélange droit est nécessaire. Cet instrument à haute vitesse garantit le mélange complet de vos échantillons en quelques secondes. Contrôle 2Dmix remarquable pour un mélange optimisé avec la technologie anti-éclaboussures.
Mélangeur à grande vitesse (jusqu'à 3 000 tr/min)



10

Agitateur magnétique avec plaque de chauffage, mélangeur à double commande de chauffage de 1000 ml, chauffeur de laboratoire de chauffage de chauffage, vitesse de stimulation de 250 W 0-2



11

Blouse Standard Fermeture pressions, 2 poches basses et 1 poche poitrine. Polyester/coton de haute qualité. tissu pré rétréci bonne conservation des couleurs UPF 50+ 3 Poches deux poches plaquées Poche poitrine Fermeture pressions



12

Lunettes : Fabriqué en polycarbonate de haute qualité. Ils peuvent être utilisés de myopie pour vous protéger de la poussière, des gouttes et d'autres matériaux nocifs. La transparence de la lentille permet de bien voir et offre une vision claire.



13

Extincteur



14

Béchers : stonylab Bécher en Verre, 1 Pack Bécher en Verre Borosilicate Gradué Griffin de Forme Basse avec Bec verseur Bécher de Laboratoire, 100 ml



15

Fiolle Erlenmeyer
Stonylab 1 Paquet Flacon Erlenmeyer à Large Ouverture en Verre, 1000 ml Erlenmeyer
Bouteille en Verre Borosilicate Erlenmeyer Flask avec Jante Robuste



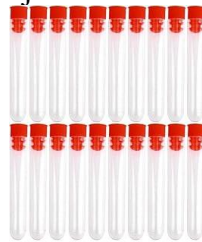
16

Eprouvettes graduées 500 ML - en Verre borosilicaté 3.3 - Instrument de précision de
qualité Laboratoire pour des mesures exactes dans Le Hobby de l'aquarium et au-delà,
Robuste et Clair



17

Tubes à essai
Tubes à essai avec bouchon à vis, Tubes en plastique transparent, conteneurs
d'échantillons de laboratoire, 20 pièces 12x75mm
Dimensions du produit (L x l x h) : 1 x 1 x 1 cm; 58 grammes
Date de mise en ligne sur Amazon.fr : 6 novembre 2025
Fabricant : NIDONE_XL_1004806
ASIN : B0FYNXTBD1
Numéro du modèle de l'article : Adjustable



18

Tubes flacon
Scientific Lot de 50 tubes à essai coniques en plastique avec bouchons à vis, tubes à
essai stériles de 50 ml avec couvercles réutilisables



19

Entonnoirs + papier filtre
Lot de 20 petits entonnoirs en plastique, mini entonnoirs, entonnoirs de laboratoire,
Dimensions du produit 30l x 40H millimètres Diamètre de l'extrémité large 3
Centimètres Poids de l'article 28 Grammes



--	--

20

Mortier
Fackelmann 45442 Mortier et pilon, mortier pilon cuisine, cuisine, accessoires, mortiers et pilons, ustensiles de cuisine, Porcelaine, 11,5 x 6,5 cm, Blanc



21	<p>pH-mètre + papier pH Mètre De PH De Laboratoire De Bureau, Mètre De PH De Bureau LCD, Testeuse De PH Et Température, Mètre De PH De Banc Auto-étalonnage, Précision $\pm 0,01$ PH, 2 Électrodes PH/température, Pour Environnement</p> 
----	---

22





Saturomètre
Plage de mesure :
Pouls : 20 - 250 BPM
SpO2 : 1 % - 100 %
Précision de perfusion : 0,03 % - 20 %
Affichage de la vitesse de numérisation : 6,25 mm/sec
Notification sonore et Notification sonore et visuelle
Résolution de l'écran : 320 x 480 pixels








23	<p>Thermomètre TFA 30.1033 Thermomètre à sonde numérique TFA 30.1033. Type d'écran: Numérique Afficher facteur de forme: Rectangulaire. Type de batterie: CR2032 Tension des piles: 3V. Largeur: 8,7 cm Profondeur: 1,7 cm Hauteur: 5,2 cm</p>
----	--

24


Bec-bunsen

	<p>Brûleur de laboratoire pratique ; Convient pour les réchauds C-206 Avec flamme réglable ; Fer à souder idéal pour les utilisations de laboratoire ; Température de flamme : 1.600 °C ; Poids: 340 grammes Fonctionne sur les cartouches CV470 plus</p> 
25	<p>Le microscope binoculaire DM750, LEICA®, à éclairage LED longue durée. Il dispose de tube binoculaire EZ inclinée à 45°, d'oculaires 10/20 fixes, d'un revolver 4 positions équipé d'objectifs plan 4x0.10, 10x/0.25, 40x/0,65x et 100x/1.25. Il est doté d'une platine commande à droite sans déport de crémaillère et avec support de lame. Le condenseur d'Abbe 0.9/1.25 est prévu pour le contraste de phase et de fond noir.</p> 
26	<p>Précision thermique : $\pm 0,25^{\circ}\text{C}$ (35°C à $99,9^{\circ}\text{C}$). À utiliser avec (équipement) : GeneAmp 2700, GeneAmp 9700, thermocycleur ; Dimensions : 46 x 24 x 21 cm (18,1 x 9,5 x 8,3 in) ; Tension : 100 à 240 V ; Gamme de températures : 0°C à 100°C ; Poids 8,3 kg (18,3 lb) ; Uniformité thermique : $< 0,5^{\circ}\text{C}$ (20 s après avoir atteint 95°C) ; Configurations des blocs : Bloc VeriFlex 96 puits, 0,2 ml.</p> 
27	<p>Lames et lamelles Kit de 50 lames de microscope vierges pré-nettoyées pour microscopes et 100 lamelles carrées pour expériences et analyses Dimensions du colis : 12,8 x 7,39 x 2,9 cm ; 308 grammes Date de mise en ligne sur Amazon.fr : 25 octobre 2025 Fabricant : CXWUZH ASIN : B0FJLMJRLD Numéro du modèle de l'article : ZZHXWJZBPUSA</p> 
28	<p>Boîte de dissection + kit Trousse d'instruments au kunststoff étui 30 x 21 x 3 cm, tOP qUALIITÄT 1 Aiguille et lanzettenförmig pointue 14 Skalpelgriff no 1 lame no 20 Scalpel 1 geballt 1 mikroskopierscheren 11,5 cm</p>

	<p>1 Pince brucelle, ergonomique, tête plate 14,5 cm-lame inoxydable</p> 
29	<p>Boîtes de Pétri Lot de 200 paquets boîtes de Pétri en plastique transparent avec couvercles, 60 mm de diamètre et 15mm de profondeur</p> 
30	<p>Kit électrophorèse verticale Dimensions du colis : 18,01 x 14 x 13 cm ; 1,5 kilogrammes Date de mise en ligne sur Amazon.fr : 30 juin 2025 Fabricant : LOMCOT ASIN : B0FG2XV24N Numéro du modèle de l'article : 679605063494</p> 
31	<p>Kit électrophorèse horizontale Dimensions du produit (L x l x h) : 4,5 x 2,5 x 2 cm; 2 kilogrammes Date de mise en ligne sur Amazon.fr : 25 avril 2022 Fabricant : Kalstein ASIN : B09YS54SNV Numéro du modèle de l'article : YR03417</p> 
32	<p>Tubes de prélèvement Pipette de laboratoire Micropipette Monocanal De Pipettes Pipette Manuelle Réglable Pistolet à Pipette Numérique</p> 
33	<p>Pipette de laboratoire Micropipette Monocanal De Pipettes Pipette Manuelle Réglable Pistolet à Pipette Numérique</p>



2. LABORATOIRE DE GEOSCIENCES

34	Microscopes de polarisation phénix (h3230rpg trinocular polarizing microscope)
35	<p>Sonde électrique sonore Sondeur de profondeur pour puits profond 300 m – Mètre ruban en acier pour mesure du niveau d'eau, usage industriel</p> 
36	Marteau de géologue ESTWING plat
37	Marteau de géologue ESTWING pointe
38	GPS GARMIN
39	Boussole Freiburger type 65
40	Réf : 506168 collection de 18 minéraux
41	Réf : 507075 Kit formation du pétrole-roche et lames minces

3. LABORATOIRE ENERGIES RENOUVELABLES

OUTILLAGE ÉLECTRIQUE




42	Caisse électricien complète
43	Pince ampèremétrique
44	multimètre numérique
45	Scie à métaux
46	Lames scie à métaux (boîte de 10)
47	Détecteurs de tension sans contact






OUTILLAGE MÉCANIQUE






48	caisse de jeux de clés pour mécanicien complet
49	Mètre ruban 5m
50	Niveau à bulle 60cm
51	Maillet caoutchouc
52	Étau d'établi 150mm
53	Pied à coulisse digital 150mm
54	Équerre de mécanicien







OUTILLAGE ÉLECTROPORTATIF



55	Perceuse-visseuse sans fil 18V
56	Chargeurs rapides
57	Meuleuse d'angle 125mm
58	Scie circulaire
59	Scie sauteuse
60	Perforateur SDS 800W
61	Pistolet à air chaud 2000W
62	Aspirateur d'atelier 30L
63	Jeu de forets métal/bois/béton






64	Disques de coupe (lot de 10)
PHOTOVOLTAÏQUE	
65	Pince à sertir MC4
66	Clés MC4 (paire)
67	Extracteur de fusible DC
68	Coupe-câble solaire
69	Dénudeur câble solaire 4-6mm ²
70	Testeur de câblage MC4
71	Testeur de polarité PV
72	Panneaux mono-christallin 300 WC
73	Régulateurs de charge MPPT 40A 12/24V
74	Régulateurs de charge PWM 30A
75	Onduleurs autonomes 3000W
76	Onduleurs connectés réseau 3000W
77	Onduleurs hybrides 3000W
78	Batteries AGM 12V 100Ah
79	Batteries Gel 12V 150Ah
80	Batteries Lithium LiFePO4 24V 100Ah
81	BMS (Battery Management System)
82	Densimètre (pour batterie plomb)
83	Testeur de batterie numérique
84	Brosse nettoyage bornes
85	Station météorologique complète
86	Structures au sol inclinable 4 panneaux
87	Panneaux poly-christallin 300 WC
88	Automate Programmable Industriel (fx3u-14MR/ES)
89	Automate Programmable Industriel (fx3u-30MR/ES)
3. LABORATOIRE BIOLOGIE	
90	<p>Microscope numérique binoculaire avec caméra Modèle : 1013153</p> 
91	<p>Spectrophotomètre UV-21 UV/VISIBLE 195-1050NM</p> 
92	<p>Analgésimètre, type Ugo Basile, modèle 37215</p> 





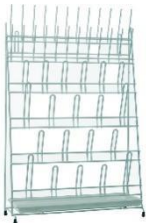

93	<p>Balance électronique sensible ; Modèle : BH1203B</p> 
94	<p>Centrifugeuse modèle LMC-4200R</p> 
95	<p>Toise</p> 
96	<p>Impédancemètre</p> 
97	<p>Ruban métrique</p> 
98	<p>Tensiomètre</p>

	
99	<p>Portoir p/tubes à essais "Z"</p> 
100	<p>Micropipette de :</p> <p>1 - 10μl ;</p> <p>10 - 100 μl ;</p> <p>100 - 1000μl</p> 
101	<p>Micro-spatules</p> 
102	<p>Pissettes</p> 
103	<p>-Agitateur magnétique à chauffant</p> <p>- Le kit C-MAG HS 7 IKAMAG® est fourni avec un agitateur C-MAG HS 7 (prise EU), un thermomètre à contact ETS-D5, une tige de support H 16 V, une tige de</p>






	<p>fixation H 38 et une noix de serrage en croix H 44</p> 
104	<p>Kit groupage sanguin</p> 
105	<p>Adjuvant complet de Freud : SKU:0855828 :</p> 
106	<p>Acide chlorhydrique</p> 
107	<p>Mannequin Squelette humain</p> 
108	<p>Mannequin Squelette oiseau</p> 
109	<p>Mortier avec pilon</p>

			
110	Cages métaboliques		
111	Congélateur		
112	Eprouvette graduée de : 100 ml		
113	Dendromètre (Ruban forestier) (marque STIHL, Oregon, Spencer)		
114	Clinomètre (marque Suunto)		

		
115	GPS (marque Garmin GPSMAP 65S	
116	Boussole de visée Suunto/Silva (Suunto KB-14)	
117	Télémètre laser (Nikon Forestry Pro II)	
4. LABORATOIRE CHIMIE		
118	Étuve de laboratoire 23 litres - BINDER ED23	
119	Balance analytique standard étalonnage externe 120 g à écran LCD - BEL ENGINEERING exactitude : 0,1 mg portée : 120 à 610 g plateau inox : Ø 80 mm	

		
120	Pompe à vide	
121	Doubles micro-spatules	
122	Spatules-cuillères	
123	Égouttoir en fil d'acier plastifié PVC, avec cuvette de récupération 44 emplacements à 45°	
124	Colonnes chromatographiques pour purification avec rodage 24/29 Volume/diamètre/longueur : 8-15 mL/10-15 mm/200 mm	
125	Colonnes chromatographiques pour purification avec rodage 24/29 Volume/diamètre/longueur : 25-35 mL/10-15 mm/200-300 mm	
126	Colonnes chromatographiques pour purification avec rodage 24/29 Volume/diamètre/longueur : 125 mL/20 mm/400 mm	
127	Colonne chromatographique pour fractionnement avec rodage 29/32 : Volume/diamètre/longueur : 280 mL/30 mm/400 mm	
128	Colonne chromatographique pour fractionnement avec rodage 29/32 : Volume/diamètre/longueur : 430 mL/30-40 mm/600 mm	



129	Colonne chromatographique pour fractionnement avec rôdage 29/32 : Volume/diamètre/longueur : 500-1000 mL/40-45 mm/600-800 mL
130	Réducteur rodé : taille 24/29 & 29/32 
131	Élargisseur rodé _mâle et femelle 24/29 & 29/32 
132	Raccord passe thermomètre 24/29 & 29/32 
133	appareil dean stark en verre, rodé, gradué, avec robinet ptfé 23/29 et 29/32 
134	Réfrigérant droit de Liebig, rodé 24/29 & 29/32 
135	Réfrigérant à boules d'allihn, rodé 24/29 & 29/32

	
136	<p>Extracteur Soxhlet, 250 ml Verre borosilicaté Composé pour: - 1 Corps extracteur, 250 ml (rodages 29/32 et 55/44) (ref. PBR004) - 1 Réfrigérant Dimroth (rodage 55/44) (ref. PBN028) Connecteur pour tube de 8 mm de diamètre intérieur. - 1 ballon à fond plat, 500 ml (rodage 29/32) (ref. PBK010) Cartouche d'extraction: 36x33x100 mm (Réf. PBD010)</p> 
137	<p>Évaporateur rotatif tout en verre résistant à la corrosion, pour l'extraction de solvants organiques</p> 
138	<p>Agitateur magnétique chauffant jusqu'à 280°C, numérique, H03D, 3 L</p> 
139	<p>Coffret de 17 barreaux magnétiques assortis</p> 
140	<p>Distillateur d'eau vertical</p>





149

Ensemble de distillation fractionnaire (avec colonne de vigreux)
Composé de : 1 colonne de vigreux de 320 mm, 1 réfrigérant droit de 250 mm, 1 ballon fond rond 250 ml, 1 tête pour distillation, 1 adaptateur pour thermomètre, 1 allonge coudée, 1 thermomètre (-10 à +110 °C) et les pinces en POM (Polyoxyméthylène) nécessaires pour les rodages. Tous les rodages sont en 29/32. Le connecteur est conçu pour tube de Øint. 8 mm



150

Pissette PE, 250 ml



151

Pince rouge pour joint en verre 24/29 et 29/32



152

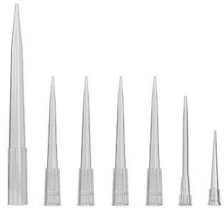



Poire pour pipettes, 2 ml, Pour Pipettes Pasteur







153




Micropipette autoclavable, vol. variable 10-100 µL






154	<p>Pointes pour micropipettes avec filtre, 100 µl, High Quality, 1000 PCs/sac</p> 
155	<p>Ampoule à décanter conique type SQUIBB, graduée, avec robinet PTFE, rodage avec bouchon en polyéthylène (PE). 50 mL ; 100 mL ; 250 mL</p> 
156	Eprouvettes graduées en verre 10 mL, 25 mL ; 50 mL, 100 mL
157	MgSO ₄ anhydre 1 kg
158	CaCl ₂ Anhydre 1 Kg
159	Na ₂ SO ₄ anhydre 1 Kg
160	Toluène 1L
161	DMSO 1L
162	Dichlorométhane 1L
163	4-Diméthylaminopyridine 500g
164	N,N'-Dicyclohexylcarbodiimide (DCC), 250 g
165	Gel de silice 60 Å, 230–400 mesh, 1 Kg
166	Acide sulfurique 1L
167	Acide chlorhydrique 1L
168	Acide nitrique 1L
169	<p>Buchner Funnel</p> 
170	<p>Tuyau à vide en caoutchouc 10m</p> 
171	Mini-Compresseur aérographe Modèle AS186 avec réservoir d'air et régulateur








172	Erlenmeyer 5 mL, 10 mL ;25 mL ; 50 mL, 100 mL
173	Becher 5 mL, 10 mL ;25 mL ; 50 mL, 100 mL
174	 Pince 3 doigts écartement 0 - 95 mm
175	Iodine $\geq 99.8\%$, solid, CAS 7553-56-2 (100 g)
176	Pipette pasteur en verre (Paquet de 250)
177	Pipette pasteur en plastique (Boîte de 1000)
178	Tube capillaire pour CCM (paquet de 500 pièces) 
179	Gants en latex : taille L (100)
180	Réfrigérateur 2 portes (90L)
181	Tubes eppendorf 5.0 mL (sachet de 100 tubes) 
182	Pinces brucelles (courbée, plate, inversée, standard) paquet de 4 
5. LABORATOIRE INFORMATIQUE	
183	Connexion internet <u>Camtel Blue</u> Blue Go Plus L: 40,000 FCFA for 240 GB + Unlimited Social Networks.

<p>184</p>	<p style="text-align: center;">Modem pour connexion internet</p> <p style="text-align: center;">Type de produit : Routeur modem wifi toute puce 4G Marque : TOPLINK Modèle : Pro 3 HW715s 4G LTE Cat4 Sélection automatique Wi-Fi double bande Brancher et utiliser Jusqu'à 32 utilisateurs Antenne 2 x 8 Dbi Batterie : 5000 mAh Garantie : 6 Mois</p> <div style="text-align: center;">  </div>
<p>185</p>	<p style="text-align: center;">Ordinateur complet Desktop</p> <div style="text-align: center;">  </div> <p style="text-align: center;">DESKTOP COMPLET HP 290 G9 INTEL CORE i3 12ieme Gen, 8Go de RAM, 512Go SSD, moniteur 22 pouces, neuf</p>
<p>186</p>	<p>Marqueurs pour tableau blanc effaçable</p> <p>Effaçable à sec, même après plusieurs jours, le marqueur Velleda est idéal pour une utilisation sur tableaux blancs. Son encre à base d'alcool dégage une faible odeur. Idéal pour présenter les leçons ou les exposés. Le feutre Velleda est disponible, commandez maintenant et faites-vous livrer.</p> <p>Marque : BIC Velleda Type de produit : Marqueur effaçable Type de pointe : Fine Quantité : 12 Couleurs : bleu, noir, rouge, vert</p> <div style="text-align: center;">  </div>

<p>187</p>	<p>Tableau de couleur blanche</p> <p>Nom du produit : tableau blanc classique. Type de tableau : magnétique en acier laqué Dimensions : 120x240cm La surface du tableau est inscriptible avec tous les marqueurs Un profilé aluminium design aux courbes élégantes Qualité supérieure de l'acier laqué Surface d'écriture facilement inscriptible et effaçable Suspension facile grâce aux crochets pour miroir inclus Emplacement horizontal et vertical</p> <p>Porte-accessoires inclus</p>
<p>188</p>	<p>Trépieds projecteurs CAHAYA</p> 
<p>189</p>	<p>Vidéo-Projecteur Epson Epson EB-E01, technologie 3LCD, résolution SVGA (800×600), luminosité 3 300 lumens, contraste 15 000:1, lampe UHE 210 W (jusqu'à 12 000 h en mode éco), taille d'image 30"–350", HDMI/VGA/USB, haut-parleur 2 W, correction Keystone ±30°, zoom 1.35×, consommation 327 W (225 W éco), dimensions 302×234×77 mm, poids 2,4 kg.</p> 
<p>190</p>	<p>Copieur Lexmark CX961se Lexmark Cartouche de toner d'origine Lexmark - Noir - Laser - 1500 pages - 1 chacune</p> 
<p>191</p>	<p>Imprimante tout-en-un HP DeskJet 2810e jet d'encre</p>

	
192	<p>Ramette de papiers A4 de 80g Double A Carton de 5</p> 
193	Un routeur TPLINK
194	Tableau couleur blanche ou verte 90*120cm
195	Trépied pour tableau
196	Pointeur pour vidéo-projecteur
197	<p>Écran de projection pour projecteur</p> <p>Type de produit: Tableau Blanc de Projection</p> <ul style="list-style-type: none"> • Marque: MW • Modèle: T180 • Dimension: 200 x 200cm • Couleur: Blanc
6. LABORATOIRE DE PHYSIQUE	
198	<p>Oscilloscope numérique Hantek DSO4254C 250MHz 4 Canaux Taux d'échantillonnage 1GSa/s.</p> 
199	<p>Oscilloscope numérique Hantek DSO4102C 100MHz 2 canaux</p> 
200	<p>UNI-T UTP3305: Laboratory supply (Alimentation Symétrique); Triple output stabilized power supply (Ch1 and Ch2: 0 to 32 V and 0 to 10 A, Ch3: 5 V and 5 A)</p>

	
201	Alimentation à découpage ajustable PS-3010 30V 10A 
202	KA3010P Alimentation DC programmable 0-30V 0-10A Haute précision 10mV1Ma 
203	Generateurs fonction basse frequence 20 MHz GBF 
204	ACL-7000 Plus ANALOG CIRCUIT LABORATORY - mcps: .Four circuit boards form 26 experiments. .Ideal tool for learning the basics of analog circuits. .Step-by-step exercises and application. .Integrated training system, with complete <INSTRUCTION>. .Combination with M21-7000 digital-analog training system as main unit. .Step-by-step exercises and application. .Expandability and flexibility of experiments greatly increased by large breadboard. .Boards can be changed easily. 
7. LABORATOIRE FILIERES PROFESSIONNELLES	
205	Kit de démarrage Arduino Uno
206	Kit de démarrage Arduino Mega
207	Automate Programmable (API)
208	Capteurs de vision
209	Oscilloscope numérique de laboratoire
210	Écran IHM (Interface Homme-Machine)

211	Plateforme d'apprentissage IA/ML pour maintenance
212	Kit de limite de plasticité
213	Scléromètre (marteau de Schmidt)
214	Capteurs de déformation (extensomètres, jauges)
215	Pasteurisateur électrique
216	Broyeur de manioc humide
217	Cosseteuse de manioc
218	Etuve pour yaourt
219	Ecrémeuse
220	Batteur à beurre électrique
221	Réfrigérateur
222	Machine mélangeur et découpeuse pour patte alimentaire
223	Vitrine réfrigérées
224	Analyseur de lait
225	Acidimètre / pH-mètre
226	Déshydrater
227	Stérilisateur
228	Ph-mètre alimentaire
229	Machine à sécher les fruits
230	Machine à broyeur des grains
231	Séchoir solaire alimentaire
232	Cuve de fermentation
233	Ensacheuse automatique patte alimentaire
234	Presse /essoreuse
235	Lyophilisateur
236	Machines d'extraction d'huile
237	Presse à fruit motorisé

Article 10 : Lieu et délai de livraison de la lettre commande

10.1 Le lieux de livraison des équipements est la Faculté des Sciences (F.S de l'Université de Bertoua.

10.2 Le délai de livraison est : **quatre (04) mois calendaires.**

10.3- Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Article 11 : Obligations du Maître d'Ouvrage

11.1. Le **Maître d'Ouvrage** est responsable des facilités d'accès pour le site, de l'utilisation et de l'accès à toutes les autres zones raisonnablement nécessaires à la bonne exécution de la lettre commande. Il doit fournir au Cocontractant les facilités pour l'accès aux sites des projets. Pour les sites éloignés au siège du Maître d'Ouvrage, les frais de transports pour leur accès sont à la charge du Cocontractant.

11.2 Le **Maître d'Ouvrage** assure au cocontractant la protection contre les menaces, outrages, violences, voies de fait, injures ou diffamations dont il peut être victime en raison ou à l'occasion de l'exercice de sa mission.

Article 12 : Ordres de service

Les différents ordres de service seront établis et notifiés ainsi qu'il suit :

12.1. Dès notification de la lettre commande au titulaire, le Maître d'Ouvrage dispose d'un délai de quinze (15) jours ouvrables pour signer l'ordre de service de démarrage des prestations. Cet Ordre de service est notifié au cocontractant par le Chef de service du marché dans un délai de sept (7) jours calendaires Une copie dudit ordre de service est transmise au Ministre en charge des Marchés Publics, à l'Organisme chargé de la Régulation, au Chef de service du marché, à l'Ingénieur de la lettre commande, à l'Organisme Payeur.

12.2. Les ordres de services ayant une incidence sur le montant et/ou sur le délai de la lettre commande, sont signés par le Maître d'Ouvrage dans les conditions suivantes :

a. Lorsqu'un ordre de service est susceptible d'entraîner le dépassement du montant de la lettre commande, sa signature est subordonnée aux justificatifs des finances par le Maître d'Ouvrage ;

b. En cas de dépassement du montant de la lettre commande, les modifications ne peuvent se faire que par voie d'avenant et les prestations supplémentaires ne peuvent être payées qu'après signature de ce dernier par le Maître d'Ouvrage.

c. Les ordres de service pour prestations supplémentaires peuvent être signés par le Maître d'Ouvrage et régularisés plus tard par voie d'avenant, tant que leur incidence financière est inférieure à **dix pour cent (10%)** du montant de la lettre commande.

Une copie des ordres de service susvisés sera adressée au Chef de service de la lettre commande, à l'Ingénieur de la lettre commande, à l'Organisme Payeur et au Maître d'œuvre le cas échéant.

d. Le visa préalable de l'Organisme Payeur sera éventuellement requis avant la signature de ceux ayant une incidence sur le montant.

e. En tout état de cause, toute modification touchant aux spécifications techniques ou clauses techniques particulières doit faire l'objet d'une étude préalable sur l'étendue, le coût et les délais de la lettre commande.

12.3. Les ordres de service à caractère technique liés au déroulement normal des prestations seront directement signés par le Chef de service de la lettre commande et notifiés au Cocontractant par l'ingénieur avec copie au Ministre en charge des Marchés Publics, à l'Organisme chargé de la Régulation et à l'Organisme Payeur.

12.4. Les ordres de service valant mise en demeure seront signés par le Maître d'Ouvrage, et notifiés au Cocontractant par le Chef de service, avec copie au Ministre en charge des Marchés Publics, à l'Organisme chargé de la Régulation, à l'Ingénieur de la lettre commande.

12.5 Les ordres de service de suspension et de reprise des prestations, pour cause d'intempéries ou autre cas de force majeure, seront signés par le Maître d'Ouvrage et notifiés par le Chef de service de la lettre commande au cocontractant, avec copie à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est, à l'Organisme chargé de la Régulation, à l'Ingénieur de la lettre commande.

12.6. Les ordres de service prescrivant les prestations nécessaires pour remédier aux désordres ne relevant pas d'une utilisation normale qui apparaîtraient dans les ouvrages pendant la période de garantie, seront signés par le Chef de Service, sur proposition de l'Ingénieur et notifiés au Cocontractant par l'Ingénieur.

12.7. Le Cocontractant dispose d'un délai de quinze (15) jours pour émettre des réserves sur tout ordre de service reçu. Le fait d'émettre des réserves ne dispense pas le Cocontractant d'exécuter les ordres de service reçus.

12.8. En cas de groupement d'entreprises, les ordres de service sont adressés au mandataire, qui a seule qualité pour présenter des réserves au nom du groupement qu'il représente.

12.9. La lettre commande peut comporter des tranches conditionnelles dont l'exécution est subordonnée, pour chacune d'entre elles, à la levée éventuelle de la clause de dénonciation et à la notification au Cocontractant, par ordre de service, de la décision du Maître d'Ouvrage de poursuivre l'exécution desdites tranches. Si cet ordre de service n'a pas été notifié au Cocontractant dans le délai imparti défini à l'article 14 de la présente lettre commande, le Maître d'Ouvrage et le Cocontractant sont, à l'expiration de ce délai, délié de cette obligation pour cette tranche conditionnelle.

12.10. L'ordre de service de démarrage des prestations de la tranche conditionnelle ne peut être notifié qu'après achèvement et réception provisoire de la tranche précédente. Toutefois, au cas où la condition suspensive de l'exécution de la tranche conditionnelle tient à la disponibilité de financement, la notification de l'ordre de service de démarrage est donnée dès lors que la preuve de disponibilité de financement est établie.

Article 13 : Lettre commande à tranches conditionnelles

Sans objet

Article 14 : Personnel et Matériel du cocontractant

14.1 Personnel

Toute modification, même partielle, apportée aux propositions de l'offre technique n'interviendra qu'après agrément écrit du Maître d'Ouvrage ou du Chef de service de la lettre commande. En cas de modification, le fournisseur le fera remplacer par un personnel de compétence (qualifications et expérience) au moins égale ou par un matériel de performance similaire et en bon état de marche.

14.2 En tout état de cause, les listes du personnel d'encadrement à mettre en place seront préalablement soumises à l'agrément écrit de l'ingénieur dans les **quinze (15) jours** qui suivent la notification de l'ordre de service de commencer les prestations. Passé ce délai, les listes seront considérées comme approuvées.

14.3 L'ingénieur disposera de **huit (08) jours** pour notifier par écrit son avis au Chef de service de la lettre commande. Le Maître d'Ouvrage se réserve la possibilité de refuser son agrément à une personne proposée par le cocontractant dont la qualification serait insuffisante.

Toute modification unilatérale apportée aux propositions en personnel d'encadrement de l'offre technique, avant et pendant les prestations constitue un motif de résiliation de la lettre commande tel que visé à l'article 41 ci-dessous.

Toute modification apportée sera notifiée au Maître d'Ouvrage pour approbation préalable.

14.4 Représentant du cocontractant

Dès notification de la lettre commande, le cocontractant désigne une personne physique qui le représente vis-à-vis de l'Administration pour tout ce qui concerne l'exécution du projet.

Cette personne chargée de la coordination des tâches afférentes aux prestations, doit disposer de pouvoirs suffisants pour prendre sans délai les décisions nécessaires à la bonne marche du projet.

14.5. Législation du travail

Le Cocontractant devra se conformer à la législation du travail en vigueur au Cameroun incluant la législation relative à l'embauche, la santé, la sécurité, la protection sociale, à l'HIMO, au quota de ressources locales à mobiliser.

Le cocontractant utilisera le matériel approprié de niveau comparable aux prescriptions du DAO, dans le projet d'exécution pour la bonne exécution des prestations selon les règles de l'art.

Toute modification apportée sera notifiée au Maître d'Ouvrage pour approbation préalable.

Article 15 : Rôles et responsabilités du cocontractant

15.1 Le cocontractant a pour mission d'assurer l'exécution la fourniture des biens sous le contrôle de l'Ingénieur et de remplir ses obligations de façon diligente, efficace et économique, tels que décrits dans les Spécifications techniques ou les clauses techniques, sous le contrôle de l'Ingénieur et ce conformément à la présente lettre commande aux règles et normes en vigueur au Cameroun et aux techniques et pratiques généralement acceptées dans le domaine d'activité concerné par le marché. Il est tenu notamment d'effectuer (s'il y a lieu) les essais et analyses, de déterminer, de choisir, d'acheter, et approvisionner tous les outillages, matériaux et fournitures nécessaires pour l'exécution des prestations. Il est tenu d'engager tout le personnel utile spécialisé ou non.

15.2- Le cocontractant est responsable vis-à-vis du Maître d'Ouvrage de la qualité des prestations, de la sécurité des fournitures, de leur transport jusqu'au site de livraison, de leur parfaite adaptation aux besoins de la commande concernée, de la bonne exécution des prestations et des prestations et interventions effectués par les sous-traitants agréés.

Il a l'obligation de remettre en état les ouvrages et matériels détériorés du fait de ses prestations et de se conformer à la législation en vigueur au Cameroun concernant le respect de l'environnement. Il devra exécuter toutes les fournitures spécifiées dans le CST et se conformer aux textes et directives mentionnés dans le cadre de

la lettre commande.

15.3 La présente lettre commande peut donner lieu à des sous-commandes suivant les modalités fixées par le Code et le Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux marchés des fournitures à condition d'obtenir une autorisation du Maître d'Ouvrage.

15.4 Nonobstant tout recours à une sous-commande, l'entreprise principale demeure responsable de l'exécution de toutes les obligations résultant de la lettre commande.

15.5 Les prestations objet de sous-commande doivent prioritairement être accordées aux Petites et Moyennes entreprises nationales dont cinquante-un (51%) au moins du capital est détenu par les nationaux, et en cas d'insuffisance ou de carence, aux PME et Grandes entreprises dont trente-trois pourcent (33%) au moins du capital est détenu par les nationaux.

15.6 Le cocontractant doit prendre en charge des frais professionnels et de la couverture de tous risques de maladie et d'accident dans le cadre de sa mission.

15.7 Pour les entreprises étrangères et à défaut de résider, le Cocontractant aura à maintenir en République du Cameroun pendant la période d'exécution du contrat, un représentant permanent dûment mandaté.

Article 16 : Brevet

Le fournisseur ou le cocontractant garantira le Maître d'Ouvrage contre toute réclamation des tiers touchant à la contrefaçon ou à l'exploitation non autorisée d'un brevet, d'une marque ou de droits de création industrielle résultant des prestations ou de l'emploi des fournitures ou de leurs composants.

Article 17 : Transport, assurances et responsabilité civile

17.1. Emballage pour le transport

Le cocontractant doit prendre toutes les dispositions nécessaires pour que les fournitures proposées soient protégées par un emballage soigné et approprié au transport maritime, aérien, ferroviaire ou routier. Le cocontractant doit faire toute diligence pour réparer tous les dégâts éventuellement occasionnés pendant le transport jusqu'au lieu de livraison.

17.2. Assurances

Le cocontractant devra, à ses propres frais, contracter et maintenir en vigueur dans un délai de quinze (15) jours à compter de la notification de la lettre commande, les assurances pendant toute la durée d'exécution de la lettre commande. L'identité des assureurs et la forme des polices seront soumises à l'approbation du Maître d'Ouvrage.

Les assurances ci-après devront être fournies au titre de la présente lettre commande :

a) **Assurance tous risques chantier ou des opérations d'assemblage** : couvrant la perte ou les dommages causés aux Installations sur le site, survenant avant l'achèvement des Installations, avec une extension de garantie couvrant la responsabilité du cocontractant au titre de la perte ou des dommages survenant pendant la période de garantie, aussi longtemps que le cocontractant restera sur le site pour exécuter ses obligations pendant la période de garantie.

b) **Assurance de responsabilité civile vis-à-vis des tiers** : couvrant les risques de dommages corporels causés à des tiers ou les risques de décès de tiers (y compris le personnel du Maître d'Ouvrage) et les risques de perte ou de dommages causés à des biens, survenant en relation avec la fourniture et le montage des Installations, le cas échéant.

En tout état de cause, la police doit couvrir tous les dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers ou aux ouvrages du lendemain de sa souscription, à la réception définitive des prestations.

Si le cocontractant s'abstient de contracter et /ou de maintenir les assurances visées ci-dessus, le Maître d'ouvrage pourra contracter ces assurances et les maintenir en vigueur, et déduire de temps à autres, de toute somme due au cocontractant en vertu du marché, toute prime que le maître d'ouvrage aura payée à l'assureur, ou recouvrer autrement le montant de la prime ainsi payée sera considéré comme si c'était une dette due par le cocontractant.

Le cocontractant devra veiller à ce que son ou ses sous-traitants souscrivent et maintiennent en vigueur, dans

toute la mesure nécessaire, des polices d'assurance appropriées couvrant leur personnel, leurs véhicules et les prestations exécutées par eux en vertu de la lettre commande, à moins que ces sous-traitants ne soient couverts par les polices contractées par le cocontractant.

Article 18 : Essais et services connexes

Le cocontractant est tenu d'avoir ses propres ateliers d'essais permettant d'exécuter tous les essais d'identification et de mise en fonctionnement des fournitures définis dans le CST. Lesdits essais dans ces ateliers sont assurés par le personnel et le matériel du cocontractant.

Article 19 : Service après-vente et consommables

Le Cocontractant aura à maintenir en République du Cameroun pendant une période de **six (06) mois** à compter de la date de réception définitive :

1. un représentant permanent dûment mandaté ;
2. des ateliers de réparation, le cas échéant ;
3. un personnel qualifié capable d'assurer toutes les réparations nécessaires au bon fonctionnement de l'équipement et/ou accessoires qu'il a fournis ;
4. un stock suffisant de pièces de rechange ou de consommables.

CHAPITRE III : RÉCEPTION DES PRESTATIONS

Article 20 : Documents à fournir avant la réception technique

Le cocontractant devra dans un délai de dix (10) jours au moins avant la réception provisoire du marché transmettre au Maître d'Ouvrage les documents suivants :

- Copie de la facture décrivant les équipements indiquant leurs quantités, leur prix et le montant total ;
- Notification de la livraison ou bordereau de livraison ;
- Copie du Cautionnement définitif ;
- Copie des diverses assurances.

Article 21 : Réception provisoire

21.1. Opérations préalables à la réception

Avant la réception provisoire, le cocontractant demande par écrit au Maître d'Ouvrage, avec copie à l'ingénieur, l'organisation d'une visite technique préalable à la réception.

Cette visite comprend entre autres opérations :

- la reconnaissance qualitative et quantitative des fournitures livrées ;
- la constatation éventuelle de l'inexécution des prestations prévues dans la lettre commande ;
- les constatations relatives à l'achèvement des livraisons ;
- les constatations des quantités des prestations effectivement fournies.

a) La commission de réception ou un technicien désigné à cet effet, procède aux vérifications en qualité et en quantités. Ces opérations font l'objet d'un procès-verbal dressé sur le champ et signé par l'Ingénieur et le Cocontractant.

b) Lorsque ces opérations sont effectuées par un technicien, celui-ci établit un procès-verbal portant proposition d'acceptation, de mise à réparer, à bonifier ou de rejet, qui est transmis à la commission pour décision.

c) La commission de réception technique ou le technicien commis à cette tâche, doit vérifier la conformité qualitative, technique et quantitative des prestations. En matière de réception technique, la commission prend une des décisions suivantes concernant tout ou partie de la prestation :

- Elle accepte en qualité et en quantité les prestations et, dans ce cas, sa décision est immédiatement exécutoire ;
- Elle constate que la prestation n'est pas conforme et en prononce le rejet. Toutefois, dans cette hypothèse, elle peut admettre soit que la prestation soit mise en conformité, soit qu'elle fasse l'objet d'une

réfaction. Le rejet de la prestation est notifié au Cocontractant par lettre recommandée ou simple lettre contre décharge s'il n'a pas signé le procès-verbal concluant à cette décision.

21.2. Réception Provisoire

Le cocontractant est tenu de faire connaître au Chef de service de la lettre commande au plus tard **dix (10) jours** avant l'expiration du délai contractuel, la date à laquelle il souhaite que soit réceptionnés les fournitures.

La réception provisoire sera prononcée aussitôt après la livraison des fournitures objet de la présente lettre commande et les Opérations préalables à la réception.

La Commission après vérification des spécifications technique et mise en fonctionnement des équipements examine le procès-verbal des opérations préalables à la réception et procède à la réception provisoire des prestations s'il y'a lieu.

La visite de réception est sanctionnée par la signature, séance tenante, par tous les participants d'un procès-verbal de réception mentionnant si elle est prononcée ou non et le cas échéant, les réserves à lever, assorties de délais, avant de prononcer ladite réception.

Au cas où la réception n'est pas prononcée, le procès-verbal de réception précise les réserves à lever assorties des délais, avant de prononcer ladite réception. Au cas où la réception n'est pas prononcée le procès-verbal de réception précise les réserves à lever assorties des délais, avant la prononciation de ladite réception.

Pour être valable, le procès-verbal de réception doit être signé par les deux tiers 2/3 au moins des membres de la commission dont le Président.

21.3. Composition de la commission de réception

La Commission de réception sera composée des membres suivants :

Président : Le Maître d'Ouvrage ou son représentant ;

Rapporteur : le Délégué Régional /MINMIDT . (Ingénieur du marché) ;

Membres :

- Le Responsable de chaque institution universitaire concernée/UBe;
- Le Directeur des Infrastructures, de la Planification et du Développement /UBe, le Chef de service du marché ;
- Le Doyen de la Faculté des Sciences ;
- Le Chef de Division des Infrastructures, des Équipements et du Matériel/UBe;
- Le Chef de Service des Constructions et des Équipements/UBe ;
- Le Chef de Service de la Maintenance/UBe;
- L'Agent chargé de la Comptabilité Matières du Rectorat.

Observateur : Le Représentant du MINMAP ;

Invité : Le Cocontractant.

Les membres de la commission de réception sont convoqués au moins dix (10) jours avant la date de réception. Le cocontractant ou le prestataire est convoqué à la réception par courrier au moins dix (10) jours avant la date de la réception. Il est tenu d'y assister (ou de s'y faire représenter). Son absence équivaut à l'acceptation sans réserve des conclusions de la Commission de réception.

21.4. Réceptions partielles

Il n'est pas prévu de réception partielle dans le cadre de la présente lettre commande.

21.5. Début de la période de garantie

La durée de garantie des prestations est fixée à **six (06) mois** à compter de la date d'achèvement des prestations précisée dans le procès-verbal de réception provisoire.

Pendant la période de garantie, le Cocontractant devra exécuter à ses frais et en temps utile, toutes les prestations nécessaires pour remédier aux désordres relevant des malfaçons, qui apparaîtraient dans les ouvrages.

21.6. Prise de possession des équipements

Toute prise de possession des équipements doit être précédée d'une réception partielle ou provisoire. Toutefois, s'il y a urgence, la prise de possession peut intervenir antérieurement à la réception, sous-réserve de l'établissement d'un état des lieux contradictoire.

21.7 : Rejet

Lorsque la Commission juge que les prestations appellent les réserves telles qu'il ne lui apparaît possible d'en prononcer ni la réception partielle ni la réception avec réfaction, bonification ou mise en réparation, le Chef de service du marché notifie une décision motivée de rejet.

Le Cocontractant dispose de quinze (15) jours pour présenter ses observations ; Passé ce délai, il est réputé avoir accepté la décision du Chef de service du marché. Si le Cocontractant formule des observations, le Chef de service du marché dispose ensuite de quinze (15) jours pour notifier une nouvelle décision, après avis de la Commission de réception, le cas échéant ; à défaut d'une telle notification, le Chef de service du marché est réputé avoir accepté les observations du Cocontractant.

En cas de rejet, le Cocontractant est tenu de rembourser les avances et acomptes déjà perçus.

Article 22 : Documents à fournir après réception provisoire

Le Cocontractant remettra à l'ingénieur du marché dans les trente (30) jours suivant la date de réception provisoire de l'ensemble des prestations les documents ci-après :

- Copie de la facture décrivant les fournitures indiquant leurs quantités, leur prix et le montant total ;
- Notification de la livraison ou bordereau de livraison ;
- Copie du Cautionnement définitif ;
- Copie des diverses assurances.

Article 23 : Garantie contractuelle

23.1. Délai de garantie

La durée de garantie des prestations est fixée à **six (06) mois** à compter de la date de réception provisoire des prestations. Le Cocontractant garantit que les équipements livrés en exécution du marché sont neufs.

23.2. Obligations pendant la période de garantie

Pendant la période de garantie, le Cocontractant doit maintenir à ses frais le matériel en état de fonctionnement, c'est-à-dire assurer dans les dix (10) jours de la notification de la panne par l'Administration et sur le lieu d'emploi, la remise en état du matériel pour toutes les pannes consécutives à des vices de construction ou à des défauts de fabrication qui apparaissent dans l'équipement, et signalées par le Chef de service du marché.

Si après réception provisoire, le cocontractant ne s'est pas conformé dans un délai de quinze (15) jours (préoccupation) aux prescriptions d'un ordre de service concernant les réparations ou réfections éventuelles, le Chef de service du marché sera en droit de les faire exécuter par ses propres ouvriers ou par un autre fournisseur et d'en recouvrer le montant aux dépens du cocontractant par déduction sur toutes sommes dues, garantie ou à devoir à ce dernier dans le cadre du marché.

Article 24 : Réception définitive

24.1. La réception définitive s'effectuera dans un délai maximal de quinze (15) jours à compter de l'expiration du délai de garantie.

24.2. La composition et la procédure de réception définitive sont la même que celles de la réception provisoire.

24.3- Le marché est clôturé définitivement dans les conditions fixées à l'article 32 alinéa 3 du présent CCAP concernant le Décompte général et définitif.

CHAPITRE IV : CLAUSES FINANCIÈRES

Article 25 : Montant de la lettre commande

Le montant de la lettre commande, tel qu'il ressort du détail ou devis estimatif ci-joint, est de (en chiffres)(*en lettres*) francs CFA toutes taxes comprises (TTC) ; soit :

- Montant HTVA : (en chiffres) (en lettres) francs CFA
- Montant de la TVA(en chiffres)_(en chiffres) francs CFA
- Montant de l'AIR :_(_____(____) francs CFA
- Net à percevoir= HTVA- AIR:_____(____) francs CFA

Article 26 : Garanties et cautions

Le cocontractant devra fournir les garanties émanant des banques ou organismes financiers agréés par le Ministre chargé des finances ou ayant un correspondant local agréé.

Les garanties décrites ci-après en faveur du Maître d'Ouvrage sont exigées dans les délais, pour le montant, selon la manière et sous la forme indiquée ci-après :

26.1. Cautionnement définitif

a) Il est constitué par le titulaire de la lettre commande et transmis au Chef Service du marché dans un délai maximum de vingt (20) jours calendaires à compter de la date de notification de la lettre commande et en tout cas avant le premier paiement.

b) Son montant est fixé à **3% (trois pour cent)** du montant TTC de la lettre commande augmenté le cas échéant du montant des avenants.

c) La garantie sera libellée dans la ou les monnaie(s) de la lettre commande, ou dans une monnaie librement convertible satisfaisant le Maître d'ouvrage, et devra suivre l'un des modèles fournis dans le Dossier d'appel d'offres, comme indiqué par le Maître d'ouvrage dans le CCAP, ou tout autre document satisfaisant le Maître d'ouvrage.

d) Les modes de substitution du cautionnement sont prévus à l'article 140 du Code des Marchés Publics.

e) Le cautionnement définitif sera restitué consécutivement par le Maître d'Ouvrage dans un délai d'un (01) mois suivant la date de réception provisoire des prestations, à la suite d'une mainlevée délivrée par le Maître d'Ouvrage après demande du cocontractant.

f) Les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux ainsi que les organisations de la société civile peuvent produire, à la place du cautionnement, soit un chèque certifié, soit un chèque banque, soit une hypothèque légale, soit une caution d'un établissement bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur.

26.2. Cautionnement de bonne exécution (en remplacement de la retenue de garantie)

La retenue de garantie est fixée à **10% (dix pour cent)** du montant TTC du marché augmentée le cas échéant du montant des avenants.

La restitution de la retenue de garantie ou du cautionnement de bonne exécution sera effectuée à compter de la réception définitive des prestations sur mainlevée délivrée par le Maître d'Ouvrage après expiration du délai de garantie.

A l'expiration d'un délai de 30 jours calendaires, les cautionnements cessent d'avoir effet ; l'organisme compétent est tenu de restituer ces cautionnements ou de libérer la retenue de garantie ou le cautionnement de bonne exécution sur simple demande du cocontractant de l'administration ; sauf si le Maître d'Ouvrage a dûment signifié à la caution du cocontractant qu'il n'a pas honoré toutes ses obligations.

Dans ce cas, il ne peut être mis fin à l'engagement de la caution que par main levée délivrée par le Maître d'Ouvrage.

26.2. Cautionnement d'avance de démarrage

Sans Objet.

Article 27 : Lieu et mode de paiement

Le Maître d’Ouvrage se libérera des sommes dues soit (montant net à mandater en chiffres et en lettres), francs CFA par crédit au compte n° _____ ouvert au nom du co-contractant à la banque_____

Article 28 : Variation des prix

Les prix sont fermes et non révisables.

Les acomptes payés au cocontractant au titre des avances ne sont pas révisables.

Article 29: Formules de révision ou d’actualisation des prix

(Sans objet)

Article 30 : Formules d’actualisation des prix

(Sans objet)

Article 31 : Avances

31.1. Le Maître d’Ouvrage n’accordera pas d’avance de démarrage dans le cadre de la présente lettre commande.

Article 32 : Règlement des marchés de fournitures

32.1. Décomptes provisoires

Les décomptes provisoires doivent être établis en sept (07) exemplaires à une fréquence **d’un (01) mois**.

L’Ingénieur dispose d’un délai de cinq (05) jours ouvrables pour transmettre au Chef de service du marché, le projet de décompte qu’il a approuvé.

Le chef de service quant à lui dispose d’un délai de vingt-un (21) jours ouvrables pour procéder à la liquidation et sa transmission au comptable chargé du paiement avec copie à l’organisme chargé du contrôle externe.

Les copies des décomptes provisoires doivent être transmises au Ministère en charge des marchés publics et à l’organisme chargé de la régulation des marchés publics.

Le délai maximum accordé au comptable assignataire pour le règlement des acomptes est fixé à quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de réception des décomptes transmis par le chef de service du marché.

Le montant HTVA de l’acompte à payer au cocontractant de l’administration sera mandaté comme suit :

- 97,8% ou 94,5% versé directement au compte du cocontractant de l’administration ;
- 19,25% au titre de la TVA ;
- 2,2% ou 5,5% versé au Trésor public au titre de l’AIR dû par le cocontractant.

32.2. Décompte final

Après achèvement des prestations et dans un délai maximum de **sept (07) jours** après la date de réception provisoire, le cocontractant établira à partir des constats contradictoires, le projet de décompte final des prestations effectivement réalisées qui récapitule le montant total des sommes auxquelles il peut prétendre du fait de l’exécution du marché dans son ensemble.

Ce projet de décompte final, une fois rectifié par l’ingénieur et accepté par le Chef de service du marché devient final. Il sert à l’établissement de l’acompte pour solde du marché, établi dans les mêmes conditions que celles définies pour l’établissement des décomptes mensuels.

Le Chef de service du marché dispose d’un délai de **dix (10) jours** pour notifier le projet rectifié et accepté à l’Ingénieur.

Le cocontractant de l’administration doit dans un délai maximal **de sept (07) jours** suivant la date de cette notification, renvoyer le décompte final revêtu de sa signature sans ou avec réserves, ou faire connaître les raisons pour lesquelles il refuse de signer.

Dans le cas où le cocontractant signe avec réserve ou ne signe pas le décompte final, les motifs de ce refus ou de ces réserves doivent être exposés par le cocontractant dans un mémoire récapitulatif de toutes les

réclamations dont il revendique le paiement, accompagné des justificatifs nécessaires, et transmis à l'Ingénieur dans le même délai que ci-dessus, sous peine de forclusion.

Le règlement du différend intervient alors selon les dispositions du code des marchés publics en vigueur et du CCAG applicable.

32.3. Décompte général et définitif

Le Chef de service du marché dispose d'un délai de **dix (10) jours** pour établir le décompte général et définitif au cocontractant de l'administration après la réception définitive.

A la fin de la période de garantie qui donne lieu à la réception définitive des fournitures, le Chef de service dresse le décompte général et définitif du marché qu'il fait signer contradictoirement par le cocontractant et le Maître d'Ouvrage. Ce décompte comprend :

- le décompte final ;
- le solde ;
- la récapitulation des acomptes mensuels.

La signature du décompte général et définitif sans réserve par le cocontractant, lie définitivement les parties et met fin à la lettre commande, et libère le cocontractant et le Maître d'Ouvrage de toutes leurs obligations, sauf en ce qui concerne les intérêts moratoires

Le cocontractant dispose d'un délai de **sept (07) jours** pour renvoyer le décompte général et définitif revêtu de sa signature.

La transmission du décompte général et définitif à l'Organisme payeur en vue du paiement est subordonnée au visa préalable du MINMAP. Pour cela, une copie de l'attachement correspondant et tous les décomptes provisoires devront lui être antérieurement transmis ou remis à son représentant sur le site le cas échéant

Les délais et les modalités de signature ainsi que de gestion des désaccords sont les mêmes que ceux du décompte final.

32.4. Règlement en cas de groupement d'entreprises et de sous-traitance

- En cas de **groupement solidaire** d'entreprises les paiements sont effectués dans le compte indiqué dans la soumission soit au nom du groupement, soit au nom du mandataire [à préciser le cas échéant].
- En cas de **groupement conjoint**, les paiements seront effectués dans les différents comptes des cotraitants de la manière suivante : [à préciser le cas échéant].
- Tout paiement d'acompte pour des prestations réalisées par des sous-traitants, est subordonné à l'exécution des prestations prévues dans de la lettre commande, et réceptionnés sous réserve de la preuve de leur paiement par le co-contractant de l'Administration aux sous-traitants.

L'Entreprise principale dispose d'un délai maximal de trente (30) jours ouvrables à compter de la date de rémunération de la facture des prestations exécutées et réceptionnées pour effectuer le paiement du sous-traitant. En cas de non-paiement d'un sous-traitant pour des prestations déjà rémunérées par le Maître d'Ouvrage, ce dernier peut prendre à l'encontre du titulaire de la lettre commande des mesures coercitives, notamment le paiement direct du sous-traitant.

Article 33 : Intérêts moratoires

Les intérêts moratoires éventuels sont payés par état des sommes dues et calculés conformément aux dispositions des articles 166 et 167 du décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics et par application de la formule $L = M \times (n/360) \times (i)$ dans laquelle : **M** = Montant TTC des sommes dues au titulaire ; **N** = Nombre de jours calendaires de retard ; **i** = Taux débiteurs des entreprises à la BEAC majoré d'un (01) point ou taux d'escompte pratiqué par la Banque d'émission de la monnaie considérée majoré au plus d'un (01) point, selon le cas.

Article 34 : Pénalités

A. Pénalités de retard

34.1 En cas de dépassement du délai contractuel imputable au titulaire du marché, il lui est appliqué après mise en demeure préalable, une pénalité de retard, dont le montant est fixé comme suit :

a. Un deux millième (1/2000^{ème}) du montant TTC du marché de base par jour calendaire de retard du premier au trentième jour au-delà du délai contractuel fixé par la lettre commande ;

b. Un millième (1/1000^{ème}) du montant TTC de la lettre commande de base par jour calendaire de retard au-delà du trentième jour.

B. Pénalités particulières

34.2 Indépendamment des pénalités pour dépassement du délai contractuel, le cocontractant est passible des pénalités particulières suivantes pour inobservation des dispositions du contrat, notamment :

- Remise tardive du **cautionnement définitif, 25 000 FCFA/j** de retard au-delà de trente (30) jours de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations ;
- Remise tardive des **assurances, 20 000 Frs CFA/jr** de retard au-delà de trente (30) jours de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

34.3. En tout état de cause, le montant cumulé des pénalités ne saurait excéder dix pour cent (10%) du montant TTC de la lettre commande de base et de ses avenants le cas échéant, sous peine de résiliation.

Toute remise de pénalités ne peut intervenir qu'après avis de l'organisme chargé de la régulation des marchés publics requis par le Maître d'Ouvrage.

Article 35: Régime fiscal et douanier

Le marché est soumis au régime fiscal et douanier en vigueur en République du Cameroun. La lettre commande est conclue tout taxes comprises, conformément à la loi n°2024/013 du 23 décembre 2024 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2025 et au Code Général des Impôts qui définissent les modalités de mise en œuvre du régime fiscal des Marchés Publics

La fiscalité applicable à la présente lettre commande comporte notamment :

- des impôts et taxes relatifs aux bénéficiaires industriels et commerciaux, y compris l'AIR qui constitue un précompte sur l'impôt des sociétés ;
- des droits d'enregistrement calculés conformément aux stipulations du code des impôts ;
- des droits et taxes attachés à la réalisation des prestations prévues par la lettre commande:
 - des droits et taxes d'entrée sur le territoire camerounais (droits de douanes, TVA, taxe informatique);
 - des droits et taxes communaux,
 - des droits et taxes relatifs aux prélèvements des matériaux et d'eau.

Ces éléments doivent être intégrés dans les charges que le cocontractant impute sur ses coûts d'intervention et constituer l'un des éléments des sous-détails des prix hors taxes.

Le prix TTC s'entend TVA incluse.

Sauf mention spécifique contraire figurant à la lettre commande, le cocontractant devra supporter et payer tous droits, taxes, impôts et charges lui incombant ainsi qu'à ses sous-traitants.

Article 36: Timbres et enregistrement de la lettre commande

Sept (07) exemplaires originaux de la lettre commande seront timbrés et enregistrés par les soins et aux frais du co-contractant de l'administration, conformément à la réglementation en vigueur.

CHAPITRE V : DISPOSITIONS DIVERSES

Article 37: Résiliation de la lettre commande

37.1 La lettre commande est résiliée de plein droit dans l'un des cas suivants :

- a) Décès du titulaire de la lettre commande. Dans ce cas, le Maître d'Ouvrage peut, s'il y a lieu, autoriser que soient acceptées les propositions présentées par les ayant droits pour la continuation des prestations ;
- b) Faillite du titulaire du marché. Dans ce cas, le Maître d'Ouvrage peut accepter s'il y a lieu, des propositions qui peuvent être présentées par les créanciers pour la continuation des prestations ;

- c) Liquidation judiciaire, si le co-contractant de l'Administration n'est pas autorisé par le tribunal à continuer l'exploitation de son entreprise ;
- d) En cas de sous-traitance, de co-traitance ou de sous-commande sans autorisation préalable du Maître d'Ouvrage ;
- e) Défaillance du cocontractant de l'Administration dûment notifiée à ce dernier par le Maître d'Ouvrage par ordre de service valant mise en demeure et après évaluation et constat de la carence ;
- f) Non-respect de la législation ou de la réglementation du travail ;
- g) Variation importante des prix dans les conditions définies par le cahier des clauses administratives générales, suite à la modification des conditions économiques ou des quantités initiales du marché ;
- h) Manœuvres frauduleuses et corruption dûment constatées.

37.2 Le marché peut également être résilié dans les conditions stipulées dans le CCAG, notamment dans l'un des cas suivants :

- Retard dans les prestations entraînant des pénalités au-delà de 10% du montant de la lettre commande TTC ;
- Ajournement ou interruption prolongée décidée par le Maître d'Ouvrage ;
- Non-paiement persistant des prestations.
- Refus de la reprise des prestations mal exécutées ;

37.3 Le marché peut également être résilié sans tort des titulaires, notamment dans l'un des cas suivants :

- Force majeure et après avis de l'Autorité chargée des marchés publics en l'absence de toute responsabilité du cocontractant de l'administration sans préjudice des indemnités auxquels ce dernier peut prétendre ;
- Non-paiement persistant des prestations.
- Motif d'intérêt général.

Article 38 : Cas de force majeure

Le titulaire de la lettre commande ne sera pas tenu responsable des retards imputables à un cas de force majeure. Dans un tel cas, le titulaire du marché avertira le Maître d'ouvrage par écrit, dans les **cinq (05) jours** suivant l'apparition du cas de force majeure et il donnera une estimation des retards en résultant. Chaque fois qu'un cas de force majeure provoquera un retard, le titulaire du marché aura droit, si le Maître d'ouvrage le juge réel, à une prorogation des délais

Aux fins de la présente lettre commande, la « force majeure » désigne tout fait tels que : les grèves, les lock-out ou autres conflits du travail, les blocus, les émeutes, les épidémies, les tempêtes, la foudre, les inondations, les troubles civils, les explosions et tout autre événement analogue imprévisible, indépendant de la volonté des parties et qu'elles ne peuvent surmonter en dépit de leur diligence.

Les cas de force majeure seront constatés conformément aux dispositions du CCAG. Il appartient au Maître d'Ouvrage d'apprécier le caractère de force majeure et les justificatifs fournis.

Dans le cas où le cocontractant invoquerait le cas de force majeure relevant des conditions météorologiques, les seuils en deçà desquels aucune réclamation ne sera admise sont :

- Pluie : 200 millimètres en 24 heures ;
- Vent : 40 mètres par seconde ;
- Crue : la crue de fréquence décennale.

Article 40 : Différends et litiges

Les différends ou litiges nés de l'exécution de la présente lettre commande peuvent faire l'objet d'un règlement à l'amiable. Lorsqu'aucune solution amiable ne peut être apportée au différend, celui-ci est porté devant la juridiction camerounaise compétente, sous réserve des dispositions de **l'article 187 de la Section II, Sous-section III du décret N°2018/366 du 20 Juin 2018** portant Code des Marchés Publics.

Article 41 : Edition et diffusion de la lettre commande

La rédaction ou la mise en forme des documents constitutifs de la lettre commande sont assurées par le Maître d'Ouvrage. La reproduction de quinze (15) exemplaires de la lettre commande à faire souscrire par le cocontractant est à la charge du Maître d'Ouvrage.

Article 42- et dernier : Validité et entrée en vigueur de la lettre commande

La présente lettre commande ne deviendra définitive qu'après sa signature par le Maître d'Ouvrage. Elle entrera en vigueur dès sa notification au cocontractant de l'administration.




TITRE II : CAHIER DES SPECIFICATIONS TECHNIQUES (CST)





TITRE III : CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES







TITRE IV : CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF



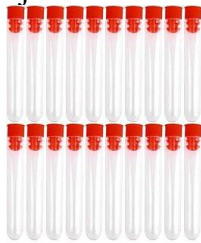

**PIÈCE N°V. CAHIER DES
SPECIFICATIONS TECHNIQUES (CST)**






**ÉQUIPEMENTS DES LABORATOIRES POUR LA FACULTE DES SCIENCES DE
L'UNIVERSITE DE BERTOUA**





N°	EQUIPEMENT
8. LABORATOIRE DE SCIENCES BIOMEDICALES	
1	<p>Armoire de rangement : Version de meuble sous paillasse à tiroirs avec coulisses métalliques à galet ou coulisses sortie totale amortissantes à double paroi alu-laqué. Version à portes (charnières 110° amortissantes) avec étagères réglables. Mobile grâce aux roulettes (dont 2 à freins) Ø 80 mm. Chant 2 mm gris sur portes, tiroirs et nez de meuble.</p> 
2	<p>Effectuez des extractions d'ADN avec ce mélange d'alcool phénolique, de chloroforme et d'alcool isoamylique (25 : 24 : 1), additionné d'un tampon pour équilibrer la solution à un pH de 6,7 ou de 8,0. Le phénol-chloroforme Thermo Scientific™ Pierce est un phénol prémélangé à de l'alcool chloroforme/isoamyle (25 : 24 : 1) accompagné d'un flacon de tampon pour un équilibrage au pH 6,7 ou au pH 8,0</p> 
3	<p>L'isopropanol est un solvant organique polaire, clair et incolore, couramment utilisé dans les laboratoires de chimie et de biologie moléculaire. Il dissout une large gamme de substances chimiques et s'évapore rapidement. Ce produit (2-propanol) est de qualité biologie moléculaire et convient à la précipitation des acides nucléiques.</p> 
4	<p>L'éthanol, également appelé alcool éthylique ou alcool de grain, est un liquide incolore, volatil et inflammable, de formule chimique C₂H₅O. L'éthanol est une substance polaire, miscible avec l'eau et de nombreux solvants</p>






	<p>organiques tels que le méthanol, l'isopropanol, l'acétone, l'acétate d'éthyle et le glycérol.</p> 
5	<p>Balance de précision : Balance électronique numérique Balance de laboratoire de précision avec plateforme de comptage 2 modes d'alimentation : rechargeable/mode en ligne, longue autonomie en veille de 90 jours.</p> <p>Avantages : balance à plateforme en acier inoxydable avec indicateur de niveau, facile à nettoyer.</p> <p>Rapide et stable : réponse en une seconde, capteur haute performance précis à 0,001 G, précis et stable.</p> <p>Facile à utiliser : conversion rapide de l'unité de G / LB / OZ / CT et affichage des résultats sur un écran LCD facile à lire.</p> 
6	<p>Multiprises sécurisées Fabricant Deflex</p> <p>Dimension : 4,5 x 0,1 x 8,5 cm; 470 grammes ; Bloc Noir et Prises Jaunes ; style classique ; matière plastique métal ; forme rectangulaire ; alimentation CA ; Tension 250V ; Intensité 16A ; type E, 2 broches (Schuko), utilisé en France ; Etanche</p> 
7	<p>Chariots mobiles VEVOR Chariot de Laboratoire à 3 Étages Chariot à Service Médical 74x39,6x86 cm Desserte en Acier Inoxydable Charge 181 kg Déplacement Silencieux</p> <p>Dimension : 39,6P x 74l x 86H centimètres</p> <p>Marque : VEVOR</p> <p>Couleur : Argent</p> 
8	<p>Chronomètres / minuteurs : TFA Dostmann Minuteur numérique avec chronomètre et réveil, 38.2051.02, jusqu'à 99h/59min/59s, minuteur à œufs, minuteur pour Les devoirs, réveil à Court Terme, 2 Niveaux sonores, Blanc</p>

	
9	<p>Agitateur : Mélangeur 3-en-1 pour plaques, tubes et mélange vortex est destiné aux applications où un mélange droit est nécessaire. Cet instrument à haute vitesse garantit le mélange complet de vos échantillons en quelques secondes. Contrôle 2Dmix remarquable pour un mélange optimisé avec la technologie anti-éclaboussures. Mélangeur à grande vitesse (jusqu'à 3 000 tr/min)</p> 
10	<p>Agitateur magnétique avec plaque de chauffage, mélangeur à double commande de chauffage de 1000 ml, chauffeur de laboratoire de chauffage de chauffage, vitesse de stimulation de 250 W 0-2</p> 
11	<p>Blouse Standard Fermeture pressions, 2 poches basses et 1 poche poitrine. Polyester/coton de haute qualité. tissu pré rétréci bonne conservation des couleurs UPF 50+ 3 Poches deux poches plaquées Poche poitrine Fermeture pressions</p> 
12	<p>Lunettes : Fabriqué en polycarbonate de haute qualité. Ils peuvent être utilisés de myopie pour vous protéger de la poussière, des gouttes et d'autres matériaux nocifs. La transparence de la lentille permet de bien voir et offre une vision claire.</p> 
13	<p>Extincteur</p> 
14	<p>Béchers : stonylab Bécher en Verre, 1 Pack Bécher en Verre Borosilicate Gradué Griffin de Forme Basse avec Bec verseur Bécher de Laboratoire, 100 ml</p>

	
15	<p>Fiole Erlenmeyer Stonylab 1 Paquet Flacon Erlenmeyer à Large Ouverture en Verre, 1000 ml Erlenmeyer Bouteille en Verre Borosilicate Erlenmeyer Flask avec Jante Robuste</p> 
16	<p>Eprouvettes graduées 500 ML - en Verre borosilicaté 3.3 - Instrument de précision de qualité Laboratoire pour des mesures exactes dans Le Hobby de l'aquarium et au-delà, Robuste et Clair</p> 
17	<p>Tubes à essai Tubes à essai avec bouchon à vis, Tubes en plastique transparent, conteneurs d'échantillons de laboratoire, 20 pièces 12x75mm Dimensions du produit (L x l x h) : 1 x 1 x 1 cm; 58 grammes Date de mise en ligne sur Amazon.fr : 6 novembre 2025 Fabricant : NIDONE_XL_1004806 ASIN : B0FYNXTBD1 Numéro du modèle de l'article : Adjustable</p> 
18	<p>Tubes flacon Scientific Lot de 50 tubes à essai coniques en plastique avec bouchons à vis, tubes à essai stériles de 50 ml avec couvercles réutilisables</p> 
19	<p>Entonnoirs + papier filtre Lot de 20 petits entonnoirs en plastique, mini entonnoirs, entonnoirs de laboratoire, Dimensions du produit 30l x 40H millimètres Diamètre de l'extrémité large 3 Centimètres Poids de l'article 28 Grammes</p>

	
20	<p>Mortier Fackelmann 45442 Mortier et pilon, mortier pilon cuisine, cuisine, accessoires, mortiers et pilons, ustensiles de cuisine, Porcelaine, 11,5 x 6,5 cm, Blanc</p> 
21	<p>pH-mètre + papier pH Mètre De PH De Laboratoire De Bureau, Mètre De PH De Bureau LCD, Testeuse De PH Et Température, Mètre De PH De Banc Auto-étalonnage, Précision $\pm 0,01$ PH, 2 Électrodes PH/température, Pour Environnement</p> 
22	<p>Saturomètre Plage de mesure : Pouls : 20 - 250 BPM SpO2 : 1 % - 100 % Précision de perfusion : 0,03 % - 20 % Affichage de la vitesse de numérisation : 6,25 mm/sec Notification sonore et Notification sonore et visuelle Résolution de l'écran : 320 x 480 pixels</p> 
23	<p>Thermomètre TFA 30.1033 Thermomètre à sonde numérique TFA 30.1033. Type d'écran: Numérique Afficher facteur de forme: Rectangulaire. Type de batterie: CR2032 Tension des piles: 3V. Largeur: 8,7 cm Profondeur: 1,7 cm Hauteur: 5,2 cm</p> 
24	Bec-bunsen

	<p>Brûleur de laboratoire pratique ; Convient pour les réchauds C-206 Avec flamme réglable ; Fer à souder idéal pour les utilisations de laboratoire ; Température de flamme : 1.600 °C ; Poids: 340 grammes Fonctionne sur les cartouches CV470 plus</p> 
25	<p>Le microscope binoculaire DM750, LEICA®, à éclairage LED longue durée. Il dispose de tube binoculaire EZ inclinée à 45°, d'oculaires 10/20 fixes, d'un revolver 4 positions équipé d'objectifs plan 4x0.10, 10x/0.25, 40x/0,65x et 100x/1.25. Il est doté d'une platine commande à droite sans déport de crémaillère et avec support de lame. Le condenseur d'Abbe 0.9/1.25 est prévu pour le contraste de phase et de fond noir.</p> 
26	<p>Précision thermique : $\pm 0,25^{\circ}\text{C}$ (35°C à $99,9^{\circ}\text{C}$). À utiliser avec (équipement) : GeneAmp 2700, GeneAmp 9700, thermocycleur ; Dimensions : 46 x 24 x 21 cm (18,1 x 9,5 x 8,3 in) ; Tension : 100 à 240 V ; Gamme de températures : 0°C à 100°C ; Poids 8,3 kg (18,3 lb) ; Uniformité thermique : $< 0,5^{\circ}\text{C}$ (20 s après avoir atteint 95°C) ; Configurations des blocs : Bloc VeriFlex 96 puits, 0,2 ml.</p> 
27	<p>Lames et lamelles Kit de 50 lames de microscope vierges pré-nettoyées pour microscopes et 100 lamelles carrées pour expériences et analyses Dimensions du colis : 12,8 x 7,39 x 2,9 cm ; 308 grammes Date de mise en ligne sur Amazon.fr : 25 octobre 2025 Fabricant : CXWUZH ASIN : B0FJLMJRLD Numéro du modèle de l'article : ZZHXWJZBPUSA</p> 
28	<p>Boîte de dissection + kit Trousse d'instruments au kunststoff étui 30 x 21 x 3 cm, tOP qUALITÄT 1 Aiguille et lanzettenförmig pointue 14 Skalpelgriff no 1 lame no 20 Scalpel 1 geballt 1 mikroskopierscheren 11,5 cm</p>

	<p>1 Pince brucelle, ergonomique, tête plate 14,5 cm-lame inoxydable</p> 
29	<p>Boîtes de Pétri Lot de 200 paquets boîtes de Pétri en plastique transparent avec couvercles, 60 mm de diamètre et 15mm de profondeur</p> 
30	<p>Kit électrophorèse verticale Dimensions du colis : 18,01 x 14 x 13 cm ; 1,5 kilogrammes Date de mise en ligne sur Amazon.fr : 30 juin 2025 Fabricant : LOMCOT ASIN : B0FG2XV24N Numéro du modèle de l'article : 679605063494</p> 
31	<p>Kit électrophorèse horizontale Dimensions du produit (L x l x h) : 4,5 x 2,5 x 2 cm; 2 kilogrammes Date de mise en ligne sur Amazon.fr : 25 avril 2022 Fabricant : Kalstein ASIN : B09YS54SNV Numéro du modèle de l'article : YR03417</p> 
32	<p>Tubes de prélèvement Pipette de laboratoire Micropipette Monocanal De Pipettes Pipette Manuelle Réglable Pistolet à Pipette Numérique</p> 
33	<p>Pipette de laboratoire Micropipette Monocanal De Pipettes Pipette Manuelle Réglable Pistolet à Pipette Numérique</p>



9. LABORATOIRE DE GEOSCIENCES

34 Microscopes de polarisation phénix (h3230rpg trinocular polarizing microscope)

35 Sonde électrique sonore
Sondeur de profondeur pour puits profond 300 m – Mètre ruban en acier pour mesure du niveau d'eau, usage industriel



36 Marteau de géologue ESTWING plat

37 Marteau de géologue ESTWING pointe

38 GPS GARMIN

39 Boussole Freiburger type 65

40 Réf : 506168 collection de 18 minéraux

41 Réf : 507075 Kit formation du pétrole-roche et lames minces

3. LABORATOIRE ENERGIES RENOUVELABLES

OUTILLAGE ÉLECTRIQUE

42 Caisse électricien complète

43 Pince ampèremétrique

44 multimètre numérique

45 Scie à métaux

46 Lames scie à métaux (boîte de 10)

47 Détecteurs de tension sans contact

OUTILLAGE MÉCANIQUE

48 caisse de jeux de clés pour mécanicien complet

49 Mètre ruban 5m

50 Niveau à bulle 60cm

51 Maillet caoutchouc

52 Étau d'établi 150mm

53 Pied à coulisse digital 150mm

54 Équerre de mécanicien

OUTILLAGE ÉLECTROPORTATIF

55 Perceuse-visseuse sans fil 18V

56 Chargeurs rapides

57 Meuleuse d'angle 125mm

58 Scie circulaire




59 Scie sauteuse






60 Perforateur SDS 800W






61 Pistolet à air chaud 2000W







62 Aspirateur d'atelier 30L






63 Jeu de forets métal/bois/béton






64	Disques de coupe (lot de 10)
PHOTOVOLTAÏQUE	
65	Pince à sertir MC4
66	Clés MC4 (paire)
67	Extracteur de fusible DC
68	Coupe-câble solaire
69	Dénudeur câble solaire 4-6mm ²
70	Testeur de câblage MC4
71	Testeur de polarité PV
72	Panneaux mono-christallin 300 WC
73	Régulateurs de charge MPPT 40A 12/24V
74	Régulateurs de charge PWM 30A
75	Onduleurs autonomes 3000W
76	Onduleurs connectés réseau 3000W
77	Onduleurs hybrides 3000W
78	Batteries AGM 12V 100Ah
79	Batteries Gel 12V 150Ah
80	Batteries Lithium LiFePO4 24V 100Ah
81	BMS (Battery Management System)
82	Densimètre (pour batterie plomb)
83	Testeur de batterie numérique
84	Brosse nettoyage bornes
85	Station météorologique complète
86	Structures au sol inclinable 4 panneaux
87	Panneaux poly-christallin 300 WC
88	Automate Programmable Industriel (fx3u-14MR/ES)
89	Automate Programmable Industriel (fx3u-30MR/ES)
10. LABORATOIRE BIOLOGIE	
90	<p>Microscope numérique binoculaire avec caméra Modèle : 1013153</p> 
91	<p>Spectrophotomètre UV-21 UV/VISIBLE 195-1050NM</p> 
92	<p>Analgesimètre, type Ugo Basile, modèle 37215</p> 





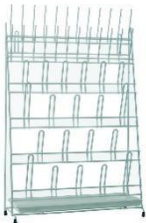

93	<p>Balance électronique sensible ; Modèle : BH1203B</p> 
94	<p>Centrifugeuse modèle LMC-4200R</p> 
95	<p>Toise</p> 
96	<p>Impédancemètre</p> 
97	<p>Ruban métrique</p> 
98	<p>Tensiomètre</p>



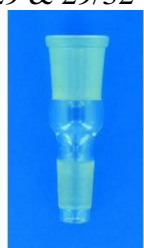



	
99	Portoir p/tubes à essais "Z" 
100	Micropipette de : 1 - 10 μ l ; 10 - 100 μ l ; 100 - 1000 μ l 
101	Micro-spatules 
102	Pissettes 
103	-Agitateur magnétique à chauffant - Le kit C-MAG HS 7 IKAMAG® est fourni avec un agitateur C-MAG HS 7 (prise EU), un thermomètre à contact ETS-D5, une tige de support H 16 V, une tige de


	<p>fixation H 38 et une noix de serrage en croix H 44</p> 
104	<p>Kit groupage sanguin</p> 
105	<p>Adjuvant complet de Freud : SKU:0855828 :</p> 
106	<p>Acide chlorhydrique</p> 
107	<p>Mannequin Squelette humain</p> 
108	<p>Mannequin Squelette oiseau</p> 
109	<p>Mortier avec pilon</p>






			
110	Cages métaboliques		
111	Congélateur		
112	Eprouvette graduée de : 100 ml		
113	Dendromètre (Ruban forestier) (marque STIHL, Oregon, Spencer)		
			
114	Clinomètre (marque Suunto)		







		
115	GPS (marque Garmin GPSMAP 65S)	
116	Boussole de visée Suunto/Silva (Suunto KB-14)	
117	Télémètre laser (Nikon Forestry Pro II)	
11. LABORATOIRE CHIMIE		
118	Étuve de laboratoire 23 litres - BINDER ED23	
119	Balance analytique standard étalonnage externe 120 g à écran LCD - BEL ENGINEERING exactitude : 0,1 mg portée : 120 à 610 g plateau inox : Ø 80 mm	

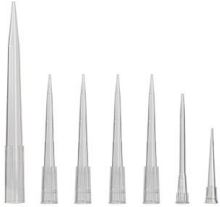



		
120	Pompe à vide	
121	Doubles micro-spatules	
122	Spatules-cuillères	
123	Égouttoir en fil d'acier plastifié PVC, avec cuvette de récupération 44 emplacements à 45°	
124	Colonnes chromatographiques pour purification avec rodage 24/29 Volume/diamètre/longueur : 8-15 mL/10-15 mm/200 mm	
125	Colonnes chromatographiques pour purification avec rodage 24/29 Volume/diamètre/longueur : 25-35 mL/10-15 mm/200-300 mm	
126	Colonnes chromatographiques pour purification avec rodage 24/29 Volume/diamètre/longueur : 125 mL/20 mm/400 mm	
127	Colonne chromatographique pour fractionnement avec rodage 29/32 : Volume/diamètre/longueur : 280 mL/30 mm/400 mm	
128	Colonne chromatographique pour fractionnement avec rodage 29/32 : Volume/diamètre/longueur : 430 mL/30-40 mm/600 mm	






	
129	Colonne chromatographique pour fractionnement avec rôdage 29/32 : Volume/diamètre/longueur : 500-1000 mL/40-45 mm/600-800 mL
130	Réducteur rodé : taille 24/29 & 29/32 
131	Élargisseur rodé _mâle et femelle 24/29 & 29/32 
132	Raccord passe thermomètre 24/29 & 29/32 
133	appareil dean stark en verre, rodé, gradué, avec robinet ptfé 23/29 et 29/32 
134	Réfrigérant droit de Liebig, rodé 24/29 & 29/32 
135	Réfrigérant à boules d'allihn, rodé 24/29 & 29/32




		
136	<p>Extracteur Soxhlet, 250 ml Verre borosilicaté Composé pour:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 Corps extracteur, 250 ml (rodages 29/32 et 55/44) (ref. PBR004) - 1 Réfrigérant Dimroth (rodage 55/44) (ref. PBN028) <p>Connecteur pour tube de 8 mm de diamètre intérieur. - 1 ballon à fond plat, 500 ml (rodage 29/32) (ref. PBK010) Cartouche d'extraction: 36x33x100 mm (Réf. PBD010)</p>	
137	<p>Évaporateur rotatif tout en verre résistant à la corrosion, pour l'extraction de solvants organiques</p>	
138	<p>Agitateur magnétique chauffant jusqu'à 280°C, numérique, H03D, 3 L</p>	
139	<p>Coffret de 17 barreaux magnétiques assortis</p>	
140	<p>Distillateur d'eau vertical</p>	




		
141	Plaque de chromatographie en couche mince (CCM), dimensions 25 x 75 ; support en aluminium avec F254 ; unité par lot 250	
142	Paquet de bandelettes indicatrices de pH	
143	Thermomètre à alcool, fond jaune à liquide rouge - gamme économique Gamme T° (°C) : -20 à +200	
144	Dessiccateur à robinet 14 litres, D. 300mm	
145	Ballon fond rond col rodé 24/29 & 29/32 10 mL, 25 mL ; 50 mL ; 100 mL ; 250 mL ; 500 mL	
146	Ballon tricol, à fond rond, col rodé 24/29 & 29/34 250 mL	
147	Tête de distillation rodée 14/23 & 29/32	
148	Allonge de distillation coudée 105°, rodé 29/32	

	
149	<p>Ensemble de distillation fractionnaire (avec colonne de vigreux) Composé de : 1 colonne de vigreux de 320 mm, 1 réfrigérant droit de 250 mm, 1 ballon fond rond 250 ml, 1 tête pour distillation, 1 adaptateur pour thermomètre, 1 allonge coudée, 1 thermomètre (-10 à +110 °C) et les pinces en POM (Polyoxyméthylène) nécessaires pour les rodages. Tous les rodages sont en 29/32. Le connecteur est conçu pour tube de Øint. 8 mm</p> 
150	<p>Pissette PE, 250 ml</p> 
151	<p>Pince rouge pour joint en verre 24/29 et 29/32</p> 
152	<p>Poire pour pipettes, 2 ml, Pour Pipettes Pasteur</p> 
153	<p>Micropipette autoclavable, vol. variable 10-100 µL</p> 






154	<p>Pointes pour micropipettes avec filtre, 100 μl, High Quality, 1000 PCs/sac</p> 
155	<p>Ampoule à décanter conique type SQUIBB, graduée, avec robinet PTFE, rodage avec bouchon en polyéthylène (PE). 50 mL ; 100 mL ; 250 mL</p> 
156	Eprouvettes graduées en verre 10 mL, 25 mL ; 50 mL, 100 mL
157	MgSO ₄ anhydre 1 kg
158	CaCl ₂ Anhydre 1 Kg
159	Na ₂ SO ₄ anhydre 1 Kg
160	Toluène 1L
161	DMSO 1L
162	Dichlorométhane 1L
163	4-Diméthylaminopyridine 500g
164	N,N'-Dicyclohexylcarbodiimide (DCC), 250 g
165	Gel de silice 60 Å, 230–400 mesh, 1 Kg
166	Acide sulfurique 1L
167	Acide chlorhydrique 1L
168	Acide nitrique 1L
169	<p>Buchner Funnel</p> 
170	<p>Tuyau à vide en caoutchouc 10m</p> 
171	Mini-Compresseur aérographe Modèle AS186 avec réservoir d'air et régulateur

	
172	Erlenmeyer 5 mL, 10 mL ;25 mL ; 50 mL, 100 mL
173	Becher 5 mL, 10 mL ;25 mL ; 50 mL, 100 mL
174	 Pince 3 doigts écartement 0 - 95 mm
175	Iodine $\geq 99.8\%$, solid, CAS 7553-56-2 (100 g)
176	Pipette pasteur en verre (Paquet de 250)
177	Pipette pasteur en plastique (Boîte de 1000)
178	Tube capillaire pour CCM (paquet de 500 pièces) 
179	Gants en latex : taille L (100)
180	Réfrigérateur 2 portes (90L)
181	Tubes eppendorf 5.0 mL (sachet de 100 tubes) 
182	Pinces brucelles (courbée, plate, inversée, standard) paquet de 4 
12. LABORATOIRE INFORMATIQUE	
183	Connexion internet Camtel Blue Blue Go Plus L: 40,000 FCFA for 240 GB + Unlimited Social Networks.

<p>184</p>	<p style="text-align: center;">Modem pour connexion internet</p> <p style="text-align: center;">Type de produit : Routeur modem wifi toute puce 4G Marque : TOPLINK Modèle : Pro 3 HW715s 4G LTE Cat4 Sélection automatique Wi-Fi double bande Brancher et utiliser Jusqu'à 32 utilisateurs Antenne 2 x 8 Dbi Batterie : 5000 mAh Garantie : 6 Mois</p> <div style="text-align: center;">  </div>
<p>185</p>	<p style="text-align: center;">Ordinateur complet Desktop</p> <div style="text-align: center;">  </div> <p style="text-align: center;">DESKTOP COMPLET HP 290 G9 INTEL CORE i3 12ieme Gen, 8Go de RAM, 512Go SSD, moniteur 22 pouces, neuf</p>
<p>186</p>	<p>Marqueurs pour tableau blanc effaçable</p> <p>Effaçable à sec, même après plusieurs jours, le marqueur Velleda est idéal pour une utilisation sur tableaux blancs. Son encre à base d'alcool dégage une faible odeur. Idéal pour présenter les leçons ou les exposés. Le feutre Velleda est disponible, commandez maintenant et faites-vous livrer.</p> <p>Marque : BIC Velleda Type de produit : Marqueur effaçable Type de pointe : Fine Quantité : 12 Couleurs : bleu, noir, rouge, vert</p> <div style="text-align: center;">  </div>

<p>187</p>	<p>Tableau de couleur blanche</p> <p>Nom du produit : tableau blanc classique. Type de tableau : magnétique en acier laqué Dimensions : 120x240cm La surface du tableau est inscriptible avec tous les marqueurs Un profilé aluminium design aux courbes élégantes Qualité supérieure de l'acier laqué Surface d'écriture facilement inscriptible et effaçable Suspension facile grâce aux crochets pour miroir inclus Emplacement horizontal et vertical</p> <p>Porte-accessoires inclus</p>
<p>188</p>	<p>Trépieds projecteurs</p> <p>CAHAYA</p> 
<p>189</p>	<p>Vidéo-Projecteur</p> <p>Epson Epson EB-E01, technologie 3LCD, résolution SVGA (800×600), luminosité 3 300 lumens, contraste 15 000:1, lampe UHE 210 W (jusqu'à 12 000 h en mode éco), taille d'image 30"–350", HDMI/VGA/USB, haut-parleur 2 W, correction Keystone ±30°, zoom 1.35×, consommation 327 W (225 W éco), dimensions 302×234×77 mm, poids 2,4 kg.</p> 
<p>190</p>	<p>Copieur Lexmark CX961se Lexmark Cartouche de toner d'origine Lexmark - Noir - Laser - 1500 pages - 1 chacune</p> 
<p>191</p>	<p>Imprimante tout-en-un HP DeskJet 2810e jet d'encre</p>

	
192	<p>Ramette de papiers A4 de 80g Double A Carton de 5</p> 
193	Un routeur TPLINK
194	Tableau couleur blanche ou verte 90*120cm
195	Trépied pour tableau
196	Pointeur pour vidéo-projecteur
197	<p>Écran de projection pour projecteur</p> <p>Type de produit: Tableau Blanc de Projection</p> <ul style="list-style-type: none"> • Marque: MW • Modèle: T180 • Dimension: 200 x 200cm • Couleur: Blanc
13. LABORATOIRE DE PHYSIQUE	
198	<p>Oscilloscope numérique Hantek DSO4254C 250MHz 4 Canaux Taux d'échantillonnage 1GSa/s.</p> 
199	<p>Oscilloscope numérique Hantek DSO4102C 100MHz 2 canaux</p> 
200	<p>UNI-T UTP3305: Laboratory supply (Alimentation Symmetrique); Triple output stabilized power supply (Ch1 and Ch2: 0 to 32 V and 0 to 10 A, Ch3: 5 V and 5 A)</p>



	
201	Alimentation à découpage ajustable PS-3010 30V 10A 
202	KA3010P Alimentation DC programmable 0-30V 0-10A Haute précision 10mV1Ma 
203	Generateurs fonction basse frequence 20 MHz GBF 
204	ACL-7000 Plus ANALOG CIRCUIT LABORATORY - mcps: .Four circuit boards form 26 experiments. .Ideal tool for learning the basics of analog circuits. .Step-by-step exercises and application. .Integrated training system, with complete <INSTRUCTION>. .Combination with M21-7000 digital-analog training system as main unit. .Step-by-step exercises and application. .Expandability and flexibility of experiments greatly increased by large breadboard. .Boards can be changed easily. 
14. LABORATOIRE FILIERES PROFESSIONNELLES	
205	Kit de démarrage Arduino Uno
206	Kit de démarrage Arduino Mega
207	Automate Programmable (API)
208	Capteurs de vision
209	Oscilloscope numérique de laboratoire
210	Écran IHM (Interface Homme-Machine)



211	Plateforme d'apprentissage IA/ML pour maintenance
212	Kit de limite de plasticité
213	Scléromètre (marteau de Schmidt)
214	Capteurs de déformation (extensomètres, jauges)
215	Pasteurisateur électrique
216	Broyeur de manioc humide
217	Cosseteuse de manioc
218	Etuve pour yaourt
219	Ecrémeuse
220	Batteur à beurre électrique
221	Réfrigérateur
222	Machine mélangeur et découpeuse pour patte alimentaire
223	Vitrine réfrigérées
224	Analyseur de lait
225	Acidimètre / pH-mètre
226	Déshydrater
227	Stérilisateur
228	Ph-mètre alimentaire
229	Machine à sécher les fruits
230	Machine à broyeur des grains
231	Séchoir solaire alimentaire
232	Cuve de fermentation
233	Ensacheuse automatique patte alimentaire
234	Presse /essoreuse
235	Lyophilisateur
236	Machines d'extraction d'huile
237	Presse à fruit motorisé





2. LISTE DES SERVICES CONNEXES ET CALENDRIER DE REALISATION




N° Service	Désignation du Service	Unité de mesure	Quantité (si applicable)	Site ou lieu où les Services doivent être exécutés	Délai final de réalisation des Services




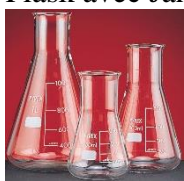
PIECE N° VI :
CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES
(BPU) ET DES PRIX FORFAITAIRES


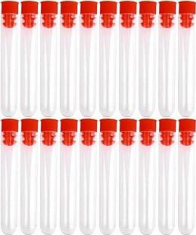

N°	EQUIPEMENT	Unité	PU en lettre (FCFA)	Prix unitaire en chiffres (FCFA)
15.	16. LABORATOIRE DE SCIENCES BIOMEDICALES			
1	<p>Armoire de rangement : Version de meuble sous paillasse à tiroirs avec coulisses métalliques à galet ou coulisses sortie totale amortissantes à double paroi alu-laqué. Version à portes (charnières 110° amortissantes) avec étagères réglables. Mobile grâce aux roulettes (dont 2 à freins) Ø 80 mm. Chant 2 mm gris sur portes, tiroirs et nez de meuble.</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
2	<p>Effectuez des extractions d'ADN avec ce mélange d'alcool phénolique, de chloroforme et d'alcool isoamylique (25 : 24 : 1), additionné d'un tampon pour équilibrer la solution à un pH de 6,7 ou de 8,0.</p> <p>Le phénol-chloroforme Thermo Scientific™ Pierce est un phénol prémélangé à de l'alcool chloroforme/isoamyle (25 : 24 : 1) accompagné d'un flacon de tampon pour un équilibrage au pH 6,7 ou au pH 8,0</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
3	<p>L'isopropanol est un solvant organique polaire, clair et incolore, couramment utilisé dans les laboratoires de chimie et de biologie moléculaire. Il dissout une large</p>	U		




	<p>gamme de substances chimiques et s'évapore rapidement. Ce produit (2-propanol) est de qualité biologie moléculaire et convient à la précipitation des acides nucléiques.</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>			
4	<p>L'éthanol, également appelé alcool éthylique ou alcool de grain, est un liquide incolore, volatil et inflammable, de formule chimique C_2H_5O. L'éthanol est une substance polaire, miscible avec l'eau et de nombreux solvants organiques tels que le méthanol, l'isopropanol, l'acétone, l'acétate d'éthyle et le glycérol.</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
5	<p>Balance de précision : Balance électronique numérique Balance de laboratoire de précision avec plateforme de comptage 2 modes d'alimentation : rechargeable/mode en ligne, longue autonomie en veille de 90 jours. Avantages : balance à plateforme en acier inoxydable avec indicateur de niveau, facile à nettoyer. Rapide et stable : réponse en une seconde, capteur haute performance précis à 0,001 G, précis et stable. Facile à utiliser : conversion rapide de l'unité de G / LB / OZ / CT et affichage des résultats sur un écran LCD facile à lire.</p>	U		




	 <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>			
6	<p>Multiprises sécurisées Fabricant Deflex Dimension : 4,5 x 0,1 x 8,5 cm; 470 grammes ; Bloc Noir et Prises Jaunes ; style classique ; matière plastique métal ; forme rectangulaire ; alimentation CA ; Tension 250V ; Intensité 16A ; type E, 2 broches (Schuko), utilisé en France ; Etanche</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
7	<p>Chariots mobiles VEVOR Chariot de Laboratoire à 3 Étages Chariot à Service Médical 74x39,6x86 cm Desserte en Acier Inoxydable Charge 181 kg Déplacement Silencieux Dimension : 39,6P x 74l x 86H centimètres Marque : VEVOR Couleur : Argent</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
8	<p>Chronomètres / minuteurs : TFA Dostmann Minuteur numérique avec chronomètre et réveil, 38.2051.02, jusqu'à 99h/59min/59s, minuteur à œufs, minuteur pour Les devoirs, réveil à Court Terme, 2 Niveaux sonores, Blanc</p> 	U		




	<p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions</p> <p>L'unité àFCFA</p>			
9	<p>Agitateur : Mélangeur 3-en-1 pour plaques, tubes et mélange vortex est destiné aux applications où un mélange droit est nécessaire. Cet instrument à haute vitesse garantit le mélange complet de vos échantillons en quelques secondes. Contrôle 2Dmix remarquable pour un mélange optimisé avec la technologie anti-éclaboussures.</p> <p>Mélangeur à grande vitesse (jusqu'à 3 000 tr/min)</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions</p> <p>L'unité àFCFA</p>	U		
10	<p>Agitateur magnétique avec plaque de chauffage, mélangeur à double commande de chauffage de 1000 ml, chauffeur de laboratoire de chauffage de chauffage, vitesse de stimulation de 250 W 0-2</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions</p> <p>L'unité àFCFA</p>	U		
11	<p>Blouse Standard Fermeture pressions, 2 poches basses et 1 poche poitrine. Polyester/coton de haute qualité. tissu pré rétréci bonne conservation des couleurs UPF 50+ 3 Poches deux poches plaquées Poche poitrine Fermeture pressions</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions</p> <p>L'unité àFCFA</p>	U		
12	<p>Lunettes : Fabriqué en polycarbonate de haute</p>	U		




	<p>qualité. Ils peuvent être utilisés de myopie pour vous protéger de la poussière, des gouttes et d'autres matériaux nocifs. La transparence de la lentille permet de bien voir et offre une vision claire.</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>			
13	<p>Extincteur</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
14	<p>Béchers : stonylab Bécher en Verre, 1 Pack Bécher en Verre Borosilicate Gradué Griffin de Forme Basse avec Bec verseur Bécher de Laboratoire, 100 ml</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
15	<p>Fiolle Erlenmeyer Stonylab 1 Paquet Flacon Erlenmeyer à Large Ouverture en Verre, 1000 ml Erlenmeyer Bouteille en Verre Borosilicate Erlenmeyer Flask avec Jante Robuste</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
16	<p>Eprouvettes graduées 500 ML - en Verre borosilicaté 3.3 - Instrument de précision de qualité Laboratoire pour des mesures exactes dans Le Hobby de l'aquarium et au-delà, Robuste et Clair</p>	U		




	 <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>			
17	<p>Tubes à essai Tubes à essai avec bouchon à vis, Tubes en plastique transparent, conteneurs d'échantillons de laboratoire, 20 pièces 12x75mm Dimensions du produit (L x l x h) : 1 x 1 x 1 cm; 58 grammes Date de mise en ligne sur Amazon.fr : 6 novembre 2025 Fabricant : NIDONE_XL_1004806 ASIN : B0FYNXTBD1 Numéro du modèle de l'article : Adjustable</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
18	<p>Tubes flacon Scientific Lot de 50 tubes à essai coniques en plastique avec bouchons à vis, tubes à essai stériles de 50 ml avec couvercles réutilisables</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
19	<p>Entonnoirs + papier filtre Lot de 20 petits entonnoirs en plastique, mini entonnoirs, entonnoirs de laboratoire, Dimensions du produit 30l x 40H millimètres Diamètre de l'extrémité large 3 Centimètres Poids de l'article 28 Grammes</p>	U		


	 <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>			
20	<p>Mortier Fackelmann 45442 Mortier et pilon, mortier pilon cuisine, cuisine accessoires, mortiers et pilons, ustensiles de cuisine, Porcelaine, 11,5 x 6,5 cm, Blanc</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
21	<p>pH-mètre + papier pH Mètre De PH De Laboratoire De Bureau, Mètre De PH De Bureau LCD, Testeuse De PH Et Température, Mètre De PH De Banc Auto-étalonnage, Précision $\pm 0,01$ PH, 2 Électrodes PH/température, Pour Environnement</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
22	<p>Saturomètre Plage de mesure : Pouls : 20 - 250 BPM SpO2 : 1 % - 100 % Précision de perfusion : 0,03 % - 20 % Affichage de la vitesse de numérisation : 6,25 mm/sec Notification sonore et Notification sonore et visuelle Résolution de l'écran : 320 x 480 pixels</p>	U		

	 <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>			
23	<p>Thermomètre TFA 30.1033 Thermomètre à sonde numérique TFA 30.1033. Type d'écran: Numérique Afficher facteur de forme: Rectangulaire. Type de batterie: CR2032 Tension des piles: 3V. Largeur: 8,7 cm Profondeur: 1,7 cm Hauteur: 5,2 cm</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
24	<p>Bec-bunsen Brûleur de laboratoire pratique ; Convient pour les réchauds C-206 Avec flamme réglable ; Fer à souder idéal pour les utilisations de laboratoire ; Température de flamme : 1.600 °C ; Poids: 340 grammes Fonctionne sur les cartouches CV470 plus</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
25	<p>Le microscope binoculaire DM750, LEICA®, à éclairage LED longue durée. Il dispose de tube binoculaire EZ inclinée à 45°, d'oculaires 10/20 fixes, d'un revolver 4 positions équipé d'objectifs plan 4x/0.10, 10x/0.25, 40x/0,65x et 100x/1.25. Il est doté d'une platine commande à droite sans déport de crémaillère et avec support de lame. Le condenseur d'Abbe 0.9/1.25 est prévu pour le contraste de phase et de fond noir.</p>	U		

	 <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>			
<p>26</p>	<p>Précision thermique : $\pm 0,25^{\circ}\text{C}$ (35°C à $99,9^{\circ}\text{C}$). À utiliser avec (équipement) : GeneAmp 2700, GeneAmp 9700, thermocycleur ; Dimensions : 46 x 24 x 21 cm (18,1 x 9,5 x 8,3 in) ; Tension : 100 à 240 V ; Gamme de températures : 0°C à 100°C ; Poids 8,3 kg (18,3 lb) ; Uniformité thermique : $< 0,5^{\circ}\text{C}$ (20 s après avoir atteint 95°C) ; Configurations des blocs : Bloc VeriFlex 96 puits, 0,2 ml.</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	<p>U</p>		
<p>27</p>	<p>Lames et lamelles Kit de 50 lames de microscope vierges pré-nettoyées pour microscopes et 100 lamelles carrées pour expériences et analyses Dimensions du colis : 12,8 x 7,39 x 2,9 cm; 308 grammes Date de mise en ligne sur Amazon.fr : 25 octobre 2025 Fabricant : CXWUZH ASIN : B0FJLMJRLD Numéro du modèle de l'article : ZZHXWJZBPUSA</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	<p>U</p>		

<p>28</p>	<p>Boîte de dissection + kit Trousse d'instruments au kunststoff étui 30 x 21 x 3 cm, tOP qUALIITÄT 1 Aiguille et lanzettenförmig pointue 14 Skalpelgriff no 1 lame no 20 Scalpel 1 geballt 1 mikroskopierscheren 11,5 cm 1 Pince brucelle, ergonomique, tête plate 14,5 cm-lame inoxydable</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	<p>U</p>		
<p>29</p>	<p>Boîtes de Pétri Lot de 200 paquets boîtes de Pétri en plastique transparent avec couvercles, 60 mm de diamètre et 15mm de profondeur</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	<p>U</p>		
<p>30</p>	<p>Kit électrophorèse verticale Dimensions du colis : 18,01 x 14 x 13 cm; 1,5 kilogrammes Date de mise en ligne sur Amazon.fr : 30 juin 2025 Fabricant : LOMCOT ASIN : B0FG2XV24N Numéro du modèle de l'article : 679605063494</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	<p>U</p>		
<p>31</p>	<p>Kit électrophorèse horizontale Dimensions du produit (L x l x h) : 4,5 x 2,5 x 2 cm; 2 kilogrammes</p>	<p>U</p>		


	<p>Date de mise en ligne sur Amazon.fr : 25 avril 2022 Fabricant : Kalstein ASIN : B09YS54SNV Numéro du modèle de l'article : YR03417</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>			
<p>32</p>	<p>32 Tubes de prélèvement Pipette de laboratoire Micropipette Monocanal De Pipettes Pipette Manuelle Réglable Pistolet à Pipette Numérique</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	<p>U</p>		
<p>33</p>	<p>33 Pipette de laboratoire Micropipette Monocanal De Pipettes Pipette Manuelle Réglable Pistolet à Pipette Numérique</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	<p>U</p>		
<p>34</p>	<p>34 Microscopes de polarisation phénix (h3230rpg trinocular polarizing microscope) Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	<p>U</p>		





35	<p>Sonde électrique sonore Sondeur de profondeur pour puits profond 300 m – Mètre ruban en acier pour mesure du niveau d'eau, usage industriel</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
36	<p>Marteau de géologue ESTWING plat</p> <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
37	<p>Marteau de géologue ESTWING pointe</p> <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
38	<p>GPS GARMIN</p> <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
39	<p>Boussole Freiburger type 65</p> <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
40	<p>Réf : 506168 collection de 18 minéraux</p> <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
41	<p>Réf : 507075 Kit formation du pétrole-roche et lames minces</p> <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
LABORATOIRE ENERGIES RENOUVELABLES				
OUTILLAGE ÉLECTRIQUE				
42	<p>Caisse électricien complete</p> <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
43	<p>Pince ampèremetrique</p> <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
44	<p>multimetre numérique</p> <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		



45	Scie à métaux Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
46	Lames scie à métaux (boîte de 10) Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
47	Détecteurs de tension sans contact Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
OUTILLAGE MÉCANIQUE				
48	caisse de jeux de clés pour mecanicien complet Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
49	Mètre ruban 5m Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
50	Niveau à bulle 60cm Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
51	Maillet caoutchouc Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
52	Étau d'établi 150mm Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
53	Pied à coulisse digital 150mm Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
54	Équerre de mécanicien Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
OUTILLAGE ÉLECTROPORATIF				
55	Perceuse-visseuse sans fil 18V Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
56	Chargeurs rapides Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		





57	Meuleuse d'angle 125mm Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
58	Scie circulaire Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
59	Scie sauteuse Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
60	Perforateur SDS 800W Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
61	Pistolet à air chaud 2000W Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
62	Aspirateur d'atelier 30L Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
63	Jeu de forets métal/bois/béton Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
64	Disques de coupe (lot de 10) Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
PHOTOVOLTAÏQUE				
65	Pince à sertir MC4 Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
66	Clés MC4 (paire) Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
67	Extracteur de fusible DC Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
68	Coupe-câble solaire Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
69	Dénudeur câble solaire 4-6mm ²	U		





	Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA			
70	Testeur de câblage MC4 Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
71	Testeur de polarité PV Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
72	Panneaux mono-christallin 300 WC Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
73	Régulateurs de charge MPPT 40A 12/24V Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
74	Régulateurs de charge PWM 30A Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
75	Onduleurs autonomes 3000W Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
76	Onduleurs connectés réseau 3000W Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
77	Onduleurs hybrides 3000W Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
78	Batteries AGM 12V 100Ah Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
79	Batteries Gel 12V 150Ah Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
80	Batteries Lithium LiFePO4 24V 100Ah Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
81	BMS (Battery Management System) Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions	U		






	L'unité àFCFA			
82	Densimètre (pour batterie plomb) Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
83	Testeur de batterie numérique Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
84	Brosse nettoyage bornes Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
85	Station météorologique complète Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
86	Structures au sol inclinable 4 panneaux Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
87	Panneaux poly-christallin 300 WC Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
88	Automate Programmable Industriel (fx3u-14MR/ES) Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
89	Automate Programmable Industriel (fx3u-30MR/ES) Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
LABORATOIRE BIOLOGIE				
90	Microscope numérique binoculaire avec caméra Modèle : 1013153  Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
91	Spectrophotomètre UV-21 UV/VISIBLE 195-1050NM	U		




	 <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>			
92	<p>Analgésimètre, type Ugo Basile, modèle 37215</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
93	<p>Balance électronique sensible ; Modèle : BH1203B</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
94	<p>Centrifugeuse modèle LMC-4200R</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
95	Toise	U		

	 <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>			
<p>96</p>	<p>Impédancemètre</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	<p>U</p>		
<p>97</p>	<p>Ruban métrique</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	<p>U</p>		
<p>98</p>	<p>Tensiomètre</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	<p>U</p>		





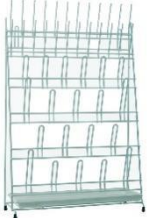
<p>99</p>	<p>Portoir p/tubes à essais "Z"</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	<p>U</p>		
<p>100</p>	<p>Micropipette de : 1 - 10μl ; 10 - 100 μl ; 100 - 1000μl</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	<p>U</p>		
<p>101</p>	<p>Micro-spatules</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	<p>U</p>		
<p>102</p>	<p>Pissettes</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	<p>U</p>		
<p>103</p>	<p>-Agitateur magnétique à chauffant - Le kit C-MAG HS 7 IKAMAG® est fourni</p>	<p>U</p>		



	<p>avec un agitateur C-MAG HS 7 (prise EU), un thermomètre à contact ETS-D5, une tige de support H 16 V, une tige de fixation H 38 et une noix de serrage en croix H 44</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>			
104	<p>Kit groupage sanguin</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
105	<p>Adjuvant complet de Freud : SKU:0855828 :</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
106	<p>Acide chlorhydrique</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
107	Mannequin Squelette humain	U		


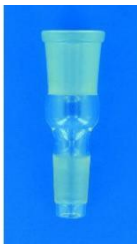


	 <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>			
108	<p>Mannequin Squelette oiseau</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
109	<p>Mortier avec pilon</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
110	<p>Cages métaboliques</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
111	<p>Congélateur</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au</p>	U		


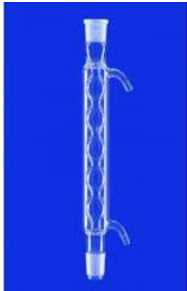

	<p>contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>			
112	<p>Eprouvette graduée de : 100 ml</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
113	<p>Dendromètre (Ruban forestier) (marque STIHL, Oregon, Spencer)</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
114	<p>Clinomètre (marque Suunto)</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
115	<p>GPS (marque Garmin GPSMAP 65S)</p>	U		





	 <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>			
116	<p>Boussole de visée Suunto/Silva (Suunto KB-14)</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
117	<p>Télémètre laser (Nikon Forestry Pro II)</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
LABORATOIRE CHIMIE				
118	<p>Étuve de laboratoire 23 litres - BINDER ED23</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
119	<p>Balance analytique standard étalonnage externe 120 g à écran LCD - BEL ENGINEERING exactitude : 0,1 mg portée : 120 à 610 g</p>	U		




	<p>plateau inox : Ø 80 mm</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>			
120	<p>Pompe à vide</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
121	<p>Doubles micro-spatules</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
122	<p>Spatules-cuillères</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
123	<p>égouttoir en fil d'acier plastifié PVC, avec cuvette de récupération 44 emplacements à 45°</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
124	<p>Colonnes chromatographiques pour</p>	U		





	<p>purification avec rodage 24/29 Volume/diamètre/longueur : 8-15 mL/10-15 mm/200 mm</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>			
125	<p>Colonnes chromatographiques pour purification avec rodage 24/29 Volume/diamètre/longueur : 25-35 mL/10-15 mm/200-300 mm</p> <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
126	<p>Colonnes chromatographiques pour purification avec rodage 24/29 Volume/diamètre/longueur : 125 mL/20 mm/400 mm</p> <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
127	<p>Colonne chromatographique pour fractionnement avec rôdage 29/32 : Volume/diamètre/longueur : 280 mL/30 mm/400 mm</p> <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
128	<p>Colonne chromatographique pour fractionnement avec rôdage 29/32 : Volume/diamètre/longueur : 430 mL/30-40 mm/600 mm</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
129	<p>Colonne chromatographique pour fractionnement avec rôdage 29/32 : Volume/diamètre/longueur : 500-1000 mL/40-45 mm/600-800 mL</p>	U		




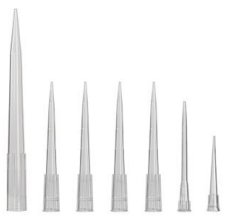
	<p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>			
130	<p>Réducteur rodé : taille 24/29 & 29/32</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
131	<p>Élargisseur rodé _mâle et femelle 24/29 & 29/32</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
132	<p>Raccord passe thermomètre 24/29 & 29/32</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
133	<p>appareil dean stark en verre, rodé, gradué, avec robinet ptfé 23/29 et 29/32</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
134	<p>Réfrigérant droit de Liebig, rodé 24/29 & 29/32</p>	U		


	 <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>			
135	<p>Réfrigérant à boules d'allihn, rodé 24/29 & 29/32</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
136	<p>Extracteur Soxhlet, 250 ml Verre borosilicaté Composé pour:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 Corps extracteur, 250 ml (rodages 29/32 et 55/44) (ref. PBR004) - 1 Réfrigérant Dimroth (rodage 55/44) (ref. PBN028) <p>Connecteur pour tube de 8 mm de diamètre intérieur.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 ballon à fond plat, 500 ml (rodage 29/32) (ref. PBK010) <p>Cartouche d'extraction: 36x33x100 mm (Réf. PBD010)</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
137	<p>Évaporateur rotatif tout en verre résistant à la corrosion, pour l'extraction de solvants organiques</p>	U		




	 <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>			
138	 <p>Agitateur magnétique chauffant jusqu'à 280°C, numérique, H03D, 3 L</p> <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
139	 <p>Coffret de 17 barreaux magnétiques assortis</p> <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
140	 <p>Distillateur d'eau vertical</p> <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p> <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
141	<p>Plaque de chromatographie en couche mince (CCM), dimensions 25 x 75 ; support en aluminium avec F254 ; unité par lot 250</p> <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de</p>	U		


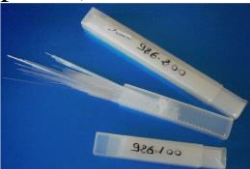

	spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA			
142	Paquet de bandelettes indicatrices de pH Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
143	Thermomètre à alcool, fond jaune à liquide rouge - gamme économique Gamme T° (°C) : -20 à +200 Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
144	Dessiccateur à robinet 14 litres, D. 300mm  Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
145	Ballon fond rond col rodé 24/29 & 29/32 10 mL ; 25 mL ; 50 mL ; 100 mL ; 250 mL ; 500 mL  Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
146	Ballon tricol, à fond rond, col rodé 24/29 & 29/34 250 mL  Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
147	Tête de distillation rodée 14/23 & 29/32	U		



	 <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>			
148	<p>Allonge de distillation coudée 105°, rodé 29/32</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
149	<p>Ensemble de distillation fractionnaire (avec colonne de vigreux) Composé de : 1 colonne de vigreux de 320 mm, 1 réfrigérant droit de 250 mm, 1 ballon fond rond 250 ml, 1 tête pour distillation, 1 adaptateur pour thermomètre, 1 allonge coudée, 1 thermomètre (-10 à +110 °C) et les pinces en POM (Polyoxyméthylène) nécessaires pour les rodages. Tous les rodages sont en 29/32. Le connecteur est conçu pour tube de Øint. 8 mm</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
150	<p>Pissette PE, 250 ml</p> 	U		



	<p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>			
151	<p>Pince rouge pour joint en verre 24/29 et 29/32</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
152	<p>Poire pour pipettes, 2 ml, Pour: Pipettes Pasteur</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
153	<p>Micropipette autoclavable, vol. variable 10-100 µL</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
154	<p>Pointes pour micropipettes avec filtre, 100 µl, High Quality, 1000 PCs/sac</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
155	<p>Ampoule à décanter conique type SQUIBB, graduée, avec robinet PTFE, rodage avec bouchon en polyéthylène (PE). 50 mL ; 100 mL ; 250 mL</p>	U		




	 <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>			
156	<p>Eprouvettes graduées en verre 10 mL, 25 mL ; 50 mL, 100 mL Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
157	<p>MgSO₄ anhydre 1 kg Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
158	<p>CaCl₂ Anhydre 1 Kg Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
159	<p>Na₂SO₄ anhydre 1 Kg Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
160	<p>Toluène 1L Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
161	<p>DMSO 1L Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
162	<p>Dichlorométhane 1L Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
163	<p>4-Diméthylaminopyridine 500g Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
164	<p>N,N'-Dicyclohexylcarbodiimide (DCC), 250 g Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
165	<p>Gel de silice 60 Å, 230–400 mesh, 1 Kg</p>	U		



	Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA			
166	Acide sulfurique 1L Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
167	Acide chlorhydrique 1L Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
168	Acide nitrique 1L Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
169	Buchner Funnel  Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
170	Tuyau à vide en caoutchouc 10m  Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
171	Mini-Compresseur aérographe Modèle AS186 avec réservoir d'air et régulateur  Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
172	Erlenmeyer 5 mL, 10 mL ;25 mL ; 50 mL, 100 mL	U		





	Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA			
173	Becher 5 mL, 10 mL ;25 mL ; 50 mL, 100 mL Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
174	Pince 3 doigts écartement 0 - 95 mm  Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
175	Iodine $\geq 99.8\%$, solid, CAS 7553-56-2 (100 g) Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
176	Pipette pasteur en verre (Paquet de 250) Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
177	Pipette pasteur en plastique (Boîte de 1000) Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
178	Tube capillaire pour CCM (paquet de 500 pièces)  Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
179	Gants en latex : taille L (100) Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
180	Réfrigérateur 2 portes (90L) Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
181	Tubes eppendorf 5.0 mL (sachet de 100 tubes)  Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de	U		




	spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA			
182	<p>Pincettes brucelles (courbée, plate, inversée, standard) paquet de 4</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
LABORATOIRE INFORMATIQUE				
183	<p>Connexion internet Camtel Blue Blue Go Plus L: 40,000 FCFA for 240 GB + Unlimited Social Networks.</p> <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
184	<p>Modem pour connexion internet</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Type de produit : Routeur modem wifi toute puce 4G Marque : TOPLINK Modèle : Pro 3 HW715s 4G LTE Cat4 Sélection automatique Wi-Fi double bande Brancher et utiliser Jusqu'à 32 utilisateurs Antenne 2 x 8 Dbi Batterie : 5000 mAh Garantie : 6 Mois</p> </div>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
185	<p>Ordinateur complet Desktop</p> <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		

	 <p>DESKTOP COMPLET HP 290 G9 INTEL CORE i3 12TH GEN</p> <p>Modèle HP 290 G9 INTEL CORE i3 Moniteur 22 Pouces RAM 8GO Disque Dure 512Go SSD Carte graphique Intel UHD</p> <p>NEUF</p> <p>DESSINÉ PAR 12 ANS</p> <p>DESKTOP COMPLET HP 290 G9 INTEL CORE i3 12ieme Gen, 8Go de RAM, 512Go SSD, moniteur 22 pouces, neuf Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>			
186	<p>Marqueurs pour tableau blanc effaçable</p> <p>Effaçable à sec, même après plusieurs jours, le marqueur Velleda est idéal pour une utilisation sur tableaux blancs. Son encre à base d'alcool dégage une faible odeur. Idéal pour présenter les leçons ou les exposés. Le feutre Velleda est disponible, commandez maintenant et faites-vous livrer.</p> <p>Marque : BIC Velleda Type de produit : Marqueur effaçable Type de pointe : Fine Quantité : 12 Couleurs : bleu, noir, rouge, vert</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
187	<p>Tableau de couleur blanche</p> <p>Nom du produit : tableau blanc classique. Type de tableau : magnétique en acier laqué Dimensions : 120x240cm La surface du tableau est inscriptible avec tous les marqueurs Un profilé aluminium design aux courbes élégantes Qualité supérieure de l'acier laqué Surface d'écriture facilement inscriptible et effaçable Suspension facile grâce aux crochets pour miroir inclus</p>	U		

	<p>Emplacement horizontal et vertical Porte-accessoires inclus</p> <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions</p> <p>L'unité àFCFA</p>			
188	<p>Trépieds projecteurs</p> <p>CAHAYA</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions</p> <p>L'unité àFCFA</p>	U		
189	<p>Vidéo-Projecteur Epson</p> <p>Epson EB-E01, technologie 3LCD, résolution SVGA (800×600), luminosité 3 300 lumens, contraste 15 000:1, lampe UHE 210 W (jusqu'à 12 000 h en mode éco), taille d'image 30"–350", HDMI/VGA/USB, haut-parleur 2 W, correction Keystone ±30°, zoom 1.35×, consommation 327 W (225 W éco), dimensions 302×234×77 mm, poids 2,4 kg.</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions</p> <p>L'unité àFCFA</p>	U		
190	<p>Copieur Lexmark CX961se Lexmark</p> <p>Cartouche de toner d'origine Lexmark - Noir - Laser - 1500 pages - 1 chacune</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de</p>	U		

	spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA			
191	Imprimante tout-en-un HP DeskJet 2810e jet d'encre  Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
192	Ramette de papiers A4 de 80g Double A Carton de 5  Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
193	Un routeur TPLINK Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
194	Tableau couleur blanche ou verte 90*120cm Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
195	Trépied pour tableau Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
196	Pointeur pour vidéo-projecteur	U		
197	Écran de projection pour projecteur Type de produit: Tableau Blanc de Projection <ul style="list-style-type: none"> • Marque: MW • Modèle: T180 • Dimension: 200 x 200cm • Couleur: Blanc Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
LABORATOIRE DE PHYSIQUE				
198	Oscilloscope numérique Hantek DSO4254C 250MHz 4 Canaux Taux d'échantillonnage 1GSa/s. Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		

	 <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>			
199	<p>Oscilloscope numérique Hantek DSO4102C 100MHz 2 canaux</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
200	<p>UNI-T UTP3305: Laboratory supply (Alimentation Symmetrique) ; Triple output stabilized power supply (Ch1 and Ch2: 0 to 32 V and 0 to 10 A, Ch3: 5 V and 5 A)</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
201	<p>Alimentation à découpage ajustable PS-3010 30V 10A</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	U		
202	<p>KA3010P Alimentation DC programmable 0- 30V 0-10A Haute précision 10mV1Ma</p>	U		

	 <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>			
<p>203</p>	<p>Generateurs fonction basse frequence 20 MHz GBF</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	<p>U</p>		
<p>204</p>	<p>ACL-7000 Plus ANALOG CIRCUIT LABORATORY - mcps: .Four circuit boards form 26 experiments. .Ideal tool for learning the basics of analog circuits. .Step-by-step exercises and application. .Integrated training system, with complete <INSTRUCTION>. .Combination with M21-7000 digital-analog training system as main unit. .Step-by-step exercises and application. .Expandability and flexibility of experiments greatly increased by large breadboard. .Boards can be changed easily.</p>  <p>Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	<p>U</p>		
LABORATOIRE FILIERES PROFESSIONNELLES				
<p>205</p>	<p>Kit de démarrage Arduino Uno Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de</p>	<p>U</p>		

	spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA			
206	Kit de démarrage Arduino Mega Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
207	Automate Programmable (API) Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
208	Capteurs de vision Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
209	Oscilloscope numérique de laboratoire Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
210	Écran IHM (Interface Homme-Machine) Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
211	Plateforme d'apprentissage IA/ML pour maintenance Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
212	Kit de limite de plasticité Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
213	Scléromètre (marteau de Schmidt) Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
214	Capteurs de déformation (extensomètres, jauges) Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
215	Pasteurisateur électrique Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
216	Broyeur de manioc humide Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
217	Cosseteuse de manioc Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de	U		

	spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA			
218	Etuve pour yaourt Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
219	Ecrémeuse Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
220	Batteur à beurre électrique Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
221	Réfrigérateur Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
222	Machine mélangeur et découpeuse pour patte alimentaire Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
223	Vitrine réfrigérées Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
224	Analyseur de lait Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
225	Acidimètre / pH-mètre Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
226	Déshydrater Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
227	Stérilisateur Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
228	Ph-mètre alimentaire	U		
229	Machine à sécher les fruits Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
230	Machine à broyeur des grains Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de	U		

	spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA			
231	Séchoir solaire alimentaire Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
232	Cuve de fermentation Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
233	Ensacheuse automatique patte alimentaire Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
234	Presse /essoreuse Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
235	Lyophilisateur Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
236	Machines d'extraction d'huile Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		
237	Presse à fruit motorisé Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	U		

**LOT N° 5 : ÉQUIPEMENTS DES LABORATOIRES ET ATELIERS À L'INSTITUT SUPÉRIEUR
D'AGRICULTURE, DU BOIS, DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT (I.S.A.B.E.E.)**

N°	DÉSIGNATION	UNITÉ	P.U en lettres	P.U en chiffres
1	Microscope optique avec caméra numérique et 04 objectifs Ce prix rémunère la pièce dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions La pièce àFCFA	Pièce		
2	Appareil photo numérique Ce prix rémunère la pièce dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions La pièce àFCFA	Pièce		
3	Balance numérique de précision (0,001) Ce prix rémunère la pièce dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions La pièce àFCFA	Pièce		
4	Dendromètre Ce prix rémunère la pièce dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions La pièce àFCFA	Pièce		
5	Mini chaîne complète de production de bois Ce prix rémunère la pièce dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions La pièce àFCFA	Pièce		
6	Tracteur agricole (80 ch.) Ce prix rémunère la pièce dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions La pièce àFCFA	Pièce		
7	Boussoles des armées Ce prix rémunère la pièce dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions La pièce àFCFA	Pièce		
8	GPS Garmin 64s Ce prix rémunère la pièce dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions La pièce àFCFA	Pièce		
9	Loupes à images Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	Unité		
10	Relascope de Bitterlicht bande large Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	Unité		
11	Relascope de Bitterlicht bande réduite Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	Unité		
12	Clinomètre SUINTO Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA	Unité		

13	<p>Ruban forestier dendrométrique Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	Unité		
14	<p>Tarière Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	Unité		
15	<p>Agitateur magnétique chauffant Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	Unité		
16	<p>Centrifugeuse 8 tubes Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	Unité		
17	<p>Pulvérisateur à moteur Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	Unité		
18	<p>Tronçonneuse Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	Unité		
19	<p>Egraineuse Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	Unité		
20	<p>Sémoir Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	Unité		
21	<p>Bac de grossissement Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	Unité		
22	<p>Incubateur Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	Unité		
23	<p>Remorqueur Ce prix rémunère à l'unité dans les conditions prévues au contrat, la Fourniture conformément au cahier de spécifications techniques y compris toutes sujétions L'unité àFCFA</p>	Unité		

1. CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES ET CALENDRIER D'EXECUTION DES SERVICES CONNEXES (NON APPLICABLE)

Monnaie de l'offre en conformité avec la clause 15 du RGAO

Date : _____ [insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]

AO N°: _____ du _____ [insérer les références de l'Appel d'Offres]

Variante N° : _____ [insérer le numéro d'identification si cette offre est proposée pour une variante]



Article N°	Description des Services (à l'exclusion du transport terrestre et autres services requis au Cameroun pour acheminer les fournitures jusqu'à destination finale)	Pays d'origine	Date de réalisation au lieu de destination finale	Quantité	Prix unitaire	Prix total




Nom du Soumissionnaire[insérer le nom du Soumissionnaire]





Signature [insérer la signature],






Date[insérer la date]



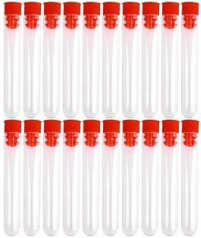

PIECE N° VII :
CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF
(DQE)





N°	EQUIPEMENT	Unité	Quantité	PU (FCFA)	PTHT (FCFA)
LABORATOIRE DE SCIENCES BIOMEDICALES					
1	<p>Armoire de rangement : Version de meuble sous paillasse à tiroirs avec coulisses métalliques à galet ou coulisses sortie totale amortissantes à double paroi alu-laqué.</p> <p>Version à portes (charnières 110° amortissantes) avec étagères réglables.</p> <p>Mobile grâce aux roulettes (dont 2 à freins) Ø 80 mm.</p> <p>Chant 2 mm gris sur portes, tiroirs et nez de meuble.</p> 	U	1		
2	<p>Effectuez des extractions d'ADN avec ce mélange d'alcool phénolique, de chloroforme et d'alcool isoamylique (25 : 24 : 1), additionné d'un tampon pour équilibrer la solution à un pH de 6,7 ou de 8,0.</p> <p>Le phénol-chloroforme Thermo Scientific™ Pierce est un phénol prémélangé à de l'alcool chloroforme/isoamyle (25 : 24 : 1) accompagné d'un flacon de tampon pour un équilibrage au pH 6,7 ou au pH 8,0</p> 	U	1		
3	<p>L'isopropanol est un solvant organique polaire, clair et incolore, couramment utilisé dans les laboratoires de chimie et de biologie moléculaire. Il dissout une large gamme de substances chimiques et s'évapore rapidement. Ce produit (2-propanol) est de qualité biologie moléculaire et convient à la précipitation des acides nucléiques.</p>	U	1		





					
4	<p>L'éthanol, également appelé alcool éthylique ou alcool de grain, est un liquide incolore, volatil et inflammable, de formule chimique C_2H_5O.</p> <p>L'éthanol est une substance polaire, miscible avec l'eau et de nombreux solvants organiques tels que le méthanol, l'isopropanol, l'acétone, l'acétate d'éthyle et le glycérol.</p> 	U	1		
5	<p>Balance de précision : Balance électronique numérique Balance de laboratoire de précision avec plateforme de comptage</p> <p>2 modes d'alimentation : rechargeable/mode en ligne, longue autonomie en veille de 90 jours.</p> <p>Avantages : balance à plateforme en acier inoxydable avec indicateur de niveau, facile à nettoyer.</p> <p>Rapide et stable : réponse en une seconde, capteur haute performance précis à 0,001 G, précis et stable.</p> <p>Facile à utiliser : conversion rapide de l'unité de G / LB / OZ / CT et affichage des résultats sur un écran LCD facile à lire.</p> 	U	1		
6	<p>Multiprises sécurisées Fabricant Deflex</p> <p>Dimension : 4,5 x 0,1 x 8,5 cm; 470 grammes ;</p> <p>Bloc Noir et Prises Jaunes ; style classique ;</p> <p>matière plastique métal ; forme rectangulaire ;</p> <p>alimentation CA ; Tension 250V ; Intensité 16A ;</p> <p>type E, 2 broches (Schuko), utilisé en France ;</p> <p>Étanche</p>	U	2		




					
7	<p>Chariots mobiles VEVOR Chariot de Laboratoire à 3 Étages Chariot à Service Médical 74x39,6x86 cm Desserte en Acier Inoxydable Charge 181 kg Déplacement Silencieux Dimension : 39,6P x 741 x 86H centimètres Marque : VEVOR Couleur : Argent</p> 	U	1		
8	<p>Chronomètres / minuteurs : TFA Dostmann Minuteur numérique avec chronomètre et réveil, 38.2051.02, jusqu'à 99h/59min/59s, minuteur à œufs, minuteur pour Les devoirs, réveil à Court Terme, 2 Niveaux sonores, Blanc</p> 	U	2		
9	<p>Agitateur : Mélangeur 3-en-1 pour plaques, tubes et mélange vortex est destiné aux applications où un mélange droit est nécessaire. Cet instrument à haute vitesse garantit le mélange complet de vos échantillons en quelques secondes. Contrôle 2Dmix remarquable pour un mélange optimisé avec la technologie anti-éclaboussures. Mélangeur à grande vitesse (jusqu'à 3 000 tr/min)</p> 	U			
10	<p>Agitateur magnétique avec plaque de chauffage, mélangeur à double commande de chauffage de 1000 ml, chauffeur de chauffeur de laboratoire de chauffage de chauffage, vitesse de stimulation de 250 W 0-2</p>	U			


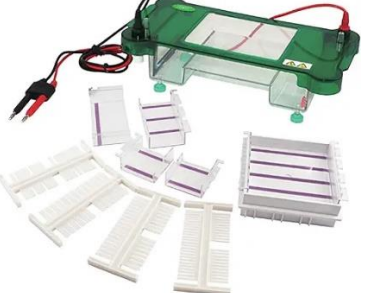


					
11	<p>Blouse Standard Fermeture pressions, 2 poches basses et 1 poche poitrine. Polyester/coton de haute qualité. tissu pré rétréci bonne conservation des couleurs UPF 50+ 3 Poches deux poches plaquées Poche poitrine Fermeture pressions</p> 	U	5		
12	<p>Lunettes : Fabriqué en polycarbonate de haute qualité. Ils peuvent être utilisés de myopie pour vous protéger de la poussière, des gouttes et d'autres matériaux nocifs. La transparence de la lentille permet de bien voir et offre une vision claire.</p> 	U	2		
13	<p>Extincteur</p> 	U	1		
14	<p>Béchers : stonylab Bécher en Verre, 1 Pack Bécher en Verre Borosilicate Gradué Griffin de Forme Basse avec Bec verseur Bécher de Laboratoire, 100 ml</p> 	U			
15	<p>Fiolle Erlenmeyer Stonylab 1 Paquet Flacon Erlenmeyer à Large Ouverture en Verre, 1000 ml Erlenmeyer Bouteille en Verre Borosilicate Erlenmeyer Flask avec Jante Robuste</p>	U			


					
16	<p>Eprouvettes graduées 500 ML - en Verre borosilicaté 3.3 - Instrument de précision de qualité Laboratoire pour des mesures exactes dans Le Hobby de l'aquarium et au-delà, Robuste et Clair</p> 	U	1		
17	<p>Tubes à essai Tubes à essai avec bouchon à vis, Tubes en plastique transparent, conteneurs d'échantillons de laboratoire, 20 pièces 12x75mm Dimensions du produit (L x l x h) : 1 x 1 x 1 cm; 58 grammes Date de mise en ligne sur Amazon.fr : 6 novembre 2025 Fabricant : NIDONE_XL_1004806 ASIN : B0FYNXTBD1 Numéro du modèle de l'article : Adjustable</p> 	U	1		
18	<p>Tubes flacon Scientific Lot de 50 tubes à essai coniques en plastique avec bouchons à vis, tubes à essai stériles de 50 ml avec couvercles réutilisables</p> 	U	1		
19	<p>Entonnoirs + papier filtre Lot de 20 petits entonnoirs en plastique, mini entonnoirs, entonnoirs de laboratoire, Dimensions du produit 30l x 40H millimètres Diamètre de l'extrémité large 3 Centimètres Poids de l'article 28 Grammes</p>	U	1		

					
20	<p>Mortier Fackelmann 45442 Mortier et pilon, mortier pilon cuisine, cuisine accessoires, mortiers et pilons, ustensiles de cuisine, Porcelaine, 11,5 x 6,5 cm, Blanc</p> 	U	1		
21	<p>pH-mètre + papier pH Mètre De PH De Laboratoire De Bureau, Mètre De PH De Bureau LCD, Testeuse De PH Et Température, Mètre De PH De Banc Auto-étalonnage, Précision $\pm 0,01$ PH, 2 Électrodes PH/température, Pour Environnement</p> 	U	1		
22	<p>Saturomètre Plage de mesure : Pouls : 20 - 250 BPM SpO2 : 1 % - 100 % Précision de perfusion : 0,03 % - 20 % Affichage de la vitesse de numérisation : 6,25 mm/sec Notification sonore et Notification sonore et visuelle Résolution de l'écran : 320 x 480 pixels</p> 	U	1		
23	<p>Thermomètre TFA 30.1033 Thermomètre à sonde numérique TFA 30.1033. Type d'écran: Numérique Afficher facteur de forme: Rectangulaire. Type de batterie: CR2032 Tension des piles: 3V. Largeur: 8,7 cm Profondeur: 1,7 cm</p>	U	1		

	<p>Hauteur: 5,2 cm</p> 				
24	<p>Bec-bunsen Brûleur de laboratoire pratique ; Convient pour les réchauds C-206 Avec flamme réglable ; Fer à souder idéal pour les utilisations de laboratoire ; Température de flamme : 1.600 °C ; Poids: 340 grammes Fonctionne sur les cartouches CV470 plus</p> 	U	1		
25	<p>Le microscope binoculaire DM750, LEICA®, à éclairage LED longue durée. Il dispose de tube binoculaire EZ inclinée à 45°, d'oculaires 10/20 fixes, d'un revolver 4 positions équipé d'objectifs plan 4x/0.10, 10x/0.25, 40x/0,65x et 100x/1.25. Il est doté d'une platine commande à droite sans déport de crémaillère et avec support de lame. Le condenseur d'Abbe 0.9/1.25 est prévu pour le contraste de phase et de fond noir.</p> 	U	1		
26	<p>Précision thermique : $\pm 0,25^{\circ}\text{C}$ (35°C à $99,9^{\circ}\text{C}$). À utiliser avec (équipement) : GeneAmp 2700, GeneAmp 9700, thermocycleur ; Dimensions : 46 x 24 x 21 cm (18,1 x 9,5 x 8,3 in) ; Tension : 100 à 240 V ; Gamme de températures : 0°C à 100°C ; Poids 8,3 kg (18,3 lb) ; Uniformité thermique : $< 0,5^{\circ}\text{C}$ (20 s après avoir atteint 95°C) ; Configurations des blocs : Bloc VeriFlex 96 puits, 0,2 ml.</p> 	U	1		
27	<p>Lames et lamelles Kit de 50 lames de microscope vierges pré-</p>	U			






	<p>nettoyées pour microscopes et 100 lamelles carrées pour expériences et analyses Dimensions du colis : 12,8 x 7,39 x 2,9 cm; 308 grammes Date de mise en ligne sur Amazon.fr : 25 octobre 2025 Fabricant : CXWUZH ASIN : B0FJLMJRLD Numéro du modèle de l'article : ZZHXWJZBPUSA</p> 				
28	<p>Boîte de dissection + kit Trousse d'instruments au kunststoff étui 30 x 21 x 3 cm, tOP qUALIITÄT 1 Aiguille et lanzettenförmig pointue 14 Skalpelgriff no 1 lame no 20 Scalpel 1 geballt 1 mikroskopierscheren 11,5 cm 1 Pince brucelle, ergonomique, tête plate 14,5 cm-lame inoxydable</p> 	U	1		
29	<p>Boîtes de Pétri Lot de 200 paquets boîtes de Pétri en plastique transparent avec couvercles, 60 mm de diamètre et 15mm de profondeur</p> 	U	1		
30	<p>Kit électrophorèse verticale Dimensions du colis : 18,01 x 14 x 13 cm; 1,5 kilogrammes Date de mise en ligne sur Amazon.fr : 30 juin 2025 Fabricant : LOMCOT ASIN : B0FG2XV24N Numéro du modèle de l'article : 679605063494</p>	U	1		






					
31	<p>Kit électrophorèse horizontale Dimensions du produit (L x l x h) : 4,5 x 2,5 x 2 cm; 2 kilogrammes Date de mise en ligne sur Amazon.fr : 25 avril 2022 Fabricant : Kalstein ASIN : B09YS54SNV Numéro du modèle de l'article : YR03417</p> 	U	1		
32	<p>Tubes de prélèvement Pipette de laboratoire Micropipette Monocanal De Pipettes Pipette Manuelle Réglable Pistolet à Pipette Numérique</p> 	U	1		
33	<p>Pipette de laboratoire Micropipette Monocanal De Pipettes Pipette Manuelle Réglable Pistolet à Pipette Numérique</p> 	U	1		
34	<p>Microscopes de polarisation phénix (h3230rpg trinocular polarizing microscope)</p>	U	1		






35	Sonde électrique sonore Sondeur de profondeur pour puits profond 300 m – Mètre ruban en acier pour mesure du niveau d'eau, usage industriel 	U	1		
36	Marteau de géologue ESTWING plat	U	3		
37	Marteau de géologue ESTWING pointe	U	3		
38	GPS GARMIN	U	1		
39	Boussole Freiburger type 65	U	1		
40	Réf : 506168 collection de 18 minéraux	U	1		
41	Réf : 507075 Kit formation du pétrole-roche et lames minces	U	1		
TOTAL 2					
LABORATOIRE ENERGIES RENOUVELABLES					
OUTILLAGE ÉLECTRIQUE					
42	Caisse électricien complète	U	2		
43	Pince ampèremétrique	U	2		
44	multimètre numérique	U	3		
45	Scie à métaux	U	3		
46	Lames scie à métaux (boîte de 10)	U	3		
47	Détecteurs de tension sans contact	U	3		
OUTILLAGE MÉCANIQUE					
48	caisse de jeux de clés pour mécanicien complet	U	2		
49	Mètre ruban 5m	U	3		
50	Niveau à bulle 60cm	U	3		
51	Maillet caoutchouc	U	3		
52	Étau d'établi 150mm	U	3		
53	Pied à coulisse digital 150mm	U	3		
54	Équerre de mécanicien	U	3		
OUTILLAGE ÉLECTROPORTATIF					
55	Perceuse-visseuse sans fil 18V	U	1		
56	Chargeurs rapides	U	1		
57	Meuleuse d'angle 125mm	U	1		
58	Scie circulaire	U	1		
59	Scie sauteuse	U	1		
60	Perforateur SDS 800W	U	1		
61	Pistolet à air chaud 2000W	U	1		
62	Aspirateur d'atelier 30L	U	1		
63	Jeu de forets métal/bois/béton	U	3		
64	Disques de coupe (lot de 10)	U	3		
PHOTOVOLTAÏQUE					
65	Pince à sertir MC4	U	2		
66	Clés MC4 (paire)	U	3		
67	Extracteur de fusible DC	U	2		
68	Coupe-câble solaire	U	2		
69	Dénudeur câble solaire 4-6mm ²	U	2		

70	Testeur de câblage MC4	U	2		
71	Testeur de polarité PV	U	2		
72	Panneaux mono-christallin 300 WC	U	3		
73	Régulateurs de charge MPPT 40A 12/24V	U	2		
74	Régulateurs de charge PWM 30A	U	2		
75	Onduleurs autonomes 3000W	U	1		
76	Onduleurs connectés réseau 3000W	U	1		
77	Onduleurs hybrides 3000W	U	1		
78	Batteries AGM 12V 100Ah	U	1		
79	Batteries Gel 12V 150Ah	U	1		
80	Batteries Lithium LiFePO4 24V 100Ah	U	1		
81	BMS (Battery Management System)	U	1		
82	Densimètre (pour batterie plomb)	U	2		
83	Testeur de batterie numérique	U	2		
84	Brosse nettoyage bornes	U	4		
85	Station météorologique complète	U	1		
86	Structures au sol inclinable 4 panneaux	U	2		
87	Panneaux poly-christallin 300 WC	U	3		
88	Automate Programmable Industriel (fx3u-14MR/ES)	U	1		
89	Automate Programmable Industriel (fx3u-30MR/ES)	U	1		
TOTAL 3					
LABORATOIRE BIOLOGIE					
90	Microscope numérique binoculaire avec caméra Modèle : 1013153 	U			
91	Spectrophotomètre UV-21 UV/VISIBLE 195-1050NM 	U			
92	Analgésimètre, type Ugo Basile, modèle 37215 	U			
93	Balance électronique sensible ; Modèle : BH1203B	U			







					
94	Centrifugeuse modèle LMC-4200R 	U			
95	Toise 	U			
96	Impédancemètre 	U			
97	Ruban métrique 	U			
98	Tensiomètre	U			





					
99	<p>Portoir p/tubes à essais "Z"</p> 	U			
100	<p>Micropipette de : 1 - 10μl ; 10 - 100 μl ; 100 - 1000μl</p> 	U			
101	<p>Micro-spatules</p> 	U			
102	<p>Pissettes</p> 	U			
103	<p>-Agitateur magnétique à chauffant - Le kit C-MAG HS 7 IKAMAG® est fourni avec un agitateur C-MAG HS 7 (prise EU), un</p>	U			




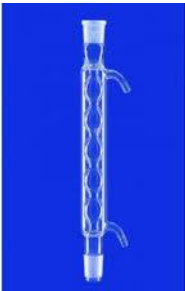

	<p>thermomètre à contact ETS-D5, une tige de support H 16 V, une tige de fixation H 38 et une noix de serrage en croix H 44</p> 				
104	<p>Kit groupage sanguin</p> 	U			
105	<p>Adjuvant complet de Freud : SKU:0855828 :</p> 	U			
106	<p>Acide chlorhydrique</p> 	U			
107	<p>Mannequin Squelette humain</p> 	U			
108	<p>Mannequin Squelette oiseau</p>	U			






					
109	Mortier avec pilon 	U			
110	Cages métaboliques 	U			
111	Congélateur 	U	1		
112	Eprouvette graduée de : 100 ml 	U	1		
113	Dendromètre (Ruban forestier) (marque STIHL, Oregon, Spencer)	U			






					
114	Clinomètre (marque Suunto) 	U			
115	GPS (marque Garmin GPSMAP 65S) 	U			
116	<u>Boussole de visée Suunto/Silva (Suunto KB-14)</u> 	U			
117	Télémètre laser (Nikon Forestry Pro II) 	U			
TOTAL 4					
LABORATOIRE CHIMIE					
118	Étuve de laboratoire 23 litres - BINDER	U	1		





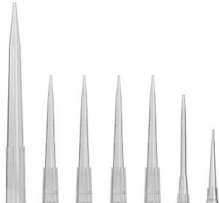

	ED23 				
119	Balance analytique standard étalonnage externe 120 g à écran LCD - BEL ENGINEERING exactitude : 0,1 mg portée : 120 à 610 g plateau inox : Ø 80 mm 	U	1		
120	Pompe à vide 	U	1		
121	Doubles micro-spatules 	U	10		
122	Spatules-cuillères 	U	10		
123	égouttoir en fil d'acier plastifié PVC, avec cuvette de récupération 44 emplacements à 45° 	U	1		
124	Colonnes chromatographiques pour purification avec rodage 24/29 Volume/diamètre/longueur : 8-15 mL/10-15 mm/200 mm	U	2		

					
125	Colonnes chromatographiques pour purification avec rodage 24/29 Volume/diamètre/longueur : 25-35 mL/10-15 mm/200-300 mm	U	2		
126	Colonnes chromatographiques pour purification avec rodage 24/29 Volume/diamètre/longueur : 125 mL/20 mm/400 mm	U	2		
127	Colonne chromatographique pour fractionnement avec rôdage 29/32 : Volume/diamètre/longueur : 280 mL/30 mm/400 mm	U	2		
128	Colonne chromatographique pour fractionnement avec rôdage 29/32 : Volume/diamètre/longueur : 430 mL/30-40 mm/600 mm 	U	2		
129	Colonne chromatographique pour fractionnement avec rôdage 29/32 : Volume/diamètre/longueur : 500-1000 mL/40-45 mm/600-800 mL	U	2		
130	Réducteur rodé : taille 24/29 & 29/32 	U	5		
131	Élargisseur rodé _mâle et femelle 24/29 & 29/32 	U	5		
132	Raccord passe thermomètre 24/29 & 29/32	U	4		

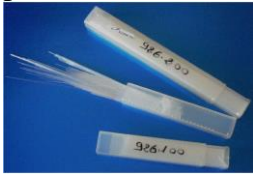



					
133	<p>appareil dean stark en verre, rodé, gradué, avec robinet ptfe 23/29 et 29/32</p> 	U	2		
134	<p>Réfrigérant droit de Liebig, rodé 24/29 & 29/32</p> 	U	2		
135	<p>Réfrigérant à boules d'allihn, rodé 24/29 & 29/32</p> 	U	2		
136	<p>Extracteur Soxhlet, 250 ml Verre borosilicaté Composé pour: - 1 Corps extracteur, 250 ml (rodages 29/32 et 55/44) (ref. PBR004) - 1 Réfrigérant Dimroth (rodage 55/44) (ref. PBN028) Connecteur pour tube de 8 mm de diamètre intérieur. - 1 ballon à fond plat, 500 ml (rodage 29/32) (ref. PBK010) Cartouche d'extraction: 36x33x100 mm (Réf. PBD010)</p> 	U	1		



137	<p>Évaporateur rotatif tout en verre résistant à la corrosion, pour l'extraction de solvants organiques</p> 	U	1		
138	<p>Agitateur magnétique chauffant jusqu'à 280°C, numérique, H03D, 3 L</p> 	U	1		
139	<p>Coffret de 17 barreaux magnétiques assortis</p> 	U	1		
140	<p>Distillateur d'eau vertical</p> 	U	1		
141	<p>Plaque de chromatographie en couche mince (CCM), dimensions 25 x 75 ; support en aluminium avec F254 ; unité par lot 250</p>	U	2		
142	<p>Paquet de bandelettes indicatrices de pH</p>	U	3		
143	<p>Thermomètre à alcool, fond jaune à liquide rouge - gamme économique Gamme T° (°C) : -20 à +200</p>	U	3		
144	<p>Dessiccateur à robinet 14 litres, D. 300mm</p> 	U	1		
145	<p>Ballon fond rond col rodé 24/29 & 29/32 10 mL, 25 mL ; 50 mL ; 100 mL ; 250 mL ; 500 mL</p>	U	12		




					
146	<p>Ballon tricol, à fond rond, col rodé 24/29 & 29/34 250 mL</p> 	U	2		
147	<p>Tête de distillation rodée 14/23 & 29/32</p> 	U	1		
148	<p>Allonge de distillation coudée 105°, rodé 29/32</p> 	U	2		
149	<p>Ensemble de distillation fractionnaire (avec colonne de vigreux) Composé de : 1 colonne de vigreux de 320 mm, 1 réfrigérant droit de 250 mm, 1 ballon fond rond 250 ml, 1 tête pour distillation, 1 adaptateur pour thermomètre, 1 allonge coudée, 1 thermomètre (-10 à +110 °C) et les pinces en POM (Polyoxyméthylène) nécessaires pour les rodages. Tous les rodages sont en 29/32. Le connecteur est conçu pour tube de Øint. 8 mm</p> 	U	1		



150	<p>Pissette PE, 250 ml</p> 	U	4		
151	<p>Pince rouge pour joint en verre 24/29 et 29/32</p> 	U	10		
152	<p>Poire pour pipettes, 2 ml, Pour: Pipettes Pasteur</p> 	U	20		
153	<p>Micropipette autoclavable, vol. variable 10-100 μL</p> 	U	1		
154	<p>Pointes pour micropipettes avec filtre, 100 μl, High Quality, 1000 PCs/sac</p> 	U	1		
155	<p>Ampoule à décanter conique type SQUIBB, graduée, avec robinet PTFE, rodage avec bouchon en polyéthylène (PE). 50 mL ; 100 mL ; 250 mL</p> 	U	3		
156	<p>Eprouvettes graduées en verre</p>	U	4		







	10 mL, 25 mL ; 50 mL, 100 mL				
157	MgSO ₄ anhydre 1 kg	U	2		
158	CaCl ₂ Anhydre 1 Kg	U	2		
159	Na ₂ SO ₄ anhydre 1 Kg	U	2		
160	Toluène 1L	U	2		
161	DMSO 1L	U	1		
162	Dichlorométhane 1L	U	2		
163	4-Diméthylaminopyridine 500g	U	1		
164	N,N'-Dicyclohexylcarbodiimide (DCC), 250 g	U	2		
165	Gel de silice 60 Å, 230–400 mesh, 1 Kg	U	2		
166	Acide sulfurique 1L	U	1		
167	Acide chlorhydrique 1L	U	1		
168	Acide nitrique 1L	U	1		
169	Buchner Funnel 	U	1		
170	Tuyau à vide en caoutchouc 10m 	U	1		
171	Mini-Compresseur aérogaphe Modèle AS186 avec réservoir d'air et régulateur 	U	1		
172	Erlenmeyer 5 mL, 10 mL ;25 mL ; 50 mL, 100 mL	U	10)		
173	Becher 5 mL, 10 mL ;25 mL ; 50 mL, 100 mL	U	10		
174	Pince 3 doigts écartement 0 - 95 mm 	U	3		
175	Iodine ≥99.8%, solide, CAS 7553-56-2 (100 g)	U	1		
176	Pipette pasteur en verre (Paquet de 250)	U	1		


177	Pipette pasteur en plastique (Boîte de 1000)	U	1		
178	Tube capillaire pour CCM (paquet de 500 pièces) 	U	1		
179	Gants en latex : taille L (100)	U	1		
180	Réfrigérateur 2 portes (90L)	U	1		
181	Tubes eppendorf 5.0 mL (sachet de 100 tubes) 	U			
182	Pincettes brucelles (courbée, plate, inversée, standard) paquet de 4 	U	5		
TOTAL 5					U
17	18. LABORATOIRE INFORMATIQUE				
183	Connexion internet Camtel Blue Blue Go Plus L: 40,000 FCFA for 240 GB + Unlimited Social Networks.	U	12		
184	Modem pour connexion internet Type de produit : Routeur modem wifi toute puce 4G Marque : TOPLINK Modèle : Pro 3 HW715s 4G LTE Cat4 Sélection automatique Wi-Fi double bande Brancher et utiliser Jusqu'à 32 utilisateurs Antenne 2 x 8 Dbi Batterie : 5000 mAh Garantie : 6 Mois 	U	1		
185	Ordinateur complet Desktop	U	1		

	 <p>DESKTOP COMPLET HP 290 G9 INTEL CORE i3 12ieme Gen, 8Go de RAM, 512Go SSD, moniteur 22 pouces, neuf</p>				
186	<p>Marqueurs pour tableau blanc effaçable</p> <p>Effaçable à sec, même après plusieurs jours, le marqueur Velleda est idéal pour une utilisation sur tableaux blancs. Son encre à base d'alcool dégage une faible odeur. Idéal pour présenter les leçons ou les exposés. Le feutre Velleda est disponible, commandez maintenant et faites-vous livrer.</p> <p>Marque : BIC Velleda Type de produit : Marqueur effaçable Type de pointe : Fine Quantité : 12 Couleurs : bleu, noir, rouge, vert</p> 	U	12		
187	<p>Tableau de couleur blanche</p> <p>Nom du produit : tableau blanc classique. Type de tableau : magnétique en acier laqué Dimensions : 120x240cm</p> <p>La surface du tableau est inscriptible avec tous les marqueurs Un profilé aluminium design aux courbes élégantes Qualité supérieure de l'acier laqué Surface d'écriture facilement inscriptible et effaçable Suspension facile grâce aux crochets pour miroir inclus Emplacement horizontal et vertical</p>	U	1		

	Porte-accessoires inclus				
188	Trépieds projecteurs CAHAYA 	U	1		
189	Vidéo-Projecteur Epson Epson EB-E01, technologie 3LCD, résolution SVGA (800×600), luminosité 3 300 lumens, contraste 15 000:1, lampe UHE 210 W (jusqu'à 12 000 h en mode éco), taille d'image 30"-350", HDMI/VGA/USB, haut-parleur 2 W, correction Keystone ±30°, zoom 1.35×, consommation 327 W (225 W éco), dimensions 302×234×77 mm, poids 2,4 kg. 	U	1		
190	Copieur Lexmark CX961se Lexmark Cartouche de toner d'origine Lexmark - Noir - Laser - 1500 pages - 1 chacune 	U	1		
191	Imprimante tout-en-un HP DeskJet 2810e jet d'encre	U	1		

					
192	Ramette de papiers A4 de 80g Double A Carton de 5 	U	1		
193	Un routeur TPLINK	U	1		
194	Tableau couleur blanche ou verte 90*120cm	U	1		
195	Trépied pour tableau	U	1		
196	Pointeur pour vidéo-projecteur	U	1		
197	Écran de projection pour projecteur Type de produit: Tableau Blanc de Projection <ul style="list-style-type: none"> • Marque: MW • Modèle: T180 • Dimension: 200 x 200cm • Couleur: Blanc 	U	1		
TOTAL 6					U
19	20. LABORATOIRE DE PHYSIQUE				
198	Oscilloscope numérique Hantek DSO4254C 250MHz 4 Canaux Taux d'échantillonnage 1GSa/s.	U	1		

					
199	Oscilloscope numérique Hantek DSO4102C 100MHz 2 canaux 	U	3		
200	UNI-T UTP3305: Laboratory supply (Alimentation Symétrique) ; Triple output stabilized power supply (Ch1 and Ch2: 0 to 32 V and 0 to 10 A, Ch3: 5 V and 5 A) 	U	2		
201	Alimentation à découpage ajustable PS-3010 30V 10A 	U	5		
202	KA3010P Alimentation DC programmable 0- 30V 0-10A Haute précision 10mV1Ma 	U	1		
203	Generateurs fonction basse frequence 20 MHz GBF 	U	4		
204	ACL-7000 Plus ANALOG CIRCUIT	U	1		

	<p>LABORATORY - mcps: .Four circuit boards form 26 experiments. .Ideal tool for learning the basics of analog circuits. .Step-by-step exercises and application. .Integrated training system, with complete <INSTRUCTION>. .Combination with M21-7000 digital-analog training system as main unit. .Step-by-step exercises and application. .Expandability and flexibility of experiments greatly increased by large breadboard. .Boards can be changed easily.</p> 				
TOTAL 7					U
21	22. LABORATOIRE FILIERES PROFESSIONNELLES				
205	Kit de démarrage Arduino Uno	U	3		
206	Kit de démarrage Arduino Mega	U	1		
207	Automate Programmable (API)	U	1		
208	Capteurs de vision	U	1		
209	Oscilloscope numérique de laboratoire	U	1		
210	Écran IHM (Interface Homme-Machine)	U	1		
211	Plateforme d'apprentissage IA/ML pour maintenance	U	1		
212	Kit de limite de plasticité	U	1		
213	Scléromètre (marteau de Schmidt)	U	1		
214	Capteurs de déformation (extensomètres, jauges)	U	1		
215	Pasteurisateur électrique	U			
216	Broyeur de manioc humide	U	1		
217	Cosseteuse de manioc	U	1		
218	Etuve pour yaourt	U	1		
219	Ecrémeuse	U	1		
220	Batteur à beurre électrique	U	1		
221	Réfrigérateur	U	1		
222	Machine mélangeur et découpeuse pour patte alimentaire	U	1		
223	Vitrine réfrigérées	U	1		
224	Analyseur de lait	U	1		
225	Acidimètre / pH-mètre	U	1		
226	Déshydrater	U	1		
227	Stérilisateur	U	1		
228	Ph-mètre alimentaire	U	1		
229	Machine à sécher les fruits	U	1		
230	Machine à broyeur des grains	U	1		
231	Séchoir solaire alimentaire	U	1		

232	Cuve de fermentation	U	1		
233	Ensacheuse automatique patte alimentaire	U	1		
234	Presse /essoreuse	U	1		
235	Lyophilisateur	U	1		
236	Machines d'extraction d'huile	U	1		
237	Presse à fruit motorisé	U	1		
				TOTAL 8	
	TOTAL GENERAL HT				
	TVA (19,25%)				
	AIR (2,2% ou 5,5%)				
	Montant TTC				
	NAP				

Arrêté le présent détail quantitatif et estimatif à la somme de : (en lettre)

.....FCFA TTC
 Nom du Soumissionnaire[insérer le nom du Soumissionnaire]
 Signature [insérer la signature],
 Date[insérer la date]

PIECE N° VIII :
CADRE DU SOUS-DETAIL DES PRIX UNITAIRES

CADRE DU SOUS-DETAIL DES PRIX UNITAIRES DES FOURNITURES IMPORTEES

N°	Désignation	Coût d'achat EXW (1)	Transport (International et local) + assurance (2)	Coût de la commande (3)= 1 + 2	Coût droit de douanes (4)	Frais de livraison (5)	Autres services connexes (6)	Marge (7)	Prix unitaire HTVA (8)=3+4+5+6+7

Nom du Soumissionnaire[insérer le nom du Soumissionnaire]

Signature [insérer la signature],

Date[insérer la date]

CADRE DU SOUS-DETAIL DES PRIX UNITAIRES DES FOURNITURES LOCALES

N°	Désignation	Cout d'achat (1)	Transport Local (2)	Cout de la commande (3) = 1 + 2	Frais de livraison (4)	Services connexes (5)	Marges (6)	Prix unitaire en chiffres (7) = 3+4 +5+6

Nom du Soumissionnaire[insérer le nom du Soumissionnaire]

Signature [insérer la signature],

Date[insérer la date]

PIECE N° IX :
MODELE DE LETTRE COMMANDE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix – Travail – Patrie

 MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
 SUPERIEUR

 STRUCTURE INTERNE DE GESTION
 ADMINISTRATIVE DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace – Work – Fatherland

 MINISTRY OF HIGHER
 EDUCATION

 INTERNAL PUBLIC CONTRACTS
 ADMINISTRATIVE
 MANAGEMENT ENTITIES

LETTRE COMMANDE N° _____/LC /UBe/SIGAMP/CIPM/2025 DU _____ PASSE
 APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/UBe
 /SIGAMP/CIPM/2025 DU **01 JUILLET 2025** POUR

TITULAIRE DE LA LETTRE COMMANDE: *[indiquer le titulaire et son adresse complète]*

B.P: _____, Tel _____ Fax : _____
 N° R.C : _;
 N° Contribuable : _____;
 RIB : _____

OBJET DE LA LETTRE COMMANDE :

LIEU DE LIVRAISON : *[A indiquer]*

DELAI DE LIVRAISON : *[A compléter en jours, semaines, mois ou années]*

MONTANTS EN FCFA :

	Montant en chiffres	Montant en lettres
HTVA		
T.V.A. (19.25 %)		
AIR (2,2% ou 5,5%)		
TTC		
Net à mandater		

FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public- Université de Bertoua

IMPUTATION :

SOUSCRITE, LE _____
 SIGNEE, LE _____
 NOTIFIEE, LE _____
 ENREGISTREE, LE _____

ENTRE

L'ETAT DU CAMEROUN, représenté par **Le Recteur de l'Université de Bertoua**

Ci-après dé nommé « **MAÎTRE D'OUVRAGE** »

D'une part,

Et

L'Entreprise _____

B.P: _____ à _____, Tel : _____, Fax : _____, Email : _____.

Représentée par son Directeur Général, Monsieur/Madame/M^{lle} _____,

Dénommée ci-après « le cocontractant »

D'autre part,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

SOMMAIRE

Titre I : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)

Titre II : Cahier des spécifications techniques

Titre III : Bordereau des Prix Unitaires (BPU)

Titre IV : Détail Quantitatif et Estimatif (DQE)

PAGE ET DERNIÈRE DE LA LETTRE COMMANDE N°
_____/LC/UBe/SIGAMP/CIPM/2025 DU _____ PASSE APRES APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/UBe/SIGAMP/CIPM/2025 DU
01 JUILLET 2025 POUR

DELAI DE LIVRAISON :

MONTANT DE LA LETTRE COMMANDE EN FCFA :

	Montant en chiffres	Montant en lettres
HTVA		
T.V.A. (19.25 %)		
AIR (2,2% ou 5,5%)		
TTC		
Net à mandater		

LE PRESTATAIRE
LUE ET APPROUVEE

Bertoua, le _____

SIGNEE PAR LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE BERTOUA

Bertoua, le _____

ENREGISTREE-LE

**PIECE N° X : MODELE DES PIECES A UTILISER
PAR LE SOUMISSIONNAIRE**

Table des modèles

ANNEXE N° 1 : MODELE DE DECLARATION D'INTENTION DE SOUMISSIONNER

ANNEXE N° 2 : MODELE DE SOUMISSION

ANNEXE N° 3 : MODELE DE CAUTIONNEMENT DE SOUMISSION

ANNEXE N° 4 : MODELE DE CAUTIONNEMENT DEFINITIF

ANNEXE N° 5 : MODELE DE CAUTIONNEMENT D'AVANCE DE DEMARRAGE

**ANNEXE N° 6: MODELE DE CAUTIONNEMENT DE BONNE EXECUTION EN REMPLACEMENT DE LA
RETENUE DE RETENUE DE GARANTIE**

ANNEXE N° 7 : CADRE DU PLANNING DE LIVRAISON

**ANNEXE N° 8 : MODELE DE LISTE DU PERSONNEL A MOBILISER DANS LE CADRE DES SERVICES
CONNEXES**

**ANNEXE N° 9 : MODELE DE FICHE DE PRESTATIONS SUSCEPTIBLES D'ETRE SOUS-TRAITEES
COMMANDEES**

ANNEXE N° 10 : LETTRE DE SOUMISSION DE LA PROPOSITION TECHNIQUE

ANNEXE N° 11 : MODELE DE CURRICULUM VITAE (CV) DU PERSONNEL SPECIALISE PROPOSE

ANNEXE N° 12 : REFERENCES DU CANDIDAT

**ANNEXE N° 13 : DESCRIPTIF DE LA METHODOLOGIE ET DU PLAN DE TRAVAIL PROPOSES POUR
ACCOMPLIR LA MISSION**

**ANNEXE N° 14 : MODELE DE FICHE D'INFORMATION RELATIVE AU MATERIEL ESSENTIEL, LE CAS
ECHEANT**

ANNEXE N° 15 : MODELE DE DECLARATION SUR L'HONNEUR DE VISITE DU SITE

Annexe n° 1 : MODELE DE DECLARATION D'INTENTION DE SOUMISSIONNER

Je soussigné :.....

Nationalité :.....

Domicile :

Fonction :

Entreprise :..... B.P. : Tél/FAX. :.....

En vertu de mes pouvoirs de Directeur Général, après avoir pris connaissance du Dossier d'Appel d'Offres National n°[indiquer la nature de la prestation].

Déclare par la présente, l'intention de soumissionner pour cet Appel d'Offres

Fait à _____le

Signature, nom et cachet du soumissionnaire

Annexe n° 2 : MODELE DE SOUMISSION

Je, soussigné [Indiquer le nom et la qualité du signataire] représentant la société, l'entreprise ou le groupement (8)

Dont le siège social est à Inscrite au registre du commerce de Sous le n°

Après avoir pris connaissance de toutes les pièces figurant ou mentionnées au dossier d'Appel d'Offres y compris les additifs,

N° [Rappeler l'objet de l'appel d'offres]

- Me soumetts et m'engage à livrer les fournitures ou à exécuter les prestations conformément au dossier d'Appel d'Offres, moyennant les prix que j'ai établi moi-même sur la base des bordereaux de prix et quantités, lesquels prix font ressortir le montant de l'offre pour le lot n° À

- [En chiffres et en lettres] francs CFA Hors TVA, et à

..... Francs CFA Toutes Taxes Comprises. [En chiffres et en lettres]

- M'engage à exécuter les prestations dans un délai de Mois
- M'engage en outre à maintenir mon offre dans le délai Jours [indiquer la durée de validité, en principe 90 jours] à compter de la date limite de remise des offres.
- Adhère entièrement à la charte d'intégrité et à la déclaration d'engagement environnemental et social jointes aux présents DAO.

Les rabais offerts et les modalités d'application desdits rabais sont les suivants :

.....
.....
.....
.....

Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué se libérera des sommes dues par elle au titre du présent marché en faisant donner crédit au compte n° *Ouvert au nom de* *Après de la banque* *Agence de* *Avant signature du marché, la présente soumission acceptée par vous vaudra engagement entre nous.*

Fait à Le

Signature

Nom du signataire : _____

En qualité de *Dûment autorisé à signer les soumissions pour et au nom de* (9)

(8) Supprimer la mention inutile

(9) Annexer la lettre de pouvoirs

Annexe n° 3 : MODELE DE CAUTIONNEMENT DE SOUMISSION

Organisme financier :

Référence de la Caution : N°

Adressée à [indiquer le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué et son adresse] Cameroun, ci-dessous désigné « le Maître d'Ouvrage »

Attendu que le Prestataire, ci-dessous désignée « le soumissionnaire », a soumis son offre en date du Pour [rappeler l'objet de l'appel d'offres], ci-dessous désignée

« L'offre », et pour laquelle il doit joindre un cautionnement provisoire équivalant à [indiquer le montant]

Francs CFA,

Nous [Nom et adresse de l'organisme financier], représentée par [Noms des signataires], ci-dessous désignée « l'organisme financier », déclarons garantir le paiement au Maître d'Ouvrage ou au Maître d'Ouvrage Délégué de la somme maximale de [indiquer le montant] Francs CFA, que l'organisme financier s'engage à régler intégralement à au Maître d'Ouvrage ou au Maître d'Ouvrage Délégué, s'obligeant elle-même, ses successeurs et assignataires.

Les conditions de cette obligation sont les suivantes :

Si le soumissionnaire retire son offre pendant la période de validité prévue dans le dossier d'appel d'offres ;

Où

Si le soumissionnaire, s'étant vu notifié l'attribution du marché par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué pendant la période de validité :

- omet de signer ou refuse de signer le marché, alors qu'il est requis de le faire ;
- omet ou refuse de fournir le cautionnement définitif du marché (cautionnement définitif), comme prévu dans celui-ci.

Nous nous engageons à payer au Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué d'un montant allant jusqu'au maximum de la somme stipulée ci-dessus, dès réception de sa première demande écrite, sans que le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué soit tenu de justifier sa demande, étant entendu toutefois que dans sa demande le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué notera que le montant qu'il réclame lui est dû parce que l'une ou l'autre des conditions ci-dessus, ou toutes les deux, sont remplies, et qu'il spécifiera quelle(s) condition(s) a (ont) joué.

La présente caution entre en vigueur dès sa signature et dès la date limite fixée par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué pour la remise des offres. Elle demeurera valable jusqu'au trentième jour inclus suivant la fin du délai de validité des offres. Toute demande du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué tendant à la faire jouer devra parvenir à la banque, par lettre recommandée avec accusé de réception, avant la fin de cette période de validité.

Le présent cautionnement est soumis pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux du Cameroun seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.

Signé et authentifié par l'organisme financier

Fait à _____, le

[Signature de l'organisme financier]

[NB : ce cautionnement doit être acquitté à la main par la banque et timbré au tarif en vigueur]

Annexe n° 4 : MODELE DE CAUTIONNEMENT DEFINITIF

Organisme financier :

Référence de la Caution : N°

Adressée à [indiquer le Maître d’Ouvrage ou le Maître d’Ouvrage Délégué et son adresse] Cameroun, ci-dessous désigné « le Maître d’Ouvrage »

Attendu que [Nom et adresse du fournisseur ou du prestataire], ci-dessous désigné « le

Fournisseur ou du prestataire », s’est engagé, en exécution du marché désigné « le marché », à réaliser [indiquer la nature des fournitures et services connexes]

Attendu qu’il est stipulé dans le marché que le Fournisseur remettra au Maître d’Ouvrage ou au Maître d’Ouvrage Délégué un cautionnement définitif, d’un montant égal à [indiquer le pourcentage compris entre 2 et 5 %] du montant de la tranche du marché correspondant, comme garantie de l’exécution de ses obligations de bonne fin conformément aux conditions du marché,

Attendu que nous avons convenu de donner au Fournisseur ce cautionnement,

Nous,

.....
[nom et adresse de banque], représentée par [noms des signataires],

ci-dessous désignée « l’organisme financier », nous engageons à payer au Maître d’Ouvrage ou au Maître d’Ouvrage Délégué, dans un délai maximum de huit (08) semaines, sur simple demande écrite de celui-ci déclarant que le Fournisseur ou le prestataire n’a pas satisfait à ses engagements contractuels au titre du marché, sans pouvoir différer le paiement ni soulever de contestation pour quelque motif que ce soit, toute somme jusqu’à concurrence de la somme de [en chiffres et en lettres].

Nous convenons qu’aucun changement ou additif ou aucune autre modification au marché ne nous libérera d’une obligation quelconque nous incombant en vertu du présent cautionnement définitif et nous dérogeons par la présente à la notification de toute modification, additif ou changement.

Le présent cautionnement définitif prend effet à compter de sa signature et dès notification du marché. La caution sera libérée dans un délai (indiquer le délai) à compter de la date de réception provisoire des fournitures.

Après le délai susvisé, la caution devient sans objet et doit nous être automatiquement retournée sans aucune forme de procédure.

Toute demande de paiement formulée par le Maître d’Ouvrage ou le Maître d’Ouvrage Délégué au titre de la présente garantie doit être faite par lettre recommandée avec accusé de réception, parvenue à la banque pendant la période de validité du présent engagement.

Le présent cautionnement définitif est soumis pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux camerounais seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.

Signé et authentifié par l’Organisme financier....., le

[signature de la banque]

Annexe n° 5 : MODELE DE CAUTIONNEMENT D'AVANCE DE DEMARRAGE

Organisme financier :

Référence du Cautionnement : N°

Adressée [indiquer le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué]

[Adresse du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué]

ci-dessous désigné « le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué »

Nous soussignés (organisme financier, adresse), déclarons par la présente garantir, pour le compte de :
..... [le titulaire], au profit de

Maître d'Ouvrage ou Maître d'Ouvrage Délégué [Adresse du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué] (« le bénéficiaire »)

Le paiement, sans contestation et dès réception de la première demande écrite du bénéficiaire, déclarant que
..... [le titulaire] ne s'est pas acquitté de ses obligations, relatives au remboursement
de l'avance de démarrage selon les conditions du marché du
..... relatif aux fournitures et services connexes [indiquer l'objet et les
références de l'appel d'offres et le lot, éventuellement], de la somme totale maximum correspondant à
l'avance [quarante 40% et trente 30% (respectivement pour les marchés de fournitures et de services
connexes)] du montant Toutes Taxes Comprises du marché n°, payable dès la
notification de l'ordre de service correspondant, soit :..... francs CFA

La présente garantie entrera en vigueur et prendra effet dès réception des parts respectives de cette avance sur
les comptes de[le titulaire] ouverts auprès de la banque
..... sous le n°

Elle restera en vigueur jusqu'au remboursement de l'avance conformément à la procédure fixée par le CCAP.
Toutefois, le montant du cautionnement sera réduit proportionnellement au remboursement de l'avance au fur
et à mesure de son remboursement.

La loi et la juridiction applicables à la garantie sont celles de la République du Cameroun.

Signé et authentifié par l'organisme financier

à, le

[signature de l'organisme financier]

Annexe n° 6: MODÈLE DE CAUTIONNEMENT DE BONNE EXÉCUTION EN REPLACEMENT DE LA RETENUE DE RETENUE DE GARANTIE

Organisme financier :

Référence du Cautionnement : N°

Adressée [indiquer le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué]

[Adresse du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué]

ci-dessous désigné « le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué »

Attendu quenom et adresse du fournisseur ou du prestataire],

ci-dessous désigné « le Fournisseur», s'est engagé, en exécution du marché, livrer les fournitures de [indiquer l'objet des prestations]

Attendu qu'il est stipulé dans le marché que la retenue de garantie fixée à [pourcentage inférieur à 10% à préciser] du montant TTC du marché peut être remplacée par une caution solidaire,

Attendu que nous avons convenu de donner au Fournisseur ce cautionnement,

Nous, adresse organisme financier], représentée parnoms des signataires], et ci-dessous désignée « organisme financier »,

Dès lors, nous affirmons par les présentes que nous nous portons garants et responsables à l'égard du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué, au nom du Fournisseur ou du prestataire, pour un montant maximum de [en chiffres et en lettres], correspondant à [pourcentage inférieur à 10% à préciser] du montant du marché⁽¹⁰⁾

Et nous nous engageons à payer au Maître d'Ouvrage ou au Maître d'Ouvrage Délégué , dans un délai maximum de huit (08) semaines, sur simple demande écrite de celui-ci déclarant que le Fournisseur n'a pas satisfait à ses engagements contractuels ou qu'il se trouve débiteur du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué au titre du marché modifié le cas échéant par ses avenants, sans pouvoir différer le paiement ni soulever de contestation pour quelque motif que ce soit, toute (s) somme (s) dans les limites du montant égal à [pourcentage inférieur à 10% à préciser] du montant cumulé des travaux figurant dans le décompte définitif, sans que le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué ait à prouver ou à donner les raisons ni le motif de sa demande du montant de la somme indiquée ci-dessus.

Nous convenons qu'aucun changement ou additif ou aucune autre modification au marché ne nous libérera d'une obligation quelconque nous incombant en vertu de la présente garantie et nous dérogeons par la présente à la notification de toute modification, additif ou changement.

La présente garantie entre en vigueur dès sa signature. Elle sera libérée dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de réception définitive des prestations, et sur mainlevée délivrée par le Maître d'Ouvrage ou au Maître d'Ouvrage Délégué.

Toute demande de paiement formulée par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué au titre de la présente garantie devra être faite par lettre recommandée avec accusé de réception, parvenue à la banque pendant la période de validité du présent engagement.

La présente caution est soumise pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux camerounais seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.

Signé et authentifié par l'organisme financier

à....., le

.[signature de l'Organisme financier]

⁽¹⁰⁾ Cas où la caution est établie une fois au démarrage des prestations et couvre la totalité de la garantie, soit 10% du marché.

Annexe n° 7 : MODELE D'ATTESTATION OU D'AUTORISATION DU FABRICANT

[Le Soumissionnaire exige du Fabricant qu'il prépare cette lettre conformément aux indications ci-après. Cette lettre doit être à l'entête du Fabricant et doit être signée par une personne dûment habilitée à signer des documents qui engagent le Fabricant. Le Soumissionnaire inclut cette lettre dans son offre, si exigé dans les RPAO.

Date [insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre] AON° du : [insérer les références de l'Appel d'Offres] Variante N°.: [insérer le numéro d'identification si cette offre est proposée pour une variante]
A:[insérer le nom complet du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué]

Je soussigné (nom et adresse complète du fabricant)

Atteste que la société (nom et adresse complète) est habilitée à commercialiser nos produits (ou le cas échéant) dispose d'un agrément.

Nous confirmons toutes nos garanties et nous nous portons garants pour les fournitures offertes.

Signature

En date du.....

Jour de.....

Annexe n° 8 : CADRE DU PLANNING DE LIVRAISON

A. Préciser la nature de l'activité

	<i>[Mois ou semaines à compter du début de la mission]</i>												

Annexe n° 9 : MODELE DE LISTE DU PERSONNEL A MOBILISER DANS LE CADRE DES SERVICES CONNEXES

e1. Personnel technique clé /de gestion

Nom	Fonction proposée	Qualification minimale	Années D'expérience Générale	Années d'Expérience Spécifique en termes de projets similaires réalisés	Poste ou fonction Occupé (e) pour Chaque projet

1. Personnel d'appui (siège et local)

Nom	Spécialisation	Poste	Années d'expérience	Attributions

Annexe n° 10 : MODELE DE FICHE DE PRESTATIONS SUSCEPTIBLES D'ETRE SOUS-TRAITEES COMMANDEES (NON APPLICABLE)

N°	Désignation des Fournitures	Quantité (Nombre d'unités)
	[Insérer la désignation des Fournitures]	[insérer la quantité des articles à fournir]

N° Service	Désignation du Service	Unité de mesure
[insérer le numéro du Service]	[insérer la désignation du service]	[unité de mesure]

Annexe n° 11 : LETTRE DE SOUMISSION DE LA PROPOSITION TECHNIQUE

[Lieu, date]

À : [Nom et adresse du maître d'ouvrage]

Madame/Monsieur,

Nous, soussignés, [titre à préciser], avons l'honneur, conformément à votre DAO N°du.....relatif à....., de vous soumettre ci-joint, notre proposition technique pour la fourniture objet dudit DAO.

Au cas où cette proposition retiendrait votre attention, nous sommes entièrement disposés, sur la base du personnel proposé à entamer des négociations pour la meilleure conduite du projet.

Aussi, prenons-nous un ferme engagement pour le respect scrupuleux du contenu de ladite proposition technique, sous réserve des modifications éventuelles qui résulteraient des négociations du contrat.

Veillez agréer, Madame/Monsieur....., l'expression de notre parfaite considération./-

Signature du représentant habilité :

Nom et titre du signataire :

Nom du Candidat :

Adresse

Annexe n° 13 : REFERENCES DU CANDIDAT

Services rendus pendant les [indiquer le nombre de 1 à 5] dernières années qui illustrent le mieux vos qualifications

À l'aide du formulaire ci-dessous, indiquez les renseignements demandés pour chaque mission pertinente que votre société/organisme a obtenue par contrat, soit en tant que seule société, soit comme l'un des principaux partenaires d'un groupement.

Nom de la Mission :	Pays :
Lieu :	Personnel spécialisé fourni par votre société/organisme (profils) :
Nom du Client:	Nombre d'employés ayant participé à la Mission :
Adresse :	Nombre de mois de travail ;
	durée de la Prestation :
Date de démarrage :	Valeur approximative des services
Date d'achèvement : (mois/année)	
Nom des prestataires associés/partenaires éventuels :	Nombre de mois de travail de spécialistes fournis par les prestataires associés :
Nom et fonctions des responsables (Directeur/Coordinateur du projet, Responsable de l'équipe) :	
Descriptif du projet :	
Description des services effectivement rendus par votre personnel :	

Nom du candidat :

Annexe n° 14 : DESCRIPTIF DE LA METHODOLOGIE ET DU PLAN DE TRAVAIL PROPOSES POUR ACCOMPLIR LA MISSION

La conception technique, la méthodologie et le plan de travail sont les éléments essentiels de la proposition technique. Il est suggéré de présenter la proposition technique (10 pages maximum, y compris les tableaux et graphiques) divisée en trois chapitres :

- Conception technique et méthodologie,
- Plan de travail, et
- Organisation et personnel

a) Conception technique et méthodologie. Dans ce chapitre, il vous est suggéré d'expliquer la manière dont vous envisagez les objectifs de la mission, la conception des prestations, la méthodologie pour exécuter les activités et obtenir les résultats attendus et le détail de ceux-ci. Vous devrez mettre en relief les problèmes à résoudre et leur importance et expliquer la conception technique que vous adopterez pour ce faire. Vous devrez en outre expliquer la méthodologie que vous avez l'intention d'adopter et sa compatibilité avec la conception proposée.

b) Plan de travail. Dans ce chapitre, vous proposerez les principales activités que comprend la mission, leur nature et durée, échelonnement et interrelations, les jalons (y compris les approbations intermédiaires de l'autorité contractante) et les dates de présentation des rapports. Le plan de travail proposé doit être compatible avec la conception technique et la méthodologie, montrer que les termes de référence ont été compris et peuvent être traduits en un plan de travail pratique. Une liste des documents finaux, y compris les rapports, croquis et tableaux qui constituent le produit final doivent être inclus dans ce chapitre. Le calendrier du personnel (4G) doit être compatible avec le programme de Travail (4H)

c) Organisation et personnel, Dans ce chapitre, vous proposerez la structure et la composition de votre équipe. Vous donnerez la liste des principales disciplines représentées, le nom de l'expert responsable et une liste du personnel clé et d'appui proposé.

**Annexe n° 15 : MODELE DE FICHE D'INFORMATION RELATIVE AU MATERIEL
ESSENTIEL, LE CAS ECHEANT**

N°	Désignation et caractéristiques du matériel	Age / Etat	Nombre minimal Requis (colonne à remplir par le MO/MOD)	Nombre disponible	Propriétaire/location	Année d'obtention	Justificatif

[Insérer dans le tableau ci-dessus : (i) la liste des matériels et outils requis pour la réalisation des prestations (ii) le nombre minimal requis de chaque type de matériel (iii) il peut être envisagé, la mise à disposition de ces matériels par la location, auquel cas il faudrait présenter un engagement de location de matériel signé et légalisé auprès des administrations compétentes.]

Note : Pour chaque matériel, joindre la copie certifiée de la facture ou de la carte grise, le cas échéant

Annexe n° 16 : MODELE DE DECLARATION SUR L'HONNEUR DE VISITE DU SITE

Je soussigné M. _____

Représentant l'Entreprise _____

Reconnais avoir visité ce jour le ____ du mois de _____ de l'année _____

En compagnie de M. _____

Agissant en lieu et place de l'utilisateur, le site du Projet de

Pour lequel mon entreprise veut soumissionner.

M'étant rendu sur les lieux, les observations suivantes ont été relevées :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

N.B : le prestataire doit soumettre pour chaque site de projet une déclaration de visite de site.

Fait à, le

Le soumissionnaire

(Nom, prénom, signature et cachet)

PIECE N° XI :
CHARTRE D'INTEGRITE

CHARTRE D'INTEGRITE

INTITULE DE L'APPEL D'OFFRES : _____

[à préciser lors du montage du DAO]

LE «SOUSSIONNAIRE..... » s'engage à respecter les termes de la présente charte d'intégrité

A

MONSIEUR LE « MAITRE D'OUVRAGE »

1. Nous reconnaissons et attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement et de nos sous-traitants n'est, dans l'un des cas suivants :

- 1.1) être en état ou avoir fait l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire, de cessation d'activité ou être dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature;
- 1.2) avoir fait l'objet d'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée pour délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché ou d'un accord-cadre ;
- 1.3) en matière professionnelle, avoir commis au cours des cinq dernières années une faute grave à l'occasion de la passation ou de l'exécution d'un marché ou d'un accord-cadre ;
- 1.4) n'avoir pas rempli nos obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou nos obligations relatives au paiement des impôts selon les dispositions légales ;
- 1.5) figurer sur les listes de sanctions financières adoptées par les Nations Unies et tout autre Partenaire Technique et Financier, le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché ;
- 1.6) avoir produit de fausses informations ou fourni de faux documents exigés dans le cadre de la présente consultation.

2. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement et de nos sous-traitants n'est, dans l'une des situations de conflit d'intérêt suivantes :

- 2.1) actionnaire contrôlant le Maître d'Ouvrage ou filiale contrôlées par le Maître d'Ouvrage, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'Autorité chargé des marchés publics et résolu à sa satisfaction ;
- 2.2) avoir des relations d'affaires ou familiales avec un membre des services du Maître d'Ouvrage impliqué dans le processus de passation ou de contrôle du marché en résultant, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'Autorité chargé des marchés publics et résolu à sa satisfaction ;
- 2.3) contrôler ou être contrôlé par un autre soumissionnaire, être placé sous le contrôle de la même entreprise qu'un autre soumissionnaire, recevoir d'un autre soumissionnaire ou attribuer à un autre soumissionnaire directement ou indirectement des subventions, avoir le même représentant légal qu'un autre soumissionnaire, entretenir directement ou indirectement des contacts avec un autre soumissionnaire nous permettant d'avoir et de donner accès aux informations contenues dans nos offres respectives, de les influencer, ou d'influencer les décisions du Maître d'Ouvrage ;
- 2.4) être engagé pour une mission de conseil qui, par sa nature, risque de s'avérer incompatible avec nos obligations vis à vis du Maître d'Ouvrage ;
- 2.5) dans le cas d'une procédure ayant pour objet la passation d'un marché de prestation ou de fournitures :
 - i) avoir préparé nous-mêmes ou avoir été associés à un consultant qui a préparé des spécifications, plan, calculs et autres documents utilisés dans le cadre du processus de mise en concurrence considérée ;

ii) être nous-mêmes ou l'une des firmes auxquelles nous sommes affiliées, recrutés, ou devant l'être, par le Maître d'Ouvrage pour effectuer la supervision où le contrôle des prestations dans le cadre du Marché.

3. Si nous sommes un établissement public ou une entreprise publique, nous attestons que nous jouissons d'une autonomie juridique et financière et que nous sommes gérés selon les règles de la comptabilité privée, que nous ne sommes pas sous la tutelle du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué concerné, sauf autorisation expresse de l'Autorité chargée des Marchés Publics.

4. Nous nous engageons à communiquer sans délai au Maître d'Ouvrage, qui en informera l'Autorité chargée des Marchés Publics, tout changement de situation au regard des points 1 à 3 qui précèdent.

5. Dans le cadre de la passation et de l'exécution du Marché :

5.1) Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvres déloyales (actions ou omission) destinée à tromper délibérément autrui, à lui dissimuler intentionnellement des éléments, à surprendre ou vicier son consentement ou à lui faire contourner des obligations légales ou réglementaires et/ou violer ses règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.

5.2) Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvres déloyales (actions ou omission) contraires à nos obligations légales ou réglementaires et/ou violer ses règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.

5.3) Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas directement ou indirectement, à (i) toute personne détenant un mandat législatif, exécutif, administratif ou judiciaire au sein de l'Etat, qu'elle ait été nommée ou élue, à titre permanent ou non, qu'elle soit rémunérée ou non et quel que soit son niveau hiérarchique, (ii) toute autre personne qui exerce une fonction publique, y compris pour un organisme public ou une entreprise publique, ou qui fournit un service public, ou (iii) toute autre personne définie comme agent public dans l'Etat, un avantage indu de toute nature, pour lui-même ou pour une autre personne ou entité, afin qu'il accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte dans l'exercice de ses fonctions officielles.

5.4) Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas directement ou indirectement, à toute personne qui dirige une entité du secteur privé ou travaille pour une telle entité, en quelque qualité que ce soit, un avantage indu de toute nature, pour elle-même ou pour une autre personne ou entité, afin qu'elle accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte de violation de ses obligations légales contractuelles ou professionnelles.

5.5) Nous n'avons pas promis offert ou accordé et nous ne promettrons pas au Maître d'Ouvrage, à ses collaborateurs, aux Présidents aux Acteurs en charge du contrôle de l'exécution du marché qui résulterait de la consultation, un avantage indu de toute nature susceptible d'influencer leur objectivité.

5.6) Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons pas au Maître d'ouvrage, à ses collaborateurs, aux Présidents et membres de Commissions des marchés et de sous-commission d'analyse, un avantage indu de toute nature susceptible d'influencer le processus de passation du Marché.

5.7) Nous nous abstenons et nous promettons de s'abstenir de toute action ou pratique collusoire et anticoncurrentielle ayant pour objet ou pour effet d'empêcher, de restreindre ou de fausser le jeu de la concurrence, notamment en tendant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu de la concurrence ou à limiter l'accès au Marché ou de libre exercice de la concurrence par d'autres entreprises.

6. Nous-mêmes, les membres de notre groupement et nos sous-traitants autorisons, le Maître d'ouvrage et les Commissions des Marchés à examiner les documents et pièces comptables relatifs à la passation et l'exécution du Marché et à les soumettre pour vérification par l'ARMP ou par tout autre corps de contrôle de l'Etat.

7. Faute pour Nous, de nous conformer aux règles régissant la présente charte, nous reconnaissons que nous nous exposons aux sanctions prévues par les lois et règlements en vigueur.

Nom

Signature

Dûment habilité à signer l'offre pour et au nom de :

En date du

PIECE N° XII :
ENGAGEMENT AU RESPECT DES CLAUSES
SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

DECLARATION D'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL

INTITULE DE L'APPEL D'OFFRES : _____
[à préciser lors du montage du DAO]

LE «SOUMISSIONNAIRE..... » s'engage à respecter les termes de la présente Déclaration d'engagement environnemental et social

A
MONSIEUR LE « Maître d'Ouvrage»

Dans le cadre de la passation et de l'exécution du Marché :

1) Nous nous engageons à respecter et à faire respecter par les membres de notre groupement, l'ensemble de nos sous-traitants les normes environnementales et sociales reconnues par la communauté internationale parmi lesquelles figurent les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et les conventions internationales pour la protection de l'environnement en cohérence avec les lois et règlement applicables au Cameroun.

2) En outre, nous nous engageons également à mettre en œuvre les mesures d'atténuation des risques environnementaux et sociaux, dans la notice d'impact environnemental et social fournie par le Maître d'Ouvrage.

3) Nous-mêmes, les membres de notre groupement et nos sous-traitants autorisons, le Maître d'ouvrage à examiner les documents et pièces comptables relatifs à la passation et l'exécution du Marché et à les soumettre pour vérification aux auditeurs désignés par l'ARMP.

Nom :

Signature :

Dûment habilité à signer l'offre pour et au nom de :

En date du

PIECE N° XIII :
VISA DE MATURITE OU JUSTIFICATIFS DES
ETUDES PREALABLES



VOIR DEVIS

PIECE N° XIV :
LISTE DES ORGANISMES HABILITES A EMETTRE
DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES
PUBLICS





LISTE DES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES DE PREMIER ORDRE ET ORGANISMES FINANCIERS AGREES À ÉMETTRE DANS LE CADRE DES MARCHÉS PUBLICS






N°	Liste des établissements bancaires	Sigle
1.	<i>Access Bank Cameroon B.P. 6000, Yaoundé</i>	<i>ABC</i>
2.	<i>Afriland First Bank (FIRST BANK) B.P. 11 834, Yaoundé</i>	<i>FIRST BANK</i>
3.	<i>BANGE Bank Cameroun (BANGE CMR, BP 34 962 Yaoundé</i>	<i>BANGE CMR</i>
4.	<i>BANK OF AFRICA CAMEROUN (BOA Cameroun) BP 4593 DOUALA</i>	<i>BOA CMR</i>
5.	<i>Banque Atlantique Cameroun (BACM) B.P. 2 933, Douala</i>	<i>BACM</i>
6.	<i>Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BC-PME) B.P. 12 962, Yaoundé</i>	<i>BC-PME</i>
7.	<i>Banque Gabonaise pour le Financement International (BGFIBANK) B.P. 600, Douala</i>	<i>BGFIBANK</i>
8.	<i>Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) B.P. 1 925, Douala</i>	<i>BICEC</i>
9.	<i>Citibank Cameroun (CITIGROUP) B.P. 4 571, Douala</i>	<i>CITIGROUP</i>
10.	<i>Commercial Bank-Cameroun (CBC) B.P. 4 004, Douala</i>	<i>CBC</i>
11.	<i>Crédit Communautaire d'Afrique - Bank (CCA-BANK) B.P. 30 388, Yaoundé</i>	<i>CCA-BANK</i>
12.	<i>Ecobank Cameroun (ECOBANK) B.P. 582, Douala</i>	<i>ECOBANK</i>
13.	<i>LA REGIONALE Siège social: Rond Point Nlongkak YAOUNDE. Tel 650 26 51 45/673384516</i>	<i>LA REGIONALE</i>
14.	<i>National Financial Credit-Bank (NFC-Bank) B.P. 6 578, Yaoundé</i>	<i>NFC-Bank</i>
15.	<i>Société Commerciale de Banques-Cameroun (SCB-Cameroun) B.P. 300, Douala</i>	<i>SCB-Cameroun</i>
16.	<i>Société Générale Cameroun (SGC) B.P. 4 042, Douala</i>	<i>SGC</i>
17.	<i>Standard Chartered Bank Cameroon (SCBC) B.P. 1 784, Douala</i>	<i>SCBC</i>
18.	<i>Union Bank of Cameroon (UBC) B.P. 15 569, Douala</i>	<i>UBC</i>
19.	<i>United Bank for Africa (UBA) B.P. 2 088, Douala</i>	<i>UBA</i>
Liste des Compagnies d'assurance		
1.	<i>Activa Assurances, B.P. 12 970, Douala</i>	
2.	<i>Assurance et Réassurance Africaines (Area) S.A. Bp 1531 Douala</i>	
3.	<i>Atlantique Assurances S.A, B.P. 2 933, Douala</i>	
4.	<i>Chanas Assurances S.A, B.P. 109, Douala</i>	
5.	<i>CPA S.A, B.P. 54, Douala</i>	
6.	<i>Nsia Assurances S.A, B.P. 2 759, Douala</i>	
7.	<i>Pro Assur S.A, B.P. 5 963, Douala</i>	
8.	<i>Prudential Beneficial General Insurance BP 2 328 Douala</i>	
9.	<i>ROYAL ONYX Insurance Cie BP 12 230 Douala</i>	
10.	<i>SAAR S.A BP 1 011 Douala</i>	
11.	<i>SANLAM Assurances Cameroun, B.P. 12 125, Douala</i>	
12.	<i>Zenithe Insurance S.A, B.P. 1 540, Douala</i>	



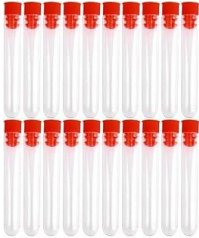

Devis estimatif des équipements des laboratoires de la Faculté des Sciences





N°	EQUIPEMENT	QT	PU (FCFA)	PT (FCFA)
23. LABORATOIRE DE SCIENCES BIOMEDICALES				
1	<p>Armoire de rangement : Version de meuble sous paillasse à tiroirs avec coulisses métalliques à galet ou coulisses sortie totale amortissantes à double paroi alu-laqué. Version à portes (charnières 110° amortissantes) avec étagères réglables. Mobile grâce aux roulettes (dont 2 à freins) Ø 80 mm. Chant 2 mm gris sur portes, tiroirs et nez de meuble.</p> 	1	111488	111488
2	<p>Effectuez des extractions d'ADN avec ce mélange d'alcool phénolique, de chloroforme et d'alcool isoamylique (25 : 24 : 1), additionné d'un tampon pour équilibrer la solution à un pH de 6,7 ou de 8,0. Le phénol-chloroforme Thermo Scientific™ Pierce est un phénol prémélangé à de l'alcool chloroforme/isoamyle (25 : 24 : 1) accompagné d'un flacon de tampon pour un équilibrage au pH 6,7 ou au pH 8,0</p> 	1	87900	87900
3	<p>L'isopropanol est un solvant organique polaire, clair et incolore, couramment utilisé dans les laboratoires de chimie et de biologie moléculaire. Il dissout une large gamme de substances chimiques et s'évapore rapidement. Ce produit (2-propanol) est de qualité biologie moléculaire et convient à la précipitation des acides nucléiques.</p>	1	30 000	30000





				
4	<p>L'éthanol, également appelé alcool éthylique ou alcool de grain, est un liquide incolore, volatil et inflammable, de formule chimique C_2H_5O.</p> <p>L'éthanol est une substance polaire, miscible avec l'eau et de nombreux solvants organiques tels que le méthanol, l'isopropanol, l'acétone, l'acétate d'éthyle et le glycérol.</p> 	1	100 000	100 000
5	<p>Balance de précision : Balance électronique numérique Balance de laboratoire de précision avec plateforme de comptage</p> <p>2 modes d'alimentation : rechargeable/mode en ligne, longue autonomie en veille de 90 jours.</p> <p>Avantages : balance à plateforme en acier inoxydable avec indicateur de niveau, facile à nettoyer.</p> <p>Rapide et stable : réponse en une seconde, capteur haute performance précis à 0,001 G, précis et stable.</p> <p>Facile à utiliser : conversion rapide de l'unité de G / LB / OZ / CT et affichage des résultats sur un écran LCD facile à lire.</p> 	1	134441	134441
6	<p>Multiprises sécurisées Fabricant Deflex</p> <p>Dimension : 4,5 x 0,1 x 8,5 cm; 470 grammes ;</p> <p>Bloc Noir et Prises Jaunes ; style classique ;</p> <p>matière plastique métal ; forme rectangulaire ;</p> <p>alimentation CA ; Tension 250V ; Intensité 16A ;</p> <p>type E, 2 broches (Schuko), utilisé en France ;</p> <p>Étanche</p>	2	19674	39348




				
7	<p>Chariots mobiles VEVOR Chariot de Laboratoire à 3 Étages Chariot à Service Médical 74x39,6x86 cm Desserte en Acier Inoxydable Charge 181 kg Déplacement Silencieux Dimension : 39,6P x 741 x 86H centimètres Marque : VEVOR Couleur : Argent</p> 	1	229533	229533
8	<p>Chronomètres / minuteurs : TFA Dostmann Minuteur numérique avec chronomètre et réveil, 38.2051.02, jusqu'à 99h/59min/59s, minuteur à œufs, minuteur pour Les devoirs, réveil à Court Terme, 2 Niveaux sonores, Blanc</p> 	2	7870	15 740
9	<p>Agitateur : Mélangeur 3-en-1 pour plaques, tubes et mélange vortex est destiné aux applications où un mélange droit est nécessaire. Cet instrument à haute vitesse garantit le mélange complet de vos échantillons en quelques secondes. Contrôle 2Dmix remarquable pour un mélange optimisé avec la technologie anti-éclaboussures. Mélangeur à grande vitesse (jusqu'à 3 000 tr/min)</p> 			1442780
10	<p>Agitateur magnétique avec plaque de chauffage, mélangeur à double commande de chauffage de 1000 ml, chauffeur de chauffeur de laboratoire de chauffage de chauffage, vitesse de stimulation de 250 W 0-2</p>			78697





				
11	<p>Blouse Standard Fermeture pressions, 2 poches basses et 1 poche poitrine. Polyester/coton de haute qualité. tissu pré rétréci bonne conservation des couleurs UPF 50+ 3 Poches deux poches plaquées Poche poitrine Fermeture pressions</p> 	5	9837	49185
12	<p>Lunettes : Fabriqué en polycarbonate de haute qualité. Ils peuvent être utilisés de myopie pour vous protéger de la poussière, des gouttes et d'autres matériaux nocifs. La transparence de la lentille permet de bien voir et offre une vision claire.</p> 	2	13116	26232
13	<p>Extincteur</p> 	1		39349
14	<p>Béchers : stonylab Bécher en Verre, 1 Pack Bécher en Verre Borosilicate Gradué Griffin de Forme Basse avec Bec verseur Bécher de Laboratoire, 100 ml</p> 			16397
15	<p>Fiolle Erlenmeyer Stonylab 1 Paquet Flacon Erlenmeyer à Large Ouverture en Verre, 1000 ml Erlenmeyer Bouteille en Verre Borosilicate Erlenmeyer Flask avec Jante Robuste</p>			16397

				
16	<p>Eprouvettes graduées 500 ML - en Verre borosilicaté 3.3 - Instrument de précision de qualité Laboratoire pour des mesures exactes dans Le Hobby de l'aquarium et au-delà, Robuste et Clair</p> 	1	9838	9838
17	<p>Tubes à essai Tubes à essai avec bouchon à vis, Tubes en plastique transparent, conteneurs d'échantillons de laboratoire, 20 pièces 12x75mm Dimensions du produit (L x l x h) : 1 x 1 x 1 cm; 58 grammes Date de mise en ligne sur Amazon.fr : 6 novembre 2025 Fabricant : NIDONE_XL_1004806 ASIN : B0FYNXTBD1 Numéro du modèle de l'article : Adjustable</p> 	1		5247
18	<p>Tubes flacon Scientific Lot de 50 tubes à essai coniques en plastique avec bouchons à vis, tubes à essai stériles de 50 ml avec couvercles réutilisables</p> 	1	19676	19676
19	<p>Entonnoirs + papier filtre Lot de 20 petits entonnoirs en plastique, mini entonnoirs, entonnoirs de laboratoire, Dimensions du produit 30l x 40H millimètres Diamètre de l'extrémité large 3 Centimètres Poids de l'article 28 Grammes</p>	1	16397	16397

				
20	<p>Mortier Fackelmann 45442 Mortier et pilon, mortier pilon cuisine, cuisine accessoires, mortiers et pilons, ustensiles de cuisine, Porcelaine, 11,5 x 6,5 cm, Blanc</p> 	1	19676	19676
21	<p>pH-mètre + papier pH Mètre De PH De Laboratoire De Bureau, Mètre De PH De Bureau LCD, Testeuse De PH Et Température, Mètre De PH De Banc Auto-étalonnage, Précision $\pm 0,01$ PH, 2 Électrodes PH/température, Pour Environnement</p> 	1	65586	65586
22	<p>Saturomètre Plage de mesure : Pouls : 20 - 250 BPM SpO2 : 1 % - 100 % Précision de perfusion : 0,03 % - 20 % Affichage de la vitesse de numérisation : 6,25 mm/sec Notification sonore et Notification sonore et visuelle Résolution de l'écran : 320 x 480 pixels</p> 	1	373843	373843
23	<p>Thermomètre TFA 30.1033 Thermomètre à sonde numérique TFA 30.1033. Type d'écran: Numérique Afficher facteur de forme: Rectangulaire. Type de batterie: CR2032 Tension des piles: 3V. Largeur: 8,7 cm Profondeur: 1,7 cm</p>	1	19676	19676

	<p>Hauteur: 5,2 cm</p> 			
24	<p>Bec-bunsen Brûleur de laboratoire pratique ; Convient pour les réchauds C-206 Avec flamme réglable ; Fer à souder idéal pour les utilisations de laboratoire ; Température de flamme : 1.600 °C ; Poids: 340 grammes Fonctionne sur les cartouches CV470 plus</p> 	1	32793	32793
25	<p>Le microscope binoculaire DM750, LEICA®, à éclairage LED longue durée. Il dispose de tube binoculaire EZ inclinée à 45°, d'oculaires 10/20 fixes, d'un revolver 4 positions équipé d'objectifs plan 4x0.10, 10x/0.25, 40x/0,65x et 100x/1.25. Il est doté d'une platine commande à droite sans déport de crémaillère et avec support de lame. Le condenseur d'Abbe 0.9/1.25 est prévu pour le contraste de phase et de fond noir.</p> 	1	324845	324845
26	<p>Précision thermique : $\pm 0,25^{\circ}\text{C}$ (35°C à $99,9^{\circ}\text{C}$). À utiliser avec (équipement) : GeneAmp 2700, GeneAmp 9700, thermocycleur ; Dimensions : 46 x 24 x 21 cm (18,1 x 9,5 x 8,3 in) ; Tension : 100 à 240 V ; Gamme de températures : 0°C à 100°C ; Poids 8,3 kg (18,3 lb) ; Uniformité thermique : $< 0,5^{\circ}\text{C}$ (20 s après avoir atteint 95°C) ; Configurations des blocs : Bloc VeriFlex 96 puits, 0,2 ml.</p> 	1	4394911	4394911
27	<p>Lames et lamelles Kit de 50 lames de microscope vierges pré-</p>		16397	16397




	<p>nettoyées pour microscopes et 100 lamelles carrées pour expériences et analyses Dimensions du colis : 12,8 x 7,39 x 2,9 cm; 308 grammes Date de mise en ligne sur Amazon.fr : 25 octobre 2025 Fabricant : CXWUZH ASIN : B0FJLMJRLD Numéro du modèle de l'article : ZZHXWJZBPUSA</p> 			
28	<p>Boîte de dissection + kit Trousse d'instruments au kunststoff étui 30 x 21 x 3 cm, tOP qUALIITÄT 1 Aiguille et lanzettenförmig pointue 14 Skalpelgriff no 1 lame no 20 Scalpel 1 geballt 1 mikroskopierscheren 11,5 cm 1 Pince brucelle, ergonomique, tête plate 14,5 cm-lame inoxydable</p> 	1	39351	39351
29	<p>Boîtes de Pétri Lot de 200 paquets boîtes de Pétri en plastique transparent avec couvercles, 60 mm de diamètre et 15mm de profondeur</p> 	1	16397	16397
30	<p>Kit électrophorèse verticale Dimensions du colis : 18,01 x 14 x 13 cm; 1,5 kilogrammes Date de mise en ligne sur Amazon.fr : 30 juin 2025 Fabricant : LOMCOT ASIN : B0FG2XV24N Numéro du modèle de l'article : 679605063494</p>	1	163966	163966

				
31	<p>Kit électrophorèse horizontale Dimensions du produit (L x l x h) : 4,5 x 2,5 x 2 cm; 2 kilogrammes Date de mise en ligne sur Amazon.fr : 25 avril 2022 Fabricant : Kalstein ASIN : B09YS54SNV Numéro du modèle de l'article : YR03417</p> 	1	560764	560764
32	<p>Tubes de prélèvement Pipette de laboratoire Micropipette Monocanal De Pipettes Pipette Manuelle Réglable Pistolet à Pipette Numérique</p> 	1	32793	32793
33	<p>Pipette de laboratoire Micropipette Monocanal De Pipettes Pipette Manuelle Réglable Pistolet à Pipette Numérique</p> 	1	22955	22955
TOTAL 1				8 552 598
24. LABORATOIRE DE GEOSCIENCES				
34	Microscopes de polarisation phénix (h3230rpg trinocular polarizing microscope)	1	6500000	6500000






35	Sonde électrique sonore Sondeur de profondeur pour puits profond 300 m – Mètre ruban en acier pour mesure du niveau d'eau, usage industriel 	1	600 000	600 000
36	Marteau de géologue ESTWING plat	3	20000	60000
37	Marteau de géologue ESTWING pointe	3	20000	60000
38	GPS GARMIN	1	420000	420000
39	Boussole Freiburger type 65	1	120000	120000
40	Réf : 506168 collection de 18 minéraux	1	90000	90000
41	Réf : 507075 Kit formation du pétrole-roche et lames minces	1	190000	190000
TOTAL 2				8 040 000
25. LABORATOIRE ENERGIES RENOUVELABLES				
OUTILLAGE ÉLECTRIQUE				
42	Caisse électricien complète	2	150 000	300 000
43	Pince ampèremétrique	2	25 000	50 000
44	multimetre numérique	3	40 000	120 000
45	Scie à métaux	3	10 000	30 000
46	Lames scie à métaux (boîte de 10)	3	5 000	15 000
47	Détecteurs de tension sans contact	3	25 000	75 000
OUTILLAGE MÉCANIQUE				
48	caisse de jeux de clés pour mecanicien complet	2	150 000	300 000
49	Mètre ruban 5m	3	10 000	30 000
50	Niveau à bulle 60cm	3	15 000	45 000
51	Maillet caoutchouc	3	10 000	30 000
52	Étau d'établi 150mm	3	150 000	450 000
53	Pied à coulisse digital 150mm	3	35 000	105 000
54	Équerre de mécanicien	3	15 000	45 000
OUTILLAGE ÉLECTROPORATIF				
55	Perceuse-visseuse sans fil 18V	1	150 000	150 000
56	Chargeurs rapides	1	15 000	15 000
57	Meuleuse d'angle 125mm	1	120 000	120 000
58	Scie circulaire	1	150 000	150 000
59	Scie sauteuse	1	150 000	150 000
60	Perforateur SDS 800W	1	150 000	150 000
61	Pistolet à air chaud 2000W	1	40 000	40 000
62	Aspirateur d'atelier 30L	1	150 000	150 000
63	Jeu de forets métal/bois/béton	3	45 000	135 000
64	Disques de coupe (lot de 10)	3	10 000	30 000
PHOTOVOLTAÏQUE				
65	Pince à sertir MC4	2	30 000	60 000
66	Clés MC4 (paire)	3	10 000	30 000
67	Extracteur de fusible DC	2	10 000	20 000
68	Coupe-câble solaire	2	10 000	20 000
69	Dénudeur câble solaire 4-6mm ²	2	10 000	20 000






70	Testeur de câblage MC4	2	20 000	40 000
71	Testeur de polarité PV	2	20 000	40 000
72	Panneaux mono-christallin 300 WC	3	200 000	600 000
73	Régulateurs de charge MPPT 40A 12/24V	2	50 000	100 000
74	Régulateurs de charge PWM 30A	2	30 000	60 000
75	Onduleurs autonomes 3000W	1	200 000	200 000
76	Onduleurs connectés réseau 3000W	1	300 000	300 000
77	Onduleurs hybrides 3000W	1	400 000	400 000
78	Batteries AGM 12V 100Ah	1	200 000	200 000
79	Batteries Gel 12V 150Ah	1	150 000	150 000
80	Batteries Lithium LiFePO4 24V 100Ah	1	200 000	200 000
81	BMS (Battery Management System)	1	120 000	120 000
82	Densimètre (pour batterie plomb)	2	15 000	30 000
83	Testeur de batterie numérique	2	50 000	100 000
84	Brosse nettoyage bornes	4	5 000	20 000
85	Station météorologique complète	1	700 000	700 000
86	Structures au sol inclinable 4 panneaux	2	150 000	300 000
87	Panneaux poly-christallin 300 WC	3	200 000	600 000
88	Automate Programmable Industriel (fx3u-14MR/ES)	1	67000	67000
89	Automate Programmable Industriel (fx3u-30MR/ES)	1	80 000	80 000
TOTAL 3				7 142 000






26. LABORATOIRE BIOLOGIE

90	<p>Microscope numérique binoculaire avec caméra Modèle : 1013153</p> 	1	327978	327978
91	<p>Spectrophotomètre UV-21 UV/VISIBLE 195-1050NM</p> 	1	2000537	2000537
92	<p>Analésimètre, type Ugo Basile, modèle 37215</p> 	1	233160	233160
93	<p>Balance électronique sensible ; Modèle : BH1203B</p>	1	475568	475568






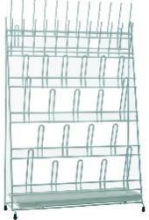
				
94	Centrifugeuse modèle LMC-4200R 	1	1967215	1967215
95	Toise 	1	51164	51164
96	Impédancemètre 	1	16392	16392
97	Ruban métrique 	5	1000	10000
98	Tensiomètre	3	15000	45000




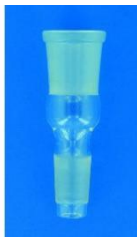
				
99	Portoir p/tubes à essais "Z" 	5	4591	4591
100	Micropipette de : 1 - 10 μ l ; 10 - 100 μ l ; 100 - 1000 μ l 	3	210857	210857
101	Micro-spatules 	10	3883	38830
102	Pissettes 	5	2000	10000
103	-Agitateur magnétique à chauffant - Le kit C-MAG HS 7 IKAMAG® est fourni avec un agitateur C-MAG HS 7 (prise EU), un	1	865863	865863




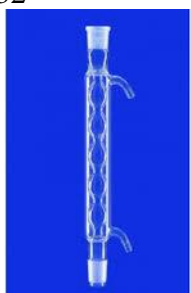
	<p>thermomètre à contact ETS-D5, une tige de support H 16 V, une tige de fixation H 38 et une noix de serrage en croix H 44</p> 			
104	<p>Kit groupage sanguin</p> 	1	45261	45261
105	<p>Adjuvant complet de Freud : SKU:0855828 :</p> 	5 x 10	66738	66738
106	<p>Acide chlorhydrique</p> 	1L	16858	16858
107	<p>Mannequin Squelette humain</p> 	1	20662	20662
108	<p>Mannequin Squelette oiseau</p>	1	84618	84618

				
109	Mortier avec pilon 	2	11000	22000
110	Cages métaboliques 	1	24000	24000
111	Congélateur 	1	150000	150000
112	Eprouvette graduée de : 100 ml 	1	4742	4742
113	Dendromètre (Ruban forestier) (marque STIHL, Oregon, Spencer)	1	45 917	45 917





				
114	Clinomètre (marque Suunto) 	1	137 750	137 750
115	GPS (marque Garmin GPSMAP 65S) 	1	262 000	262 000
116	<u>Boussole de visée Suunto/Silva (Suunto KB-14)</u> 	1	95 000	95 000
117	<u>Télémètre laser (Nikon Forestry Pro II)</u> 	1	295 000	295 000
TOTAL 4				7 527 701
27. LABORATOIRE CHIMIE				
118	Étuve de laboratoire 23 litres - BINDER	1	1 360 000	1 360 000




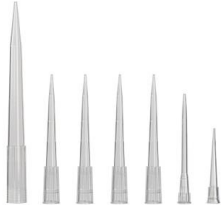
	ED23 			
119	<p>Balance analytique standard étalonnage externe 120 g à écran LCD - BEL ENGINEERING exactitude : 0,1 mg portée : 120 à 610 g plateau inox : Ø 80 mm</p> 	1	692 600	692 600
120	<p>Pompe à vide</p> 	1	440 740	440 740
121	<p>Doubles micro-spatules</p> 	10	3300	33 000
122	<p>Spatules-cuillères</p> 	10	1300	13 000
123	<p>égouttoir en fil d'acier plastifié PVC, avec cuvette de récupération 44 emplacements à 45°</p> 	1	150 000	150 000
124	<p>Colonnes chromatographiques pour purification avec rodage 24/29 Volume/diamètre/longueur : 8-15 mL/10-15 mm/200 mm</p>	2	50 000	100 000





				
125	Colonnes chromatographiques pour purification avec rodage 24/29 Volume/diamètre/longueur : 25-35 mL/10-15 mm/200-300 mm	2	50 000	100 000
126	Colonnes chromatographiques pour purification avec rodage 24/29 Volume/diamètre/longueur : 125 mL/20 mm/400 mm	2	50 000	50 000
127	Colonne chromatographique pour fractionnement avec rôdage 29/32 : Volume/diamètre/longueur : 280 mL/30 mm/400 mm	2	30 000	60 000
128	Colonne chromatographique pour fractionnement avec rôdage 29/32 : Volume/diamètre/longueur : 430 mL/30-40 mm/600 mm 	2	30 000	30 000
129	Colonne chromatographique pour fractionnement avec rôdage 29/32 : Volume/diamètre/longueur : 500-1000 mL/40-45 mm/600-800 mL	2	30 000	30 000
130	Réducteur rodé : taille 24/29 & 29/32 	5	6500	32500
131	Élargisseur rodé _mâle et femelle 24/29 & 29/32 	5	6500	32500

132	<p>Raccord passe thermomètre 24/29 & 29/32</p> 	4	5000	20 000
133	<p>appareil dean stark en verre, rodé, gradué, avec robinet ptfé 23/29 et 29/32</p> 	2	52468	104 938
134	<p>Réfrigérant droit de Liebig, rodé 24/29 & 29/32</p> 	2	28 202	56 404
135	<p>Réfrigérant à boules d'allihn, rodé 24/29 & 29/32</p> 	2	39 352	78 704
136	<p>Extracteur Soxhlet, 250 ml Verre borosilicaté Composé pour: - 1 Corps extracteur, 250 ml (rodages 29/32 et 55/44) (ref. PBR004) - 1 Réfrigérant Dimroth (rodage 55/44) (ref. PBN028) Connecteur pour tube de 8 mm de diamètre intérieur. - 1 ballon à fond plat, 500 ml (rodage 29/32) (ref. PBK010) Cartouche d'extraction: 36x33x100 mm (Réf. PBD010)</p>	1	81 323	81 323



				
137	<p>Évaporateur rotatif tout en verre résistant à la corrosion, pour l'extraction de solvants organiques</p> 	1	498 476	498 476
138	<p>Agitateur magnétique chauffant jusqu'à 280°C, numérique, H03D, 3 L</p> 	1	180 000	180 000
139	<p>Coffret de 17 barreaux magnétiques assortis</p> 	1	34 904	34 904
140	<p>Distillateur d'eau vertical</p> 	1	896 431	896 431
141	<p>Plaque de chromatographie en couche mince (CCM), dimensions 25 x 75 ; support en aluminium avec F254 ; unité par lot 250</p>	2	67 304	134 606
142	<p>Paquet de bandelettes indicatrices de pH</p>	3	17 052	51 156
143	<p>Thermomètre à alcool, fond jaune à liquide rouge - gamme économique Gamme T° (°C) : -20 à +200</p>	3	7 214	21 642
144	<p>Dessicateur à robinet 14 litres, D. 300mm</p>	1	100 346	200 692



				
145	<p>Ballon fond rond col rodé 24/29 & 29/32 10 mL, 25 mL ; 50 mL ; 100 mL ; 250 mL ; 500 mL</p> 	12	11 806	141 672
146	<p>Ballon tricol, à fond rond, col rodé 24/29 & 29/34 250 mL</p> 	2	28 346	56 692
147	<p>Tête de distillation rodée 14/23 & 29/32</p> 	1	7 214	7 214
148	<p>Allonge de distillation coudée 105°, rodé 29/32</p> 	2	3279	6 558
149	<p>Ensemble de distillation fractionnaire (avec colonne de vigreux) Composé de : 1 colonne de vigreux de 320 mm, 1 réfrigérant droit de 250 mm, 1 ballon fond rond 250 ml, 1 tête pour distillation, 1 adaptateur pour thermomètre, 1 allonge coudée, 1 thermomètre (-10 à +110 °C) et les pinces en POM (Polyoxyméthylène) nécessaires pour les rodages. Tous les rodages sont en 29/32. Le connecteur est conçu pour tube de Øint. 8 mm</p>	1	60 995	60 995




				
150	<p>Pissette PE, 250 ml</p> 	4	2 066	8 264
151	<p>Pince rouge pour joint en verre 24/29 et 29/32</p> 	10	2000	20 000
152	<p>Poire pour pipettes, 2 ml, Pour: Pipettes Pasteur</p> 	20	500	10 000
153	<p>Micropipette autoclavable, vol. variable 10-100 μL</p> 	1	59 683	59 683
154	<p>Pointes pour micropipettes avec filtre, 100 μl, High Quality, 1000 PCs/sac</p> 	1	23 283	23 283
155	<p>Ampoule à décanter conique type SQUIBB, graduée, avec robinet PTFE, rodage avec bouchon en polyéthylène (PE). 50 mL ; 100 mL ; 250 mL</p>	3	20 987	262 961

				
156	Eprouvettes graduées en verre 10 mL, 25 mL ; 50 mL, 100 mL	4	6 464	25 856
157	MgSO ₄ anhydre 1 kg	2	15 740	31 480
158	CaCl ₂ Anhydre 1 Kg	2	15 740	31 480
159	Na ₂ SO ₄ anhydre 1 Kg	2	15 740	31 480
160	Toluène 1L	2	27 546	55 092
161	DMSO 1L	1	23 611	23 611
162	Dichlorométhane 1L	2	31000	62 000
163	4-Diméthylaminopyridine 500g	1	107 561	107 561
164	N,N'-Dicyclohexylcarbodiimide (DCC), 250 g	2	35 417	70 834
165	Gel de silice 60 Å, 230–400 mesh, 1 Kg	2	18 611	37 222
166	Acide sulfurique 1L	1	21 643	21 643
167	Acide chlorhydrique 1L	1	16 397	16 397
168	Acide nitrique 1L	1	23 611	23 611
169	Buchner Funnel 	1	62 306	62 306
170	Tuyau à vide en caoutchouc 10m 	1	31 000	31 000
171	Mini-Compresseur aérogaphe Modèle AS186 avec réservoir d'air et régulateur 	1	43 943	43 943
172	Erlenmeyer 5 mL, 10 mL ;25 mL ; 50 mL, 100 mL	10)	2500	25 000



173	Becher 5 mL, 10 mL ;25 mL ; 50 mL, 100 mL	10	2500	25 000
174	Pince 3 doigts écartement 0 - 95 mm 	3	10 494	31 482
175	Iodine $\geq 99.8\%$, solid, CAS 7553-56-2 (100 g)	1	39 352	39 352
176	Pipette pasteur en verre (Paquet de 250)	1	14 726	14 726
177	Pipette pasteur en plastique (Boîte de 1000)	1	11380	11380
178	Tube capillaire pour CCM (paquet de 500 pièces) 	1	22 959	22 959
179	Gants en latex : taille L (100)	1	7662	7662
180	Réfrigérateur 2 portes (90L)	1	110 000	105 000
181	Tubes eppendorf 5.0 mL (sachet de 100 tubes) 		15 084	30 168
182	Pincettes brucelles (courbée, plate, inversée, standard) paquet de 4 	5	2600	13000
TOTAL 5				7 142 183
28. LABORATOIRE INFORMATIQUE				
183	Connexion internet Cantel Blue Blue Go Plus L: 40,000 FCFA for 240 GB + Unlimited Social Networks.	12	40000	480000
184	Modem pour connexion internet Type de produit : Routeur modem wifi toute puce 4G Marque : TOPLINK Modèle : Pro 3 HW715s 4G LTE Cat4 Sélection automatique Wi-Fi double bande Brancher et utiliser Jusqu'à 32 utilisateurs Antenne 2 x 8 Dbi Batterie : 5000 mAh Garantie : 6 Mois	1	45000	45000

				
185	<p>Ordinateur complet Desktop</p>  <p>DESKTOP COMPLET HP 290 G9 INTEL CORE i3 12ieme Gen, 8Go de RAM, 512Go SSD, moniteur 22 pouces, neuf</p>	1	31000	310000
186	<p>Marqueurs pour tableau blanc effaçable</p> <p>Effaçable à sec, même après plusieurs jours, le marqueur Velleda est idéal pour une utilisation sur tableaux blancs. Son encre à base d'alcool dégage une faible odeur. Idéal pour présenter les leçons ou les exposés. Le feutre Velleda est disponible, commandez maintenant et faites-vous livrer.</p> <p>Marque : BIC Velleda Type de produit : Marqueur effaçable Type de pointe : Fine Quantité : 12 Couleurs : bleu, noir, rouge, vert</p> 	12	9000	9000
187	<p>Tableau de couleur blanche</p> <p>Nom du produit : tableau blanc classique. Type de tableau : magnétique en acier laqué Dimensions : 120x240cm La surface du tableau est inscriptible avec tous les marqueurs</p>	1	130000	130000

	<p>Un profilé aluminium design aux courbes élégantes</p> <p>Qualité supérieure de l'acier laqué</p> <p>Surface d'écriture facilement inscriptible et effaçable</p> <p>Suspension facile grâce aux crochets pour miroir inclus</p> <p>Emplacement horizontal et vertical</p> <p>Porte-accessoires inclus</p>			
188	<p>Trépieds projecteurs</p> <p>CAHAYA</p> 	1	30000	30000
189	<p>Vidéo-Projecteur</p> <p>Epson</p> <p>Epson EB-E01, technologie 3LCD, résolution SVGA (800×600), luminosité 3 300 lumens, contraste 15 000:1, lampe UHE 210 W (jusqu'à 12 000 h en mode éco), taille d'image 30"–350", HDMI/VGA/USB, haut-parleur 2 W, correction Keystone ±30°, zoom 1.35×, consommation 327 W (225 W éco), dimensions 302×234×77 mm, poids 2,4 kg.</p> 	1	280000	280000
190	<p>Copieur Lexmark CX961se</p> <p>Lexmark</p> <p>Cartouche de toner d'origine Lexmark - Noir - Laser - 1500 pages - 1 chacune</p>	1	65000	65000

				
191	<p>Imprimante tout-en-un HP DeskJet 2810e jet d'encre</p> 	1	55000	55000
192	<p>Ramette de papiers A4 de 80g Double A Carton de 5</p> 	1	17000	17000
193	Un routeur TPLINK	1	45000	45000
194	Tableau couleur blanche ou verte 90*120cm	1	40000	40000
195	Trépied pour tableau	1	15000	15000
196	Pointeur pour vidéo-projecteur	1	10000	10000
197	<p>Écran de projection pour projecteur</p> <p>Type de produit: Tableau Blanc de Projection</p> <ul style="list-style-type: none"> • Marque: MW • Modèle: T180 • Dimension: 200 x 200cm • Couleur: Blanc 	1	135000	135000

		TOTAL 6	1 666 000	
29. LABORATOIRE DE PHYSIQUE				
198	<p>Oscilloscope numérique Hantek DSO4254C 250MHz 4 Canaux Taux d'échantillonnage 1GSa/s.</p> 	1	495000	495000
199	<p>Oscilloscope numérique Hantek DSO4102C 100MHz 2 canaux</p> 	3	300000	900000
200	<p>UNI-T UTP3305: Laboratory supply (Alimentation Symmetrique) ; Triple output stabilized power supply (Ch1 and Ch2: 0 to 32 V and 0 to 10 A, Ch3: 5 V and 5 A)</p> 	2	185000	370000
201	<p>Alimentation à découpage ajustable PS-3010 30V 10A</p> 	5	42000	210000
202	<p>KA3010P Alimentation DC programmable 0- 30V 0-10A Haute précision 10mV1Ma</p> 	1	120000	120000
203	<p>Generateurs fonction basse frequence 20 MHz GBF</p>	4	75000	300000

				
204	<p>ACL-7000 Plus ANALOG CIRCUIT LABORATORY - mcps: .Four circuit boards form 26 experiments. .Ideal tool for learning the basics of analog circuits. .Step-by-step exercises and application. .Integrated training system, with complete <INSTRUCTION>. .Combination with M21-7000 digital-analog training system as main unit. .Step-by-step exercises and application. .Expandability and flexibility of experiments greatly increased by large breadboard. .Boards can be changed easily.</p> 	1	470000	470000
TOTAL 7				2 865 000
30. LABORATOIRE FILIERES PROFESSIONNELLES				
205	Kit de démarrage Arduino Uno	3	30 000	90 000
206	Kit de démarrage Arduino Mega	1	85 000	85 000
207	Automate Programmable (API)	1	965 000	965 000
208	Capteurs de vision	1	96 000	96 000
209	Oscilloscope numérique de laboratoire	1	900 000	900 000
210	Écran IHM (Interface Homme-Machine)	1	700 000	700 000
211	Plateforme d'apprentissage IA/ML pour maintenance	1	1 000 000	1 000 000
212	Kit de limite de plasticité	1	50 000	50 000
213	Scléromètre (marteau de Schmidt)	1	500 000	500 000
214	Capteurs de déformation (extensomètres, jauges)	1	500 000	500 000
215	Pasteurisateur électrique		200 000	200 000
216	Broyeur de manioc humide	1	250 000	250 000
217	Cosseteuse de manioc	1	300 000	300 000
218	Etuve pour yaourt	1	50 000	50 000
219	Ecrémeuse	1	80 000	80 000
220	Batteur à beurre électrique	1	40 000	40 000
221	Réfrigérateur	1	200 000	200 000
222	Machine mélangeur et découpeuse pour patte	1	300 000	300 000

	alimentaire			
223	Vitrine réfrigérées	1	400 000	400 000
224	Analyseur de lait	1	20 000	20 000
225	Acidimètre / pH-mètre	1	15 000	15 000
226	Déshydrater	1	200 000	200 000
227	Stérilisateur	1	50 000	50 000
228	Ph-mètre alimentaire	1	20 000	20 000
229	Machine à sécher les fruits	1	150 000	150 000
230	Machine à broyeur des grains	1	100 000	100 000
231	Séchoir solaire alimentaire	1	200 000	200 000
232	Cuve de fermentation	1	100 000	100 000
233	Ensacheuse automatique patte alimentaire	1	120 000	120 000
234	Presse /essoreuse	1	70 000	70 000
235	Lyophilisateur	1	50 000	50 000
236	Machines d'extraction d'huile	1	80 000	80 000
237	Presse à fruit motorisé	1	70 000	70 000
TOTAL 8				7 951 000
TOTAL GENERAL				50 886 482